

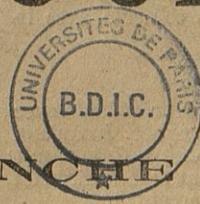
Le Pour et le Contre

PRIX DE L'ABONNEMENT D'UN AN
(Le journal ne reçoit pas d'abonnements de moins d'un an.)

France, colonies françaises et pays de protectorat français. 10 fr.
Étranger..... 15 fr.
Prix du numéro: 50 centimes.

JOURNAL FINANCIER

PARAISANT LE DIMANCHE



PRIX DES INSERTIONS

Années anglaises..... 1 fr. 50
— Réclames 3 fr.

Ce tarif n'est pas applicable aux annonces de souscriptions.

TRENTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 15
DIMANCHE 12 AVRIL 1914

DIRECTEUR-RÉDACTEUR EN CHEF :
H. de SAINT-ALBIN

BUREAUX : 178, rue Montmartre, Paris
(BOULEVARD POISSONNIÈRE) — (2^e Arrondst)

AVIS AUX ABONNÉS

Chaque semaine le numéro contient un supplément consacré aux tableaux de Bourse et aux tirages. Ces tableaux indiquent les cours de toutes les valeurs cotées sur les divers marchés de Paris et de la province, ainsi que ceux des principales valeurs cotées sur les marchés étrangers.

Une fois par mois, nos tableaux de Bourse donnent, en outre, tous les renseignements utiles sur le montant des coupons, l'impôt à déduire, les dates de paiement, les époques des tirages, le capital nominal et le nombre en circulation des différents titres.

Ce supplément complet paraît la seconde semaine de chaque mois.

Le journal se compose régulièrement d'un fascicule de 16 pages de texte et d'un supplément de cotés et de tirages.

Sommaire

Mouvement des Caisses d'Epargne. — Impôts et Revenus Indirects.

Revue du Marché. — Valeurs d'Assurances. — Chronique des Mines d'Or. — Chronique du Centre. — Chronique du Nord. — Chronique de Londres. — Chronique de Bruxelles.

Crédit Foncier de France.

Nouvelles et Informations.

Assemblées et Dividendes : Société Nancéienne de Crédit Industriel et de Dépôts. — Chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée. — Chemin de fer d'Orléans. — Compagnie Générale Française de Tramways. — Compagnie Parisienne de Tramways. — Société Versaillaise de Tramways et de Distribution d'Énergie. — Compagnie Centrale d'Eclairage par le Gaz. — Mines de Cuivre de Rio-Tinto. — Mines et Fonderies de Zinc de la Vieille-Montagne. — Charbonnages de Puerto-Llano. — Mines de la Lucette. — Compagnie Internationale des Wagons-Lits. — Imprimerie Chaix. — Bee Auer. — Etablissements Duval.

Faillites et Liquidations.

Bilans.

Rapports : Crédit Lyonnais. — Compagnie Générale Française de Tramways. — Compagnie Centrale d'Eclairage par le Gaz.

Coupons. — Tirages, etc.

MOUVEMENT DES CAISSES D'ÉPARGNE

Opérations des Caisses d'Epargne ordinaires avec la Caisse des Dépôts et Consignations, du 21 au 31 mars 1914 :

Dépôts de fonds..... Fr. 8.575.382 88
Retraits de fonds..... 3.504.030 89

Excédent de dépôts..... Fr. 5.071.351 99

Excédents de dépôts du 1^{er} janvier au 31 mars 1914 : 16.897.644 fr. 64.

Capitaux employés en achats de rentes effectués en Bourse du 21 au 31 mars 1914 :

1^{er} Pour le compte des dépôts des Caisses d'Epargne ordinaires : 385.594 fr 49 ;

2^o Pour placement des arrérages et des capitaux encaissés sur les valeurs composant le portefeuille provenant des Caisses d'Epargne ordinaires : 2 millions 688.214 fr. 43.

Le montant des capitaux employés en achats de rentes effectués en Bourse pendant le mois de mars 1914 s'est élevé à 18.090.363 fr.

Voici comment se comparent les achats de rentes pour les trois premiers mois de 1913 et 1914 :

	1913	1914
Janvier.....	Fr. 783.814 85	18.227.550 40
Février.....	2.348.323 28	16.731.769 14
Mars.....	2.239.133 25	18.090.363 »
	Fr. 5.371.271 38	53.049.682 54
Déférence en 1914....		+ 47.678.411 16

IMPÔTS ET REVENUS INDIRECTS

Le produit des impôts indirects et monopoles, pour le mois de mars 1914, se compare ainsi par rapport :

	Aux évaluations mois de mars	Au budgetaires	1913
<i>Impôts et revenus indirects :</i>			
Enregistrement.....	Fr. + 291.200	+	449.500
Timbre.....	+	446.000	+ 1.863.000
Opérations de Bourse ..	— 453.000	—	8.500
Valeurs mobilières.....	— 104.500	—	104.500
Douanes.....	+ 7.617.000	+	4.564.000
Contributions indirectes	— 1.079.800	+	915.000
Huiles minérales.....	”	”	”
Sels.....	+ 637.000	+	637.000
Sucre.....	+ 301.000	+	301.000
<i>Monopoles :</i>			
Contributions indirectes	+ 467.000	+	509.000
Postes.....	+ 318.400	+	375.600
Télégraphes.....	+ 138.700	+	142.600
Téléphones.....	+ 845.500	+	825.200
Produits divers.....	— 15.100	—	15.100
Déférence.....	Fr. + 11.569.100	+	10.453.200
Déférence pour les deux premiers mois.....	+ 29.539.400	+	29.400.700
Déférence pour les trois premiers mois.....	Fr. + 41.108.500	+	39.863.900

Le rendement des impôts indirects et monopoles, pendant le mois de mars 1914, atteint 292.926.800 fr., en augmentation de 11.569.100 fr. sur les évaluations budgétaires et de 10.453.200 fr. sur les recouvrements du mois correspondant de 1913. Pour les trois premiers mois de 1914, ces recouvrements atteignent 921.763.100 fr., en augmentation de 41.108.500 fr. sur les évaluations budgétaires et de 39.863.900 fr. sur ceux des trois mois correspondants de 1913.

Revue du Marché

La reprise qui avait salué la fin de la législation et qui n'était due qu'aux rachats effectués par quelques vendeurs à découvert n'a pas persisté. Cette reprise s'était, d'ailleurs, accomplie à peu près dans le vide, la clientèle continuant à s'abstenir. Dès lundi, le marché s'est alourdi de nouveau sans qu'on ait pu assigner un motif quelconque d'ordre politique ou financier à ce revirement. Certains l'ont attribué à une indisposition de l'empereur François-Joseph, mais ce motif ne peut être valable dans la circonstance, car malgré le démenti donné à cette nouvelle, la tenue de la Bourse ne s'est pas améliorée. La proximité des fêtes de Pâques et la fermeture de la Bourse pendant quatre jours consécutifs expliquent les réalisations qui se sont produites cette semaine, et aussi la rareté des nouveaux acheteurs. Par

contraste avec le marasme général, il convient de signaler particulièrement la bonne tenue des prix du cuivre et des titres de Sociétés productrices de ce métal, à la faveur des statistiques très encourageantes publiées par les producteurs tant américains qu'europeens. Cette fermeté du cuivre est d'autant plus remarquable qu'elle contraste avec la faiblesse des prix de l'acier et une dépression indéniable dans cette industrie. On peut donc prévoir qu'un retour de confiance aux Etats-Unis serait particulièrement sensible sur le marché du cuivre et qu'il s'étendrait à l'Europe. Malheureusement, la belle ardeur que la Bourse de New-York avait déployée en janvier s'est éteinte au bout de quelques séances et depuis lors, ce marché reste dans l'expectative et paraît ne pas vouloir en sortir jusqu'à ce que la Commission du Commerce ait rendu sa décision au sujet des demandes d'élévation de tarifs présentées par les Compagnies de l'Est. Il paraît que cette décision sera rendue vers le 15 mai. Un autre facteur qui aura une influence sur la Bourse, c'est l'abondance ou la médiocrité des récoltes. Celles-ci se présentent fort bien, d'après des renseignements privés, mais il est prudent d'attendre les rapports officiels du Gouvernement qui ne seront pas connus avant trois semaines.

Le fait capital de la semaine est la détente monétaire qui s'est produite sur le marché européen. L'année dernière, en mars, à Berlin, l'argent était si serré que le taux de l'escompte hors banque avait rejoint le taux officiel de la Banque de l'Empire, qui était à 6 0/0. Depuis lors, à la suite de la dépression industrielle qui a été jusqu'à présent plus sensible en Allemagne que partout ailleurs, le taux du crédit a rétrogradé graduellement au point que le taux de l'escompte hors banque à Berlin a fléchi cette semaine à 2 1/2 0/0. A Londres, le taux a reculé à 4 3/4 0/0. Pour revoir des taux à ce niveau sur ces deux places, il faut remonter au printemps de 1909. L'aisance du marché monétaire est la conséquence du reflux vers les banques d'émission des capitaux considérables qui avaient été soit thésaurisés, soit immobilisés pendant la période de prospérité industrielle par les achats de matières premières.

C'est à Paris que la détente monétaire s'est fait le moins sentir : notre place maintient le taux de son escompte hors banque à 2 3/4 0/0, soit 1 0/0 de plus qu'à Londres et 1/4 0/0 de plus qu'à Berlin. Le fait valait d'être signalé. Ainsi s'explique le fort recul des changes étrangers sur notre place et du chèque sur Londres, en particulier, tombé à 25.16. Comme simultanément le change tourne au détriment des Etats-Unis, il faut prévoir de nouvelles expéditions d'or d'Amérique en Europe, expéditions qui prendront le chemin des caves de la Banque de France, en partie seulement, car la Russie et l'Allemagne, comme l'année dernière, se disputent les arrivages de numéraire et de lingots à Londres. Il est à espérer que le retour de la pléthore monétaire sur notre place qui résultera sans doute de l'accroissement de notre stock monétaire, rendra un peu d'entrain à notre place après les élections. Tandis que les émissions d'emprunts étrangers ont été entravées ici par le nationalisme financier et les exigences du fisc, à peine atténuées tout récemment par la réduction du droit de timbre de 3 à 2 0/0 sur les fonds d'Etat étrangers, ces opérations ont été des plus actives à Londres, dans le premier trimestre. C'est ainsi que le premier trimestre de l'année courante n'a pas vu moins de £ 408 millions d'émissions de toutes sortes, dont £ 47 millions pour les emprunts indiens et coloniaux et

Fop 188

£ 43 1/2 millions pour les emprunts étrangers, Etats et entreprises, soit £ 90 1/2 millions, contre un total de £ 63 1/2 millions dont £ 27 millions 468.000 d'emprunts étrangers en 1913 seulement. Ce chiffre de £ 108 millions est le plus gros réalisé depuis le premier trimestre de 1910 de fameuse mémoire, car il a coïncidé avec le boom du caoutchouc.

Fonds d'Etats.

La Rente a perdu son avance précédente avec autant de rapidité qu'elle l'avait gagnée. Jusqu'aux élections, toute vive reprise du 3 0/0 paraît inopportun, bien que la détente monétaire soit de nature à entraîner tout recul accentué.

Les obligations 4 0/0 *Chemins de fer de l'Etat* s'inscrivent à 493.25.

Les fonds coloniaux se présentent en nouvelle reprise, particulièrement ceux dont les coupons ne peuvent être atteints par les nouvelles taxes. Parmi ceux-ci, le 3 0/0 *Tunisie 1902-1907* se relève de 402 à 408; le 3 1/2 1903 *Tunisie* s'est avancé de 478 à 486; le 3 0/0 1902 *Algérie* passe de 428 à 433; le 3 0/0 1909 *Indo-Chine* gagne une fraction à 428, ex-coupon. Par contre, les fonds dont les coupons seront frappés par l'impôt restent lourds : le *Tunisien 3 0/0 1892*, bien que garanti par l'Etat, rétrograde à 414; les deux *Indo-Chine 3 1/2 1899* et *3 0/0 1902*, non garantis, restent à 437 et 394 respectivement.

L'émotion provoquée sur les porteurs de fonds étrangers par la promulgation de la loi frappant les coupons s'est un peu calmée. Après tout, même en tenant compte de la taxe, les fonds bien garantis fournissent encore un taux de placement élevé.

De ce nombre sont les fonds marocains qui ne se sont ressentis que très peu de la taxe sur le coupon, à cause de leur rendement élevé : le 5 0/0 1904 à 521, le 5 0/0 1907 à 515.23, ex-coupon.

Le *Consolidé Anglais* s'est borné cette semaine à consolider sa forte reprise précédente à 76 3/8.

L'*Italien 3 1/2 0/0* se retrouve à 95.75, en gain d'une légère fraction. En tenant compte de l'impôt de 5 0/0 sur le coupon, ce fonds est capitalisé au cours actuel au taux exact de 3 1/2 0/0. C'est un taux qui peut paraître encore très faible et qui incite à des arbitrages en faveur du 3 1/2 *Russe*, du 3 1/2 *Suédois 1900*, etc...

L'*Extérieure Espagnole* se retrouve à 88.65, en perte de quelques centimes, si l'on tient compte du coupon d'un point que ce fonds vient de détacher. Après avoir longtemps hésité, le ministre des Finances aurait décidé d'émettre prochainement un emprunt intérieur pour consolider les emprunts en obligations du Trésor auxquels le Trésor espagnol a eu recours jusqu'ici pour faire face aux dépenses de la campagne marocaine.

Le *Portugais 1^{re} série* se retrouve sans changement à 62.30.

Les réalisations se sont encore poursuivies sur les fonds russes, particulièrement sur les deux 3 0/0, par suite d'arbitrages en faveur des rentes russes ou autres dont les coupons sont immunisés contre l'impôt. Il semble toutefois que la baisse de ces fonds ne puisse plus guère s'accentuer beaucoup maintenant, car depuis un mois, ils ont perdu l'un et l'autre plus de 2 points, bien que la baisse de cours correspondant à l'impôt de 5 0/0 sur le coupon représente un peu plus de 3 1/2 points, toutes choses égales. Ces deux fonds fournissent au cours actuel un placement d'un peu plus de 4 0/0 en tenant compte de l'impôt, mais ils présentent une marge de hausse que ne présentent pas au même degrés les rentes 4 0/0 et 4 1/2 russes. Le 4 0/0 1^{re} série, qui vient de détacher son coupon, se tient à 88.65 contre 90, en perte de 35 centimes. Le 4 1/2 0/0 1909 se retrouve sans changement à 96.55; le 5 0/0 1906 s'inscrit à 103.90, en perte d'une légère fraction, ce fonds pourra être converti à partir de 1916.

Les obligations de *Chemins de fer russes*, dont les coupons sont garantis contre toute amputation, ont encore accusé leur fermeté, les capitaux de placement se portant en masse de ce côté : les obligations réunies ont passé à 97.75 les libérées et à 97.90 les non libérées. Rappelons, pour éviter toute déception, que le prochain coupon qui se détachera le 15 août ne sera que de 5 fr. Les 4 1/2 0/0 *Nord-Donetz* et *Sud-Est*, pour le même motif, se sont avancés à 503 et 500, ex-coupon. Ajoutons à ce petit groupe des obligations des *Chemins de fer russes*, dont les coupons restent

indemnes de tout impôt futur en France, les obligations *Riazan-Ouralsk 4 1/2 1908* qui s'inscrivent à 503, avec un coupon le 15 mai.

Ne quittons pas les fonds russes sans signaler que la Commission du budget de la Douma a examiné le projet de budget pour 1914 dont nous avons donné un aperçu dans le numéro du 26 octobre dernier, et qu'elle a relevé les estimations de recettes, de façon non seulement à établir l'équilibre, mais à faire apparaître un excédent de 32 millions de roubles.

Les fonds autrichiens et hongrois ont été stimulés par le succès remporté par l'emprunt autrichien de 375 millions de couronnes en bons du Trésor, remboursables en 15 ans, émis sur toutes les grandes places, excepté ici. Le 4 0/0 florin s'inscrit à 84.60, ex-coupon ; les obligations *Chemins Autrichiens* se traitent : la 1^{re} hypothèque à 377, le *Nouveau Réseau* à 363.50.

Subissant déjà le contre-coup des arbitrages effectués en faveur de l'emprunt *Ottoman nouveau 5 0/0* qui serait prochainement émis à 93 1/2 0/0, tout le groupe des fonds turcs se présente en baisse plus ou moins sensible : le *Turc uniifié* que nous laissions à 83.30, a rétrogradé à 82. La *Douane* revient de 430 à 425; le 4 0/0 1908 reste bien tenu à 369, le 4 0/0 1909 à 377.

Les fonds serbes n'ont pas sensiblement varié : le 4 0/0 se retrouve à 81, le 5 0/0 1913 s'est relevé vigoureusement de 91.75 à 92.40.

Les fonds bulgares ne se déparent pas de leur calme : le 5 0/0 1896 se tient à 483, le 4 1/2 à 438.

Malgré le succès de l'emprunt hellénique 1914 dont on trouvera plus loin l'avis de répartition, les fonds helléniques ne laissent pas d'être lourds : le 4 0/0 1887 reste à 252, le 4 0/0 1910 s'inscrit à 74.45, ex-coupon.

Les fonds chinois restent irréguliers : le 5 0/0 1902 a encore fléchi à 482 ; le 5 0/0 1903 a rétrogradé à 488 ; le 5 0/0 1911 s'inscrit à 481 la grosse coupure ; le 5 0/0 1913 dit de *Réorganisation* seul, présente, à 486, une certaine résistance à la baisse.

Les fonds japonais ont subi la répercussion de la faiblesse générale : le 4 0/0 1905 n'a pu conserver son avance précédente à 84.60 et a dû rétrograder à 84 ; le 4 0/0 1910, coupon en mai, se retrouve à 85.50 ; le 5 0/0 1907 reste à 400 ; le *Bon du Trésor 1913* est calme à 512. On s'était un peu trop vite réjoui, en Europe, de voir le Gouvernement japonais retrancher une somme de £ 7 millions sur son budget naval ; il paraît que cette économie se répartit sur un grand nombre d'années ; elle ne dépasserait pas £ 50.000 pour l'année courante, de sorte qu'en dernière analyse l'économie serait illusoire.

Les fonds mexicains restent soutenus. La Bourse considère que la prise de Torréon par les insurgés n'a pas modifié sensiblement la situation du *Président Huerta* ; elle a été bien influencée par les nouvelles d'après lesquelles le Gouvernement allait reprendre le service de sa dette extérieure, en réglant même les intérêts en retard et supprimer la surtaxe douanière. Le 4 0/0 1904 s'inscrit à 71 ; le 4 0/0 1910 progresse à 72.50. L'obligation *Chemins Nationaux* reste à 530 ; le coupon échu le 1^{er} avril se réglera en papier, selon le procédé que nous avons expliqué dans le numéro du 8 février. Le change mexicain se tient aux environs de 1 fr. 60 c.

La reprise des fonds argentins s'est poursuivie : le 4 1/2 0/0 1911, tombé il y a quinze jours à 90.25, s'est relevé à 92. Le 5 0/0 *Intérieur or 1907* se maintient à 501 ; le 1909 reste à 494. Malgré les nombreuses faillites, la confiance renait en Argentine et il semble bien que ce pays ait dépassé le point aigu de la crise. Ce retour de confiance se fonde sur l'excellente récolte de maïs qui vient à propos combler le déficit de la récolte de froment. Déjà la Caisse de conversion voit grossir de nouveau le montant d'or qu'elle possède et qui s'élevait au milieu de mars à \$ or 230 millions, contre \$ or 248 millions il y a un an. Un facteur, de nature à activer le reflux d'or vers l'Argentine, est l'importance des emprunts émis à Londres pour les diverses entreprises argentines pendant le premier trimestre de l'année courante : le total de ces emprunts aurait atteint, d'après le *Statist*, £ 12.166.000, contre £ 6.511.000 en 1913 et £ 7.178.000 en 1912.

Tandis que le niveau de l'or dans la Caisse de conversion argentine tend à se relever, il tend à fléchir par contre dans la Caisse brésilienne. D'après des informations que nous tenons pour exactes,

le stock d'or à la Caisse de conversion à Rio-de-Janeiro s'élevait à £ 18 millions fin décembre 1913. En trois mois, jusqu'à fin mars 1914, il est sorti £ 2.500.000, dont £ 850.000 dans la dernière semaine de mars. Le montant du stock se trouve donc ramené à £ 15.500.000. Il était urgent que des mesures fussent étudiées pour conjurer un nouvel et trop rapide abaissement. Les négociations qui se poursuivent actuellement à Londres entre les banques anglaises et le Gouvernement brésilien ont pour but de fournir au Trésor brésilien les avances nécessaires pour faire face à ses paiements, en évitant des sorties d'or pendant le trimestre critique d'avril-juin, où l'exportation ne fournit guère de traîtes sur l'étranger. En juillet, avec l'exportation de la nouvelle récolte de café, la situation économique commencera à se transformer. Le 4 0/0 1889 consolide sa reprise à 72.20, ex-coupon ; le 5 0/0 *Funding* reste à 100 ex-coupon ; le 4 0/0 1910 s'inscrit à 359 ; le 4 0/0 1911 se traite à 350.

Établissements de Crédit.

Le bilan de la Banque de France est un bilan de rentrées. L'encaisse or qui avait diminué de 8 1/2 millions il y a huit jours se présente en augmentation de 11 1/2 millions. Le portefeuille qui n'avait pas gagné moins de 250 millions dans le bilan précédent se retrouve en perte de 214 millions ; il se tient encore à 1.432 millions. Le chapitre « avances sur titres » se maintient à son niveau précédent. Les bénéfices bruts pour la semaine ont atteint 1.600.000 fr. L'action de la Banque s'est assez vivement relevée à 4625, en gain de 100 fr.

Le groupe des banques, mêmes celles sur lesquelles la spéculation a coutume de s'exercer, a été peu actif.

Le *Crédit Lyonnais* a accentué légèrement sa reprise de 1645 à 1646.

Le *Comptoir National d'Escompte*, resté insensible à la bousculade de la semaine dernière, se tient au cours de 1040. Nous avons publié dans notre dernier numéro le compte rendu de l'Assemblée tenue le 30 mars et les rapports *in-extenso*.

La *Société Générale*, qui a détaché le 6 courant un coupon de 13 fr. 75 net, s'inscrit à 800 contre 813.

Le *Crédit Industriel et Commercial* a peu varié aux environs de 725, offrant à ce cours un rendement intéressant pour un titre de cette qualité.

La *Banque Suisse et Française* se négocie à 647 contre 650 ; c'est un titre qui mérite l'attention, tant par son revenu actuel que par ses perspectives d'avenir. La situation de l'entreprise se fortifie, en effet, d'année en année, et son mouvement d'affaires s'étend constamment.

Les actions des banques d'affaires particulièrement attaquées la semaine dernière pendant la liquidation, puis en vive reprise ensuite, ont eu cette semaine un marché beaucoup plus calme ; elles se retrouvent un peu au-dessous des cours où elles avaient clôturé il y a huit jours.

La *Banque de Paris et des Pays-Bas* se négocie à 1643 contre 1647, en attendant l'Assemblée du 5 mai à laquelle il sera proposé le maintien du dividende à 75 fr. par action. *Banque de l'Union Parisienne*, dont l'Assemblée est convoquée pour le 2 mai et qui, elle aussi, maintient son dividende au chiffre antérieur de 50 fr., clôture à 964 contre 969. Le *Crédit Mobilier* a accentué sa reprise de 560 à 567.

Le *Crédit Français*, dont l'Assemblée est convoquée pour le 28 avril et qui maintient son dividende à 25 fr., s'est un peu alourdi à 445 contre 452.

La *Banque Française pour le Commerce et l'Industrie* a gagné quelques points à 272 contre 264, mais son marché est peu animé. La *Banque Transatlantique* s'est négociée à 277, son cours précédent. La *Société Marseillaise* reste inscrite à 750. Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, il sera proposé à l'Assemblée du 17 courant le maintien du dividende à 45 fr. par action libérée et 32 fr. 50 par action libérée de 250 fr. ; les actions nouvelles libérées de 125 fr. seulement recevront 26 fr. 25.

L'action *Banque Nationale de Crédit* se tient à 632 ; la part cote 136.50 contre 147.

La *Banque Privée* a peu varié à 400 contre 402. On trouvera plus loin le compte rendu de l'Assemblée du 30 mars.

La *Société Centrale des Banques de Province* ne donne lieu à aucune négociation.

La Société Nancéienne de Crédit Industriel et de Dépôts reste ferme à 591 contre 590, intéressante à ce cours par son revenu de 5.80 0/0; nous publions ci-après le compte rendu de l'Assemblée du 4 avril qui a voté un dividende de 42 fr. 50, dont le solde de 10 fr. sera payé le 1^{er} mai.

La Banque de Bordeaux, ex-droit à la souscription des 8.000 actions nouvelles qui se terminera le 14 courant, se tient à 520 contre 521. Ces actions sont offertes au pair aux actionnaires actuels à raison de trois actions nouvelles pour seize anciennes et aux porteurs de parts à raison d'une action nouvelle pour six parts. L'Assemblée du 2 avril, qui a décidé cette augmentation du capital, a approuvé les comptes de l'exercice et maintenu le dividende à 30 fr. par action.

Bien impressionnée par l'élévation de son dividende de 44 à 45 fr., l'action de la Société Française de Reports et de Dépôts conserve à 853 contre 855 presque toute sa récente reprise.

La Société Française de Banque et de Dépôts n'a pas varié à 633.

Le Comptoir Lyon-Allemand reste bien tenu à 449 contre 420.

Le Crédit Foncier de France se retrouve à 883. L'Assemblée du 4 avril, a porté le dividende de 35 à 37 fr. ; elle a, en outre, autorisé le Conseil à porter en une ou deux fois le capital de 250 à 300 millions et décidé l'extension des opérations au Maroc dans les mêmes conditions qu'en Algérie et en Tunisie. L'activité de cet établissement dans les opérations de prêts hypothécaires a été aussi intense qu'en 1882, l'une des meilleures années.

Les obligations Foncières et Communales sont soutenues ; les capitalistes y cherchent un refuge contre les émotions que leur ont causées depuis un an les titres à revenu variable et les obligations à gros rendement. Voici les cours des obligations qui ont un coupon à l'échéance du 1^{er} mai : Foncières 3 0/0 1879, 494 ; Foncières 3 1/2 1913, 499 ; Foncières 4 0/0 1913, 489.75.

Le Sous-Comptoir des Entrepreneurs est ferme à 405 contre 406.50 ; le Comptoir Central de Crédit (Naud), à la veille de détacher son coupon de 8 fr. 50, abandonne 5 fr. à 160.

Parmi les Sociétés foncières, la Foncière Lyonnaise s'avance de 437 à 443. Les Immeubles de France n'ont pas varié à 144 ; les obligations se tiennent respectivement à 182 et 218.75 ; la Compagnie Foncière de France, qui s'était relevée à 99 revient vivement à 98.75 ; la Rente Foncière est de nouveau faible à 611 contre 621.

L'Immobilière Parisienne et Départementale n'a aucun marché ; elle a détaché au début du mois un coupon de 10 fr.

Le groupe des banques algériennes est resté calme mais ferme : la Banque de l'Algérie clôture à 2930, en gain de 30 fr. La Compagnie Algérienne fait preuve de bonnes dispositions à 1389 contre 1375. Le Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie conserve à 655 toute l'avance prise sous l'influence de l'élévation de son dividende de 26 à 28 fr. Le Crédit Agricole, Commercial et Industriel, que le Crédit Foncier d'Algérie va d'ailleurs absorber, se négocie à 400 contre 403.

La Banque de l'Indo-Chine est en rapide reprise à 4520 contre 4500 ; la baisse exagérée des semaines précédentes a tenté sans doute des capitalistes sérieux toujours prêts à recueillir les titres de cette qualité.

La Banque de la Guadeloupe est revenue de 449 à 440 ; la Banque de la Guyane est restée inscrite à 900 et la Banque de la Réunion à 630 ; elles ont détaché le 6 avril des coupons semestriels respectifs de 19 fr. 40 et 50 fr., ce qui porte les répartitions totales pour l'exercice à 36 fr. 86 et 80 fr. ; la Banque de la Martinique est sans marché.

Le Crédit Foncier Colonial se tient à 410.

Le groupe des mines sud-africaines a constaté par sa fermeté relative avec le reste du marché, assez délaissé. L'Association Minière gagne encore 2 fr. à 248, tandis que la Central Mining se maintient à 208.

Le Crédit Anversois, n'a pas varié à 460. La Banque de l'Union de Rotterdam (Rotterdamsch Bankvereeniging) est assez ferme à 634. Ainsi que nous l'avons déjà dit, les bénéfices de l'exercice écoulé se sont élevés à 3.530.000 florins contre 3.070.000 en 1912 et le dividende a été fixé à 8 0/0 comme précédemment.

La Banque Espagnole de Crédit sans marché, reste inscrite à 266.

Les actions du Banco Nacional Ultramarino ont progressé légèrement de 470 à 472.

La Banque Commerciale Italienne, ex-coupon de 45 lire net, s'inscrit à 776 contre 780. Les 52.000 actions de 500 lire émises à 733 lire, jusqu'au 20 avril sont offertes par préférence aux actionnaires actuels à raison de une action nouvelle pour cinq anciennes.

Le Banco di Roma reprend de 94.50 à 98. Les comptes approuvés par l'Assemblée tenue récemment à Rome font ressortir un bénéfice net de 13.147.686 lire contre 15.354.911 lire en 1912. Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, le dividende, ramené de 7 à 6 lire, a été payé le 1^{er} avril.

Le groupe autrichien est lourd : la Banque I. R. P. des Pays Autrichiens dont l'Assemblée convoquée pour le 15 avril, doit maintenir le dividende à 30 couronnes, se traite à 570 comme précédemment. Le Crédit Foncier d'Autriche cote 1254 contre 1258 ; on trouvera plus loin le compte rendu de l'Assemblée du 24 mars ; le Crédit Foncier de Hongrie, qui a détaché le 6 son coupon de 27 fr., n'a pas eu de transactions depuis et reste inscrit à 478.

Bien que le marché des valeurs industrielles russes se soit en général amélioré, celui des banques est resté nerveux et le groupe à continué à faiblir ; presque toutes perdent encore quelques points : la Banque de l'Azoff-Don, se tasse encore de 1450 à 1495 puis reprend à 1600. Les résultats de l'exercice sont en progression ; les bénéfices bruts ont atteint 30.578.000 roubles contre 26.322.734 roubles et les bénéfices nets 9.100.627 roubles contre 7.336.584 roubles en 1912. Il sera proposé à l'Assemblée de porter le dividende de 37 rb. 50 à 40 rb. La Banque Russo-Asiatique faiblit de 724 à 717 malgré l'activité dont fait preuve cet établissement qui s'applique en ce moment à développer la production du coton au Turkestan. La Banque de l'Union de Moscou se tient à 711. Les bénéfices de l'exercice se sont élevés à 4.023.120 rb., à peu près égaux aux précédents et le dividende sera maintenu à 19 roubles.

La Banque de Commerce de Sibérie s'inscrit à 1630 contre 1612. Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, les bénéfices bruts de l'exercice ont été de 18.461.960 contre 13.601.613 en 1912 ; les bénéfices nets se sont élevés à 4.631.000 rb. contre 3.750.000 rb. en 1912 et le Conseil proposera à l'Assemblée convoquée pour le 19 avril, de porter le dividende de 45 à 16 0/0, soit de 37 rb. 50 à 40 roubles.

La Banque de Commerce Privée de Saint-Pétersbourg, se traite à 650, son cours précédent. Les bénéfices bruts de l'exercice s'élèvent à 7.083.082 rb. contre 5.898.637 rb. en 1912. Le bénéfice net se monte à 5.635.082 rb. contre 4.497.419 rb. Le dividende sera maintenu à 18 rb. 75. ; la Banque de Commerce Privée de Moscou reste inscrite à 750. La Banque Russse du Commerce et de l'Industrie cote 600 contre 880. Les comptes qui seront soumis à l'Assemblée du 26 mars/8 avril font ressortir un bénéfice net de 4.654.395 rb. contre contre 3 millions 268.429 rb. en 1912 et le dividende sera porté de 22 rb. 50 à 24 rb.

La tenue des banques qui opèrent en Orient ne s'est pas modifiée ; les transactions, dans ce groupe, restent des plus clairsemées : la Banque Ottomane consolide sa reprise précédente à 642 ; la Banque d'Athènes revient de 65 à 62, en attendant l'Assemblée convoquée pour le 29 mars/11 avril ; la Banque d'Orient se maintient à 107, un coupon de 2 fr. 50 représentant le solde du dividende de l'exercice 1913 a été détaché le 4 avril ; la Banque de Salonique revient de 104 à 101. Cette Société est à la veille de se modifier pour se mettre en harmonie avec ses nouvelles conditions de fonctionnement : elle serait transformée en Société grecque ; ses agences situées dans les territoires concédés à la Serbie seraient rattachées à la Banque Nationale de Serbie ou à la Banque Balkanique. En Turquie, une combinaison avec la Banque Nationale de Turquie est à l'étude sous les auspices de la Banque Russo-Asiatique.

Le Crédit Foncier d'Orient n'a pu conserver le bénéfice de sa récente reprise et revient de 470 à 463.

Le Crédit Foncier Egyptien a supporté quelques réalisations qui l'ont ramené de 743 à 733 ; la Land Bank of Egypt est immobile à 166 ; le Crédit Franco-Egyptien reprend légèrement de 151 à 153.

Le Crédit Foncier Franco-Canadien ne regagne pas la perte de 10 fr. supportée à la semaine pré-

cédente et reste à 730 ; la Caisse Hypothécaire Canadienne se maintient à 543.50.

La Banque Espagnole de l'Ile de Cuba passe de 440 à 443 ; l'action du Crédit Foncier Cubain reste offerte à 475.

La Banque Nationale de la République d'Haïti reste inscrite à 510, cours remontant au 14 mars ; la part qui donne lieu à des négociations un peu plus nombreuses évolue aux environs de 75.

Les titres des banques mexicaines ont supporté des réalisations consécutives à l'annonce de nouvelles défaites des troupes fédérales.

La Banque Nationale du Mexique perd 10 fr. à 504 ; la Banque de Londres et Mexico s'affaiblit encore de 254 à 244. La Banque Centrale Mexicaine est la seule du groupe à montrer une velléité de reprise de 71 à 72.50. L'Assemblée extraordinaire n'ayant pu se tenir le 7 avril a été remise au 9 mai. Elle aura à donner au Conseil l'autorisation de vendre dans les conditions qu'il estimera les plus favorables, et à l'exception des édifices que la Banque occupe, les immeubles qu'elle possède et qu'elle pourrait acquérir. Le Crédit Foncier Mexicain reste à 140. La Banque de Guanajuato dont l'Assemblée doit se tenir le 15 avril, reste inscrite à 63. La Banque de l'Etat de Mexico est toujours offerte à 90.

La Société Foncière du Mexique reste inerte à 14.

Les banques argentines sont diversement traitées : le Banco Español del Rio de la Plata revient de 382 à 378 ; la Banque Française du Rio de la Plata termine sans grand changement à 529 contre 530.

Le Crédit Foncier Argentin passe de 797 à 803, stimulé par la situation favorable qu'ont fait ressortir les comptes présentés à la récente Assemblée qui a porté le dividende de 30 à 35 fr. La Banque Hypothécaire Franco-Argentine se retrouve à 620 contre 635. Le Crédit Foncier de Buenos-Ayres et des Provinces Argentines est soutenu à 543. Rappelons qu'à l'Assemblée convoquée pour le 30 avril, le Conseil proposera de maintenir le dividende à 30 fr.

Le Crédit Foncier de Santa-Fé consolide sa reprise à 353. L'Assemblée se tiendra le 15 mai à Santa-Fé.

Les banques brésiliennes n'ont donné lieu qu'à de rares négociations.

Le Crédit Foncier du Brésil reste inscrit à 550, cours remontant au 14 mars. L'obligation 5 0/0 Banque de Crédit Hypothécaire et Agricole de l'Etat de São Paulo reste inscrit à 407. L'obligation 5 0/0 Banque Hypothécaire et Agricole de l'Etat d'Espírito-Santo est offerte à 295. L'obligation 5 0/0 Crédit Foncier et Agricole de l'Etat de Minas Geraes s'est maintenu entre 360 et 364.

L'action Banque Franco-Japonaise s'est échangée aux environs de 205.20.

Chemins de fer.

Pour la douzième semaine, du 19 au 25 mars, les recettes de nos grandes Compagnies présentent les diminutions suivantes par rapport à la période correspondante de 1913 : Nord — 534.000 fr. ; Lyon — 1.600.000 fr. ; Orléans — 507.000 fr. ; Est — 87.000 fr. ; Midi — 267.000 fr. Depuis le 1^{er} janvier, les recettes sont en diminution : Nord — 272.000 fr. ; Lyon — 3.870.000 fr. ; Orléans — 3.397.000 fr. ; Est — 1.750.000 fr. ; Midi — 1.237.000 fr.

Après l'Assemblée de la Compagnie d'Orléans, qui s'est tenue le 31 mars et dont nous avons rendu compte dans notre précédent numéro, celle de la Compagnie de Lyon s'est réunie le 3 avril. Nous en donnons plus loin le résumé. L'Assemblée de la Compagnie de l'Est se tiendra le 24 courant ainsi que celle de la Compagnie du Midi, celle de la Compagnie du Nord se réunira le 30.

Nous avons déjà signalé les répartitions annoncées par toutes les Compagnies pour l'exercice 1913. Rappelons qu'exception faite du Lyon qui a réduit son dividende de 58 à 57 fr. et de l'Est qui va le porter de 38 fr. 50 à 37 fr. 50, les autres Compagnies ont maintenu leur taux de répartition : Nord 74 fr., Orléans 59 fr. et Midi 50 fr.

Le marché des actions de nos grandes Compagnies a conservé toute sa fermeté et les cours se sont peu écartés de ceux de la semaine écoulée.

Le Nord se retrouve à 1714, l'action de jouissance à 1310. Le Lyon oscille entre 1295 et 1300, l'action de jouissance progresse de 812 à 819.50. L'Orléans s'inscrit à 1320 coupon de 39 fr. détaché

le 4 ; l'action de jouissance qui a détaché le même coupon reste calme à 890. L'Est revient de 926 à 922 mais reprend en clôture à 928 et l'action Midi n'a pas varié à 4105.

L'Ouest (en liquidation) a abandonné quelques points à 860 en détachant le 4 son coupon de 21 fr., solde du dividende de l'exercice 1913. L'action de jouissance est à 465, coupon de 21 fr. détaché le même jour.

Bonne tenue des obligations de nos grandes Compagnies. Leur marché retrouve en ce moment un regain de faveur dû à ce que les nouveaux impôts qui entrent en application le 1^{er} juillet, ne feront supporter à ces titres qu'une augmentation de 0,25 à 0,30 0/0 du droit de transmission. Voici le cours des titres 3 0/0 qui ont détaché leur coupon semestriel au début du mois : *Nord série B* 410.50, *Nord-Est Français* 400.25, *Lyon* 1835 412, *fusion nouvelle* 400.25, *Dombes et Sud-Est anciennes* 400, *nouvelles* 398.50, *Victor-Emmanuel* 403, *Orléans nouvelles* 406.25, *Midi nouvelles* 409.50, *Ouest nouvelles* 404.

L'Est nouvelle 4 0/0 est bien tenue à 495 coupon de 10 fr. détaché ce mois-ci.

Parmi les chemins secondaires, l'action *Sud de la France* gagne encore quelques points de 157 à 163, l'obligation 3 0/0 attend à 380 contre 374 l'échéance semestrielle du 15 courant. Les *Chemins Départementaux* (200 fr. payés) restent calmes à 634. L'Assemblée tenue le 7 avril a approuvé les comptes de l'exercice 1913 et fixé le dividende à 24 fr. contre 22 fr. en 1912; une somme de 100.000 fr. a été portée à la réserve spéciale, 112.000 fr. ont été affectés au compte d'amortissement et le solde de 3.772 fr. 36 a été reporté à nouveau.

Les *Chemins Economiques du Nord* se maintiennent à 234 l'ordinaire et 307 la privilégiée.

Les *Chemins de fer des Landes* s'échangent à 465 coupon de 11 fr. 25 détaché le 1^{er} avril. Les *Régionaux des Bouches-du-Rhône* sont fermes à 507 contre 501. Les *Chemins de fer de la Camargue* restent sans marché ; l'Assemblée est convoquée pour le 14 mai.

Les chemins algériens restent calmes et soutenus. *Bône-Guelma* est à 635, coupon de 15 fr. détaché le 6 avril. Le ministre des Travaux publics a fait connaître que le Conseil d'Etat venait de donner un avis favorable au rachat de la Compagnie.

L'Est-Algérien se retrouve à 644, et l'Ouest-Algérien à 625. Les *Chemins de fer sur Routes d'Algérie* consolident leur avance précédente à 255.25 l'ordinaire et 253 la privilégiée, avec la perspective d'un dividende minimum de 10 fr. pour l'exercice 1913.

Dakar à Saint-Louis a relativement peu varié à 1.080 contre 1085. L'obligation *Indo-Chine* et *Yunnan* a détaché le 6 avril son coupon de 7 fr. 50 et s'inscrit à 395.

L'action *Congo Supérieur aux Grands Lacs* est bien traitée à 273 comme précédemment.

Les chemins espagnols ont perdu quelques points sur leur avance de la semaine dernière ; les cours restent cependant bien tenus.

Le *Nord de l'Espagne* termine à 442 contre 446, *Madrid-Saragosse* revient de 449 à 443 ; les *Andalous* se maintiennent à 323. L'agio de l'or, à Madrid, n'a pas changé à 6.10 0/0. Nous avons déjà vu que les Compagnies du Nord de l'Espagne et du Madrid-Saragosse avaient décidé de maintenir leur dividende au chiffre antérieur de 24 pesetas. Il est fort probable, que la Compagnie des Andalous maintiendra également sa répartition à 12 pes. 50 par action.

Voici le tableau comparatif des recettes des trois Compagnies :

	1914	Défauts avec 1913
Saragosse, 1 ^{er} janv. au 10 mars. Pes.	23.257.751 63	— 689.003 99
Nord de l'Espagne, 1 ^{er} janv. au 20 m ^{er} .	30.472.727 21	— 1.302.559 02
Andalous, 1 ^{er} janv. au 31 mars.....	7.032.693 »	+ 644.253 »

Peu de changement parmi les obligations des chemins espagnols : les *Nord de l'Espagne* 3 0/0 1^{re} et 2^{re} hypothèques sont activement traitées à 365 et 359 coupon semestriel détaché au début du mois, ainsi que les *Asturias, Galice et Léon* 3 0/0 à 353.50 celles de 1^{re} hypothèque, 344.75 celles de 2^{re} hypothèque et 339.50 celles de 3^{re} hypothèque.

La situation reste la même pour les *Chemins*

Portugais. L'agio de l'or, à Lisbonne, reste tendu à 18 0/0. Les obligations 3 0/0 s'échangent sans entraînement à 300.50 celles à revenu fixe et 204.50 celles à revenu variable.

L'obligation 4 1/2 0/0 *Méridionaux Portugais* s'est négociée à 424, coupon de 10 fr. 40 net détaché le 1^{er} avril. L'obligation 4 0/0 *Nord du Portugal*, depuis longtemps délaissée, s'est traitée à 340, donnant à ce cours un rendement dépassant 5,80 0/0.

Les *Méridionaux Italiens* ont repris de 517 à 523, sur la nouvelle que la Société proposerait de maintenir à 29 lire son dividende de 1913, malgré la décision défavorable de la Cour d'appel au sujet du procès concernant le déficit des caisses de pension. Il faut d'ailleurs noter que la Compagnie possède une réserve de 12 millions de lire constituée en vue des conséquences de ce procès.

Les *Chemins Lombards* restent comme la semaine dernière, l'action complètement négligée, l'obligation ancienne avec un marché plus actif à 257, la série X à 252, coupon d'avril détaché, et la 4 0/0 à 374. Les recettes du mois de mars s'élèvent à 13.367.480 cour., soit une diminution, par rapport à mars 1913, de 578.072 cour. sur les comptes provisoires et de 877.642 cour. sur les comptes définitifs. Pour le premier trimestre de 1914, les recettes s'élèvent à 33.346.845 cour., soit une diminution de 582.893 cour. sur les comptes provisoires et de 2.234.524 cour. sur les comptes définitifs de la période correspondante de 1913.

Les *Alpes Bernoises* se maintiennent de 305 à 310.

Le groupe des chemins ottomans est toujours calme tout en montrant de meilleures dispositions. *Damas-Hamah privilégiée* 4 0/0 se traite à 424 contre 446, et l'obligation à revenu variable a progressé de 255.50 à 265. *Smyrne-Cassaba* 4 0/0 2^{re} série s'est maintenue à 371. Celle de 1^{re} série s'est échangée à 413 contre 410. *Jonction Salonicque-Constantinople* 4 0/0 s'immobilise à 296.

A l'approche de la fin du mois, époque vers laquelle on estime que la Commission du commerce fédéral fera connaître sa décision sur la surélévation des tarifs de chemins de fer aux Etats-Unis, les bruits les plus divers circulent sur le taux de cette augmentation. Les chemins américains restent soutenus. *Atchison, Topeka and Santa-Fé* reprend légèrement de 498.50 à 502, sur l'annonce d'un dividende de 1 1/2 0/0 aux actions ordinaires, malgré la diminution des recettes.

L'obligation *New-York, New-Haven* 4 0/0 s'inscrit à 407, coupons de 9 fr. 88 net détaché ces jours derniers. Ce titre nous paraît propre à attirer l'attention des capitalistes en raison de son taux de capitalisation élevé au cours actuel, de son remboursement à 500 fr. à brève échéance (1922).

Saint-Louis and San Francisco 5 0/0 revient de 261 à 248. *Chicago-Milwaukee* 4 0/0 gagne encore quelques points de 431.50 à 439.

Les *Chemins de fer de Santa-Fé* sont plus fermes à 518 contre 513.

Les titres de la *Brazil Railway Cy* se retrouvent à 169 contre 168 l'action privilégiée, 222 l'action cumulative 6 0/0 (ex-bonus) et 130 l'ordinaire.

Les *Fédéraux Brésiliens* 5 0/0 (Sud-Minas) finissent à 330 contre 329.

L'action de seconde préférence des *Chemins Nationaux du Mexique* a conservé son cours antérieur de 64 fr. 50. L'obligation 4 0/0, dont le coupon d'avril va être payé en notes 6 0/0 remboursables en trois ans, s'est échangée à 335.

Valeurs diverses.

Les titres du *Canal de Suez* sont irréguliers, plutôt lourds : l'action cote 5030 contre 5050, la part de fondateur 2280 contre 2295 et la part civile 3572 contre 3340. Cependant, on constate un accroissement de 1 million de francs dans les recettes pour le premier trimestre pendant lequel 1.362 navires ont traversé le canal contre 1.342 et 1.447 pour les mêmes périodes de 1913 et 1912. Voici les résultats comparés en 1913 et 1914 :

	1913	1914
Du 1 ^{er} janvier au 31 mars. Fr.	32.550.000	33.520.000
Du 1 ^{er} au 7 avril.....	2.410.000	3.060.000
Du 1 ^{er} janvier au 7 avril. Fr.	34.960.000	36.080.000

Les *Bons de Panama* dont le prochain tirage a lieu le 15 mai, se négocient à 412.50 contre 413.

On n'a aucune nouvelle de pourparlers relatifs au renouvellement du Pool de l'Atlantique, mais on dit qu'une entente vient d'être conclue entre la Hamburg-Amerika et la Norddeutsche Lloyd et l'Austro-Américana pour une durée de quinze ans élevant de 4 à 7 0/0 la part du port de Trieste au mouvement d'émigration du Pool Continental. En même temps, les deux Compagnies allemandes cèdent à un groupe autrichien leur portefeuille d'actions Austro-Américana.

L'action ordinaire de la *Compagnie Générale Transatlantique* presque sans marché, s'est traitée à 151 contre 149, tandis que la priorité, plus animée, a reculé de 157 contre 148.

L'action ordinaire des *Messageries Maritimes* est de nouveau faible à 94 contre 98 et la privilégiée suit à 152 contre 153. L'Assemblée est convoquée pour le 29 mai : le bruit court qu'il ne lui sera proposé la répartition d'aucun dividende aux actions privilégiées ; ce bruit nous semble actuellement pour le moins prématuré.

Les *Chargeurs Réunis* se négocient à 560 contre 564, la *Compagnie Havraise Péninsulaire* à 641 contre 564. L'Assemblée est convoquée pour le 24 avril. Les comptes qui lui seront présentés font ressortir un bénéfice net de 952.318 fr. contre 719.029 fr. en 1912 ; le dividende sera vraisemblablement porté de 33 à 40 fr.

L'*Est-Asiatique Danois* est très ferme à 974, son cours précédent. L'Assemblée tenue à Copenhague le 18 mars, a approuvé les comptes de l'exercice et porté le dividende, ainsi que nous l'avions fait prévoir, de 40 à 50 kr.

Le *Métropolitain* a conservé à 532 tout le bénéfice de sa récente reprise.

Le *Nord-Sud* continue à s'effriter lentement à 143 contre 147.

L'action de capital de la *Compagnie Générale des Omnibus* dont la hausse avait été très rapide la semaine précédente, s'est un peu tassée de 580 à 578 ; l'action de jouissance s'est tenue au cours de 245. On commence à avoir quelques détails sur le bilan qui sera présenté à la prochaine Assemblée. Voici pour les trois derniers exercices, le tableau des recettes, des dépenses d'exploitation et des bénéfices :

	1911	1912	1913
Recettes autobus..	20.631.391	29.516.086	34.785.313
Recettes tramways.....	21.134.360	21.259.468	23.175.015
Recettes divers..	1.705.633	1.075.726	828.205
Recettes totales..	43.371.385	52.552.291	58.888.534
Dépenses d'exploitation.....	46.171.798	49.063.772	53.046.141
Bénéfices.....	— 2.800.413	3.488.518	5.822.392

Les bénéfices d'exploitation ont progressé rapidement, ce qui permet, malgré l'augmentation des charges financières, de prélever sur les bénéfices nets, le dividende de 20 fr. des 126.000 actions de capital ; celui de 40.000 actions nouvelles émises à 600 fr. en novembre dernier, est prélevé sur la prime d'émission et celui des 34.000 actions de jouissance, sur les réserves. Ces dernières ont d'ailleurs encore droit, pour la dernière fois, au même dividende de 20 fr. à prélever sur les réserves pour l'exercice en cours. Ces différentes affectations laissent disponibles 400.000 fr. environ qui serviront à créer un compte pour renouvellement des voies et du matériel. L'ensemble des comptes de réserves atteint 14.989.299 fr. 51, non compris la réserve de 74.742.349 fr. 31 provenant du remboursement des obligations anciennes et destinée à équilibrer le compte de réforme d'éléments d'actif qui a atteint à la fin de 1913, environ 53 millions de francs.

Pour l'exercice en cours, les recettes continuent à progresser. Voici celles de la treizième semaine de 1913 et 1914 :

	Du 26 mars au 1 ^{er} avril
	1913
Omnibus.....	Fr. 673.515 55
Tramways.....	422.764 15
Totaux....	Fr. 1.096.279 70
	1914
Omnibus.....	Fr. 750.215 60
Tramways.....	524.626 75
Totaux....	Fr. 1.274.842 35

	Du 1 ^{er} janvier au 1 ^{er} avril
Omnibus.....	Fr. 8.623.345 30
Tramways.....	5.488.781 20
Totaux....	Fr. 14.112.126 50

La action ordinaire *Compagnie Parisienne de Tramways* a peu varié à 166 contre 167 ; l'action privilégiée a progressé de 230 à 235. L'Assemblée du 4 avril,

dont ont trouvée plus loin le compte rendu, a maintenu ainsi que nous l'avions fait prévoir, les dividendes à 10 fr. et 12 fr. 50 ; ces dividendes sont payables le 4^{er} mai. Les recettes de mars se sont élevées à 878.450 fr. 45 contre 894.754 fr. 45 en mars 1913, ce qui porte le total pour le premier trimestre à 2.468.646 fr. 40 contre 2 millions 550.400 fr. 80 pour le premier trimestre de l'exercice précédent.

Les *Chemins Nogentais* reste inscrits à 528. Depuis le 4 avril, les 6.284 obligations nouvelles 5/0 de cette Société sont admises aux négociations et inscrites à la cote au comptant.

L'action ordinaire des *Tramways de l'Est-Parisien* s'est tenue à 67 et la privilégiée a coté 68 contre 67.50. Les *Tramways de la Rive Gauche* valent 49 contre 49.50 et les *Tramways de l'Ouest-Parisien* sont abandonnés à 23.

L'action de capital des *Tramways de Paris et du Département de la Seine* gagne encore 2 fr. à 253 ; l'action de jouissance se négocie à 72 son cours précédent.

L'action *Compagnie Générale Française de Tramways*, dont le marché est actuellement peu animé, reste inscrite à 513. On trouvera plus loin le compte rendu de l'Assemblée du 3 avril qui a porté le dividende de 27.50 à 28.75 par action. Voici les recettes des réseaux de la Compagnie et de ceux de ses filiales pour les premiers trimestres de 1913 et 1914 :

Du 1 ^{er} janv. au 31 mars		
	1913	1914
		Differences
Marseille..	2.636.842 75	2.606.540 03 — 30.302 72
Le Havre..	629.557 05	647.445 75 + 17.888 70
Nancy....	424.748 20	470.474 50 + 27.446 30
Orléans...	149.332 25	145.491 75 — 3.840 50
Totaux.	3.858.480 25	3.869.672 03 + 11.191 78
Cambray ..	41.562 10	42.303 65 + 741 55
St-Quentin	69.657 »	66.786 50 — 2.870 50
Totaux.	111.219 10	109.090 15 — 2.128 95
Tunis -		
Urbain..	275.789 15	284.796 75 + 9.007 60
T. G. M.	135.504 55	145.647 05 + 10.142 50
Totaux.	411.293 70	430.443 80 + 19.152 10
Toulon....	388.606 20	406.032 10 + 17.425 90

Les *Tramways de Bordeaux* n'ont pas varié à 240. Les *Tramways de Rouen* cotent 665 contre 664. Les *Tramways du Var et du Gard* progressent encore de 132 à 134. Les *Tramways d'Amiens* n'ont pas varié à 440. L'action *Société Versaillaise de Tramways* reprend de 545 à 550.

Les *Tramways de Tunis* valent 114 contre 116 ; l'Assemblée extraordinaire qui doit voter une augmentation de capital se tient au moment où nous mettons sous presse. L'action *Tramways Algériens* s'avance vivement de 2660 à 2698.

Les *Tramways de Roubaix-Tourcoing* se négocient à 527.10 contre 526. L'action *Tramways Électriques d'Angers* se tasse de 295 à 291.

Les *Tramways Électriques d'Oran* restent inscrits à 460.

L'*Omnium Lyonnais*, dont le marché est très calme, reste inscrit à 138.

L'action *Société Parisienne pour l'Industrie des Chemins de fer et Tramways Électriques* cote 282 contre 281 ; la part s'avance rapidement de 338 à 360.

L'action de capital *Railways et Electricité* cote 761 contre 764 ; l'action de dividende gagne encore 2 fr. à 744. L'Assemblée est convoquée pour le 22 avril à Bruxelles ; les comptes qui lui seront soumis font ressortir un bénéfice net de 4 millions 709.258 fr. 40 contre 3.298.464 fr. 49 en 1912. Il lui sera proposé de répartir des dividendes de 40 fr. par action de capital, 20 fr. par action de jouissance et 31 fr. par action de dividende contre respectivement 39 fr., 49 fr. et 25 fr. 09 pour l'exercice précédent.

L'action *Compagnie Belge de Chemins de fer Réunis* ne donne lieu à aucune transaction. Les actionnaires sont convoqués en Assemblée le 22 avril à Bruxelles. Les comptes qui lui seront soumis font ressortir un bénéfice net de 1.777.215 fr. contre 1.599.007 fr. précédemment. Les dividendes seront de 20 fr. par action de capital, 5 fr. par action de jouissance et 73 fr. par action de dividende contre respectivement 19 fr., 4 fr. et 58 fr. pour l'exercice 1912.

Les *Tramways de Buenos-Ayres* n'ont pas varié à 122.

Voici les recettes de la treizième semaine de 1914 se terminant le 1^{er} avril :

	1913	1914
Pour la semaine	Fr. 1.449.897	1.412.101
Depuis le 1 ^{er} janvier	18.250.062	18.818.065

Les *Tramways de Mexico* reculent de 380 à 367. Une fois de plus, l'imbroglio mexicain a déçu la Bourse. On pensait que la bataille de Torréon marquerait un pas décisif vers la solution ; il semble maintenant qu'il n'en est rien et que la situation peut encore trainer en longueur. Les valeurs mexicaines en ont souffert malgré l'annonce de la reprise du service de la dette.

Les *Voitures à Paris* se négocient à 198 contre 199. L'Assemblée est convoquée pour le 29 avril. On croit qu'il lui sera proposé de porter le dividende de 10 à 11 fr.

L'action *Compagnie Française des Automobiles de Place* progresse encore de 213 à 215 ; la part consolide sa rapide avance à 785 contre 795. L'Assemblée ordinaire se tiendra le 24 avril et il lui sera proposé, ainsi que nous l'avons déjà dit, de porter le dividende des actions de 7 à 10 fr. Les *Autos-Fiacres* se tiennent à 105 et la part s'avance de 200 à 204. L'Assemblée qui doit se tenir au moment où nous mettons sous presse doit maintenir ses dividendes à 7 fr. 50 par action et 10 fr. 47 par part. Elle aura en outre à approuver la fusion avec la Société des Automobiles de Place, que les actionnaires de cette dernière Société ont voté dans leur Assemblée du 6 courant. Les bases de la fusion sont : création de 35.000 actions nouvelles de 500 fr. de la Compagnie Française des Automobiles de Place ; division des 7.500 parts de cette Société en quarts et création de 10.500 nouvelles parts ; remise à la Compagnie des Autos-Fiacres des 35.000 actions et 10.500 nouvelles parts. Dans ces conditions, les porteurs de titres de la Compagnie des Autos-Fiacres recevraient une action nouvelle des Automobiles de Place pour deux actions et une part nouvelle pour une part bénéficiaire.

Les *Compteurs-Taximètres* reviennent de 249 à 242.50.

Les *Bateaux Parisiens*, dont l'Assemblée est convoquée pour le 14 avril, se négocient à 298.50 contre 298. Ainsi que nous l'avons déjà dit, les bénéfices ont peu varié d'une année à l'autre ; le dividende sera maintenu à 17 fr.

L'action ordinaire des *Wagons-Lits* a peu varié à 422 contre 421 ; la privilégiée s'est avancée de 422 à 433. On trouvera plus loin les comptes qui seront soumis à l'Assemblée du 21 avril, à laquelle il sera proposé le maintien du dividende à 20 fr. pour les deux catégories d'actions. Elle aura en outre, ainsi que nous l'avons déjà dit, à confirmer l'autorisation donnée par l'Assemblée du 6 octobre 1911 pour l'émission de 25.000 actions nouvelles de 250 fr. qui portera le capital à 75 millions.

Les valeurs de gaz font toujours preuve de beaucoup de fermeté : l'action *Eclairage, Chauffage et Force Motrice* a repris de 258 à 260. Le *Gaz de Paris* a maintenu sa récente avance à 278 ; le *Gaz Central*, ex-coupon de 60 fr. et ex-troisième remboursement de 50 fr. se négocie à 1379 contre 1660, rattrapant ainsi une partie du coupon détaché. On trouvera plus loin le compte rendu de l'Assemblée du 27 mars.

Le *Gaz Continental* cote 572 contre 575, *Gaz et Eaux* 575 contre 577 ; l'Assemblée est convoquée pour le 7 mai.

L'*Union des Gaz 1^{re} série* vaut 703 contre 714 ; la 2^{re} série n'a pas varié à 596.

Le *Gaz pour la France et l'Etranger* accentue son avance de 703 à 709, bien impressionné par l'annonce de la mise en paiement, le 7 mai prochain, d'un acompte de dividende de 10 fr., égal à celui distribué l'an dernier à pareille époque.

Le *Gaz Belge* cote 1026 contre 1030. Le *Gaz et Electricité de Marseille* a peu varié à 585 contre 586. L'*Eclairage de Bordeaux* vaut 443 contre 440.50, et les *Usines à Gaz du Nord et de l'Est* 596 contre 599.

L'action *Gaz et Eaux de Tunis*, dont l'Assemblée est convoquée pour le 13 mai ne donne lieu à aucune négociation.

Les titres du *Gaz de Madrid* n'ont pas varié, l'action ordinaire à 200 et la privilégiée à 208.50. Les obligataires sont convoqués en Assemblée le 14 avril et les actionnaires en Assemblée extraordinaire le 22 avril.

Le *Gaz et Electricité de Lisbonne* reste sans marché, inscrit à 260.

Le *Gaz de Rome* est ferme à 849 contre 848. Il semble qu'on se rende maintenant mieux compte de la véritable valeur de l'affaire dont la situation industrielle très belle rachète amplement une situation financière momentanément un peu chargée par le développement très rapide de l'entreprise.

Philadelphia cote 215 contre 217.

Le *Bec Auer* ex-coupon de 55 fr. vaut 4099 contre 4431. On trouvera plus loin le compte rendu de l'Assemblée tenue le 31 mars.

La *Compagnie Générale des Eaux* s'avance de 2061 à 2083 en attendant l'Assemblée qui doit se tenir pendant la seconde quinzaine de mai et qui portera le dividende de 92 fr. à 94 fr.

Les *Eaux pour l'Etranger* dont le dividende sera maintenu à 16 fr. reprennent de 286 à 291.

Les *Eaux de la Banlieue de Paris* cotent 518 contre 515 ; l'Assemblée est convoquée pour le 25 avril. La *Société Lyonnaise des Eaux et de l'Eclairage* s'améliore un peu de 750 à 732. Les *Eaux et l'Electricité de l'Indo-Chine* gagnent encore 10 fr. à 880.

Les *Eaux de Vichy* reprennent de 1980 à 2000 ; les *Eaux de Vals* se tiennent à 191 ; les *Eaux d'Evian* progressent de 590 à 600 ; les *Eaux Minérales et de Bains de Mer* sont un peu mieux tenues à 62.25 contre 61.

Les valeurs d'électricité ont fait preuve pendant la semaine de bonnes dispositions et beaucoup gagnent du terrain, les plus spéculatives en tête.

La *Compagnie Parisienne de Distribution d'Électricité* accentue rapidement sa reprise de 540 à 552. Le *Secteur Popp* gagne 8 fr. à 880. L'action *Edison* consolide sa récente avance à 680 contre 689, la part également à 278 contre 280.

Le *Secteur de la Place Clichy* recule de 1583 à 1570. Le *Triphasé* dont le marché est à peu près nul reste inscrit à 760.

L'*Eclairage et Force par l'Electricité* a peu varié à 1089 contre 1090. Le *Secteur de la Rive Gauche* est toujours lourd à 267.50 contre 266.

L'*Ouest-Lumière* reprend de 438 à 441, tandis que l'*Est-Lumière* se tasse de 149 à 143.

La *Compagnie Générale de Distribution d'Énergie Électrique* reprend de 480 à 484. C'est le 6 avril qu'a été close la souscription aux 8.000 actions nouvelles de 500 fr. émises au pair et réservées aux actionnaires à raison d'une action nouvelle pour trois anciennes.

L'action *Electricité de Paris*, très attaquée les semaines précédentes, reprend vivement de 643 à 654 ; la part suit à 1383 contre 1370. L'action *Electricité et Gaz du Nord* progresse de 364 à 368 ; la part, sans marché, reste inscrite à 1027.

L'action *Energie Électrique du Nord de la France* vaut 359 contre 360 ; c'est un titre qui mérite d'attirer l'attention par ses perspectives d'avenir, les recettes allant toujours en croissant. Pour février dernier elles se sont élevées à 375.003 fr. contre 269.597 fr. en février 1912.

L'action *Société Havraise d'Énergie Électrique* conserve, à 619, toute sa récente avance ; l'action de dividende gagne encore 3 fr. à 378. Ces titres paraissent intéressants aux cours actuels et par leur rendement et par le développement rapide de l'entreprise au Havre et dans sa banlieue, où elle possède une intéressante clientèle tant pour l'éclairage que pour la force. Tout récemment encore, elle vient de conclure, avec les Chemins de fer de l'Etat, un contrat de fourniture de courant pour leurs services du Havre et des environs, contrat qui ne se termine qu'en 1943 avec la concession de la Société Havraise.

L'action *Forces Motrices du Rhône* s'inscrit à 605. Il sera proposé à la prochaine Assemblée de porter le dividende des actions de 28 à 28 fr. 50, et celui des parts de 21 à 24 fr. 50.

L'*Energie Électrique du Littoral Méditerranéen* se tient à 445.

L'action *Société Industrielle d'Énergie Électrique* se tasse de 254 à 251, la part cote 78 contre 77.50. L'action de priorité *Electricité de Varsovie* gagne encore 20 fr. à 745, bien impressionnée par l'annonce de l'élevation probable du dividende de 34 fr. 76 à 37 fr. 45. L'action ordinaire recevrait alors 60 fr. contre 40.

L'*Energie Industrielle* se tient à 93 ; la progression des recettes de la Compagnie et de ses filiales semblent pourtant mériter mieux.

Voici, pour le mois de janvier, les résultats d'exploitation des réseaux d'Energie Industrielle et de ses filiales :

Réseaux	Recettes	Bénéfices d'exploitation	
		1913	1914
Bourg-d'Oisans...	2.434 20	959 60	1.497 10
Drôme-Nord (Montélimar, St-Rambert, etc.)	8.733 40	2.431 05	4.511 15
Drôme-Sud (Dieulefit-Valréas, etc.)	5.786 55	3.963 81	4.271 11
Est de Lyon.....	8.002 63	2.361 43	3.130 14
Haute-Auvergne.....	3.483 50	556 45	36 »
Madagascar.....	37.870 47	27.784 29	27.523 90
Montargis.....	12.671 25	»	5.729 35
Rhône-et-Loire....	20.757 64	8.573 01	10.453 95
Côte-d'Or (Beaune, Montceau-les-Mes)	12.824 »	»	5.890 32
	112.563 64	46.629 64	63.043 02
Energie Electrique de la Basse-Loire	91.409 86	18.028 82	43.427 20
Société d'Alais....	27.068 50	12.261 90	15.843 25
Cie Gé ^e Electricité du Sud - Ouest (Blois, Romorantin, Dax, etc....)	64.409 25	»	27.064 35
	182.887 61	30.290 72	86.334 80
Totaux généraux..	295.451 25	76.920 36	149.377 82

Le réseau de Montargis est entré dans l'Energie Industrielle au 1^{er} avril 1913.

Le réseau de l'Aube ne figure plus dans le tableau, il a été cédé à la Champagne Electrique. Par contre, le réseau de la Côte-d'Or est entré dans l'Energie Industrielle le 1^{er} janvier 1914 et la Société a pris un intérêt important dans la Compagnie Générale Electrique du Sud-Ouest.

La Compagnie Electrique de la Loire et du Centre se traite à 369 contre 370. Ce titre d'une affaire en plein développement dans une région particulièrement industrielle paraissent intéressants en vue de l'avenir.

L'Union Electrique, sans marché, reste inscrite à 93. L'action de priorité du Sud-Electrique se tient à 230.

L'action privilégiée série A de la Société Toulousaine du Bazacle n'a pas varié à 243, non plus que l'action B de 250 fr. à 210.

L'action de la Compagnie d'Electricité de la Province de Buenos-Ayres n'a aucun marché ; l'obligation vaut 335 contre 347. La Société Indo-Chinoise d'Electricité gagne vivement 20 francs à 893.

La Compagnie Française Thomson-Houston maintient à 719 toute sa récente reprise. Le Conseil a décidé de proposer à l'Assemblée, qui se tiendra le 9 mai, le maintien du dividende à 35 fr. L'Hellenique Thomson-Houston est fermé à 86.50. L'Assemblée doit se tenir au moment où nos mettons sous presse ; les comptes font ressortir, ainsi que nous l'avons déjà indiqué, un bénéfice de 755.169 dr. en moins-value de 55.820 sur l'exercice précédent ; le dividende sera maintenu à 5 dr. par action.

La Compagnie Centrale d'Energie Electrique se tasse de 508 à 500.

L'action Jeumont accentue sa reprise de 414 à 419 et la part suit à 668 contre 665.

La Compagnie Générale d'Electricité, qui était restée calme pendant une quinzaine à 1225, s'avance cette semaine à 1240.

Les Applications Industrielles restent inscrites à 265 avec un marché intermittent.

La Société Industrielle des Téléphones est restée à 275.

Les Travaux d'Eclairage et de Force, ex-coupon de 30 fr. détaché le 8 avril, se négocient à 564.50 contre 588. L'Assemblée du 6 avril a, en effet, maintenu le dividende au même chiffre que pour l'exercice précédent.

L'Eclairage Electrique reprend un peu de 113 à 115. La Maison Bréguet reprend de 595 à 600 et la Société Gramme se tient à 465.

Les Télégraphes du Nord se traitent : les unités à 870 contre 875 et les coupures à 821 contre 834. Ainsi que nous l'avons déjà dit, le Conseil proposera à l'Assemblée du 25 avril le maintien du dividende à 50 fr. par action.

Les Câbles Télégraphiques reprennent de 131 à 136. L'American Telephone n'a pas varié à 644.

Les Docks et Magasins Généraux de Paris s'alourdissent à nouveau de 576 à 570, malgré les

bruits, non confirmés d'ailleurs, d'une augmentation possible du dividende pour l'exercice 1913 qui aurait laissé, dit-on, un bénéfice net sensiblement supérieur à celui de 1912.

Les Docks de Marseille, dont l'Assemblée remise au 18 avril maintiendra vraisemblablement le dividende à 20 fr., se négocient à 420 contre 419.

L'action de capital Docks du Havre s'avance vivement de 1560 au cours rond de 1600.

Le Port de Paris-Austerlitz s'améliore un peu de 123 à 127. Le Port de Salonique est sans marché. Le Port du Rosario se tient à 1270. Le Port de Bahia-Blanca ne donne lieu à aucune transaction.

L'action privilégiée Port de Para n'a plus de cours ; l'action ordinaire reste inscrite à 35.

Les nouvelles de l'industrie sidérurgique américaine ne sont pas meilleures que la semaine précédente. La production de la fonte en mars s'est cependant élevée à 2.348.000 tonnes contre 1.889.000 tonnes en février et 2.644.000 tonnes en mars 1913 ; mais la demande pour l'acier s'est ralentie pendant les dernières semaines et on craint qu'il en soit de même, prochainement, en ce qui concerne la fonte. De nouveau, le nombre des wagons inutilisés sur les voies ferrées des Etats-Unis et du Canada s'est accru de 14.767 pendant la seconde quinzaine de mars. Les chemins de fer ne passent aucune commande, attendant pour le faire la décision de la Commission de commerce entre Etats. En Europe, la situation reste à peu près stationnaire ; calme plat en France et en Allemagne et nouvelle baisse des prix sur les produits d'exportation en Belgique, qui souffre beaucoup plus que la France ou l'Allemagne de la crise actuelle. En Allemagne, la production des fers bruts pour le premier trimestre de 1914 s'est élevée à 4.614.730 tonnes contre 4.734.683 tonnes pour le trimestre correspondant de 1913.

Les Acierées de la Marine cotent 1777 contre 1775. Cette Société aurait, dit-on, décliné la proposition de reprise qui lui avait été faite pour les Acierées du Nord. Châtillon-Commentry 2010 contre 2003, le Creusot 1980 contre 2015.

Denain-Anzin se tasse de 2299 à 2275. Les Forges et Acierées du Nord et de l'Est s'alourdissent de 2095 à 2060. Les Acierées de Micheville sont fermes à 1700 et les Acierées de Longuy reviennent de 1375 à 1342.

Les actions Acierées de France accentuent leur reprise de 715 à 727 ; les parts se tiennent à 171. L'Assemblée extraordinaire du 7 courant a autorisé le Conseil à émettre 12.000 bons décennaux 5 0/0 de 500 fr. analogues à ceux déjà inscrits à la cote et qui se négocient vers 493 fr.

Senelle-Maubeuge s'alourdit un peu de 1030 à 1023. Montataire garde à 1650 toute sa récente reprise. Les Usines de l'Espérance à Louvrot n'ont pas varié à 1545.

Commentry-Fourchambault revient de 1470 à 1431. Les Usines de la Basse-Loire se tiennent au cours rond de 300.

La Société Métallurgique de l'Ariège est un peu mieux tenue à 522 contre 521. L'action ordinaire des Forges d'Alais cote 215 contre 216 et la privilégiée 336 contre 346.50.

Montbard-Aulnoye conserve à 258 tout le bénéfice de sa récente reprise.

L'action Acierées de Paris et d'Outreau, bien impressionnée par les beaux résultats obtenus pendant l'exercice, gagne 10 fr. à 1110. L'Assemblée du 20 mai maintiendra, ainsi que nous l'avons déjà dit, le dividende à 55 fr.

L'action Piombino clôture à 85.50 comme précédemment. Le Conseil a décidé de proposer à l'Assemblée remise au 18 courant la répartition d'un dividende de 5 lires par action contre 10 lires pour l'exercice 1912 qui avait eu une durée de dix-huit mois.

Les Forges et Chantiers de la Méditerranée s'avancent rapidement de 791 à 816. Les Chantiers de la Loire se tiennent à 1644 contre 1643. Les Chantiers de Saint-Nazaire, dont le dividende va être porté de 55 à 60 fr., progressent de 1199 à 1215. Les Chantiers de la Gironde reculent vivement de 800 à 775. Les Chantiers de France s'alourdissent de nouveau à 510 contre 514. Les Chantiers de Bretagne regagnent de 132.50 à 144.50 le terrain perdu la semaine précédente.

Fives-Lille accentue sa reprise de 960 à 975. Dyle et Bacalan monte rapidement de 275 à 288. La réorganisation de la Société de Matériel de Chemins de fer du Haut-Volga va lui permettre

sans doute de recouvrir la créance d'environ 3 millions qu'elle possède depuis longtemps sur cette entreprise. D'autre part, la Société va recevoir une importante commande de wagons des chemins de fer roumains. L'action Société Française de Constructions Mécaniques, dont l'Assemblée a été remise au 21 avril, reste lourde à 403 contre 404. L'action des Hauts Fourneaux de Caen est retombée au pair de 250, en perte de 5 fr.

Les Ateliers du Nord de la France cotent 988 contre 989. La Société Franco-Belge de Matériel de Chemins de fer n'a pas eu de transactions. La Compagnie Française de Matériel de Chemin de Fer vaut 1040 contre 1049. Les Constructions de Levallois-Perret se tassent de 430 à 416.

L'action Compagnie Générale de Constructions se négocie à 92. Les comptes qui seront soumis à l'Assemblée générale convoquée pour le 18 courant font ressortir un bénéfice net de 633.631 fr. contre 576.217 fr. en 1912. Le dividende sera maintenu à 5 fr. par titre.

Les Compteurs à Gaz ont accentué leur reprise de 4510 à 4525.

La grève des mineurs anglais ne peut avoir qu'une heureuse influence sur le maintien des prix du charbon ; aussi les titres de charbonnages sont-ils cette semaine en hausse générale : Carmaux progresse rapidement de 2670 à 2743. La Grand'Combe vaut 2190 contre 2160 ; on dit que le dividende de l'exercice 1913 serait supérieur à celui de 1912 qui avait été de 83 fr. contre 75 fr. en 1911 ; on parle même d'un dividende de 100 fr., mais ce chiffre n'a jusqu'ici rien d'officiel. Epinac se négocie à 1630 contre 1635 ; Montrambert à 658 son cours précédent. Les Houillères de Saint-Étienne s'avancent de 442 à 445. Les comptes qui seront soumis à l'Assemblée du 30 avril font ressortir un bénéfice net de 3.580.020 fr. contre 2.927.407 fr. en 1912. Le dividende proposé sera de 25 fr. contre 22 fr. 50.

Les Mines de la Loire se tiennent à 240. L'Assemblée tenue le 6 courant a voté, ainsi que nous l'avions fait prévoir, un dividende de 8 fr., alors que les actionnaires n'avaient rien touché depuis trois ans.

Les Houillères d'Ahun cotent 59 contre 58.25.

Les Charbonnages du Tonkin gagnent 20 francs à 1730. La progression des ventes justifie cette avance.

Puertollano revient de 478 à 463. Nous publions plus loin le compte rendu de l'Assemblée du 28 mai qui a porté le dividende de 12 à 15 fr. et décidé l'absorption de la Société par la Société Minière et Métallurgique de Penarroya.

Trifail cote 327 contre 328, indifférente à l'annonce de l'élévation du dividende de 10 couronnes à 12 couronnes.

La Société Hongroise de Charbonnages n'a pas de marché ; les bénéfices disponibles de l'exercice 1913 a été de 5.671.412 couronnes en augmentation de 541.092 couronnes sur ceux de 1912. Le dividende a été porté de 19 0/0 à 21 0/0 soit 38 à 42 couronnes par action.

L'action Héraclée vaut 161 contre 160 ; la part, cotée en coulisse, se traite à 2060 contre 2080.

Les Pétroles d'Oklahoma sont lourds à 82 contre 82.50. L'action de la Compagnie Industrielle des Pétroles progresse de 740 à 724 et la part se négocie à 597 contre 596. L'action privilégiée de la Société Royale Néerlandaise des Pétroles n'a pas varié à 408. L'Astra Romana a un marché très animé et finit à 985, en nouvelle avance de 40 fr. ; on annonce que le dividende de l'exercice 1913 sera de 50 fr. contre 25 fr. précédemment. La production du mois de mars a été de 50.778 tonnes, contre 31.588 tonnes en février et 31.249 tonnes en janvier.

Le marché des valeurs russes a été cette semaine beaucoup plus calme et mieux orienté. On commence à se rendre compte, en effet, que des monopoles, même celui du tabac, ne peuvent pas être réalisés si vite ni si facilement qu'on avait pu le croire. D'autre part, il semble y avoir un léger revirement en faveur de l'industrie nationale, causé par les désagréments survenus en Allemagne à des ingénieurs russes. L'industrie sidérurgique regorge toujours de commandes et les grèves et lock-out qui sévissent en ce moment dans la région de Saint-Pétersbourg ne sont pas de nature à améliorer cette situation ; le programme des chemins de fer comporte, pour 1914, la construction de 4.096 locomotives et en prévoit 1.211 pour 1915 ; de plus, à la suite des difficultés de transport, le ministre des Voies

et Communications a donné l'ordre aux Compagnies de chemins de fer d'augmenter d'urgence leur matériel roulant. L'industrie charbonnière est plus calme, beaucoup de consommateurs, attendant pour acheter, malgré leurs besoins, la solution de la question du Prodoug ; ce calme se répercute tout naturellement sur le marché du naphté.

L'action *Briansk* ordinaire clôture à 448, en gain de 10 points ; la privilégiée se négocie à 423 contre 421.

L'Union Minière et Métallurgique de Russie se tient à 619. L'extraction des charbonnages de la Société, en février, a atteint 6.850.000 pouds en augmentation de 1.676.000 pouds sur l'extraction de février 1913 ; les bénéfices d'exploitation pendant ces mêmes mois ont atteint 317.244 R^s en 1914 contre 481.495 R^s en 1913.

L'action *Huta-Bankowa*, qui avait beaucoup baissé depuis vivement de 1816 à 1850. L'action *Oural-Volga* regagne le cours de 200 contre 196. *Donets-Jourieffka* cote 660 contre 675. La Société Russe de Construction de Locomotives reprend de 430 à 439.

Sosnowice s'alourdit de 1408 à 1393. *Dombrowa*, au contraire, s'avance de 1610 à 1630. L'action ordinaire *Sels Gemmes* se négocie à 315 contre 317, l'action privilégiée à 309 contre 306. L'action ordinaire de l'*Industrie Houillère de la Russie Méridionale* est un peu mieux tenue à 172 contre 171 ; la privilégiée reprend de 511 à 529. L'action ordinaire *Berestow-Krinka* recule de 161 à 153 et la priorité de 272 à 264. L'action privilégiée *Makewka* est lourde à 169 contre 170 ; l'ordinaire recule encore de 32 à 30.

Krivoi-Rog perd 5 fr. à 1175.

Ainsi que nous l'avons dit plus haut le naphté a été légèrement influencé par le léger malaise du marché charbonnier. Il vaut néanmoins encore 40 kopecks le poud.

Le Naphté reprend de 579 à 588. L'action *Ter-Akopol* se négocie à 1020 contre 1025.

La Société Cotonnière Russo-Française consolide son avance à 696 contre 698 ; la part reprend vivement de 253 à 263.

L'action privilégiée de la *Dynamite Russe* est en progrès à 124 contre 120, ainsi que l'ordinaire à 113 contre 111.

Prowodnik se négocie à 555 contre 558.

Le marché du cuivre fait toujours excellente impression et les cours du métal ont à peine fléchi à la veille de 4 ou 5 jours de vacances ; il termine à £ 65 9/16 au comptant et £ 65 7/8 à terme contre respectivement £ 65 3/4 et £ 66 il y a huit jours. La statistique américaine est d'ailleurs faite pour donner confiance ; les stocks ont en effet diminué de 6.144 tonnes pendant le mois de mars, marquant ainsi les besoins considérables en cuivre de l'industrie, même dans la période de ralentissement actuelle ; la consommation des Etats-Unis notamment a grossi de près 10.000 tonnes de février à mars. Dans ces conditions, en présence de la faiblesse des stocks mondiaux, on ne peut s'empêcher de prévoir une hausse rapide du métal quand une reprise industrielle se fera sentir.

Le *Rio Tinto* est une des rares valeurs sur lesquelles il y ait des transactions un peu importantes ; il clôture à 1838, comme la semaine dernière.

L'action *Boleo* gagne 5 fr. à 747 et la part suit à 446 contre 445.

L'action ordinaire des *Mines de Bor* accentue son avance de 1609 à 1615 ; l'action de jouissance cote 1640 contre 1650.

L'action *Cuivre et Pyrites*, est très résistante à 263 contre 265.

La Compagnie Française des Métaux reprend vivement de 750 à 764. L'*Electro Métallurgie de Dives* est aussi en vive reprise à 465 contre 455. Les *Tréfileries du Havre* se tiennent à 237. *Pontgibaud* se négocie à 506 contre 505.

L'*American Smelters* recule encore de 405 à 400.

Le plomb est un peu plus résistant à £ 18 3/4 contre £ 18 5/8. Les valeurs de plomb sont indécises.

Penarroya gagne 4 points à 1434. Les actionnaires de *Puertollano* ont accepté, ainsi que nous l'avons dit plus haut, l'absorption de leur Société.

Aguilas n'a pas varié à 129.50. L'action *Laurium Français* recule de 448 à 440. Le *Kanguet* s'améliore un peu de 380 à 385. L'Assemblée du 4 avril a approuvé les comptes de l'exercice, qui se soldent

par un bénéfice de 237.845 fr. contre 303.911 fr. en 1912, et a fixé le dividende à 23 fr. 75 par action ; il est payable le 15 courant.

Le marché du zinc ne s'améliore pas ; le métal cote £ 21 1/2 contre £ 21 5/8 ; on dit que la prochaine Assemblée des producteurs allemands aura à statuer sur un projet de réduction de la production de 15 0/0 environ.

L'action *Malidano* jouissance continue à faiblir à 255 contre 261. *Bou-Thaleb* cote 121 contre 126. L'action *Guergour* recule à nouveau de 558 à 545 et la part suit de 62 à 60.

Le *Nickel* se négocie à 1180 contre 1178.

Mokta-el-Hadid se traite à 2175 contre 2170. L'Assemblée est convoquée pour le 30 avril. Il lui sera proposé de porter le dividende de 65 fr. à 70 fr.

Les *Mines de fer de Segré* ont un nouvel accès de faiblesse de 123 à 107.

Les *Pyrites de Huelva* reprennent un peu de 536 à 540.

Pas de changement important dans le marché des phosphates qui reste très calme avec des prix bas.

L'annonce de l'élévation du dividende de 35 fr. à 37 fr. pour l'action et de 32 fr. 44 à 34 fr. 285 pour la part n'a pas galvanisé le marché des titres de *Gafsa* qui restent calmes : l'action à 897 contre 895 et la part à 825 contre 827.

Les *Phosphates du Dyr* se tiennent à 102.75 contre 103. L'action *Omnium d'Algérie-Tunisie* fait un bond en avant de 2240 à 2550.

Le marché des nitrates reste faible.

Le *Lautaro* recule de 267 à 262. Le *Lagunas* de 46 à 45.50.

L'action *Nitrate Railway* soutenue par la progression des recettes conserve à 378 contre 381 presque toute sa récente avance.

L'action ordinaire *Société Norvégienne de l'Azote* est ferme à 292 contre 291.

La semaine dernière, les actions de 300 fr. *Produits Chimiques d'Alais et de la Camargue (Péchiney)* depuis très longtemps cotées à Lyon ont été inscrites à la cote au comptant, elles se sont négociées autour de 4160. La Société qui est un des plus gros producteurs d'aluminium, vient encore d'augmenter sa capacité de production en absorbant la Société des *Produits Chimiques et électro-métallurgiques des Pyrénées*. Elle convoque ses actionnaires en Assemblée à Lyon pour le 30 avril. Les comptes qui seront soumis à cette Assemblée feront ressortir des bénéfices bruts supérieurs d'un million à ceux de 1912 et des bénéfices nets en avance de 600.000 fr. ; le dividende sera porté de 40 fr. à 50 fr. par action.

La *Dynamite Centrale* vaut 754 contre 755. La *Dynamite Nobel* progresse de 341 à 350.

L'action *Air Liquide* n'a pas varié à 275 et la part reste inscrite à 1400. Les *Procédés Raoul Pictet* perdent encore 10 fr. à 175.

Les *Cirages Français* reculent vivement de 1031 à 990.

Les *Etablissements Pathé* se tiennent à 171. L'action ordinaire des *Usines du Rhône* se tasse un peu de 2330 à 2320 ; l'action privilégiée cote 569 contre 568. L'*Union Photographique Industrielle* s'avance vivement de 172 à 184 à l'annonce que les bénéfices de 1913 sont à peu près égaux à ceux de 1912 et que le Conseil proposera à la prochaine Assemblée de porter le dividende de 8 à 9 fr.

Les *Salines de l'Est* progressent de 373 à 375. L'Assemblée est convoquée pour le 24 avril ; les comptes qui lui seront soumis font ressortir un bénéfice net de 402.153 fr. contre 402.062 fr. en 1912. Le Conseil proposera vraisemblablement le maintien du dividende à 20 fr.

Les *Salins du Midi* se négocient à 1885 contre 1890.

Le *Comptoir de l'Industrie Linière*, qui n'avait pas été coté depuis le détachement du coupon de 12 fr. 50 le 1^{er} avril, s'inscrit à 820 contre 832. La *Soie* vaut 358 ; l'Assemblée de cette Société, tenue le 7 avril, a approuvé les comptes de l'exercice qui se soldent par un bénéfice de 1.096.111 fr. contre 802.074 fr. 56 en 1912 ; le dividende a été maintenu à 20 fr.

Le *Petit Journal* accentue son avance de 443 à 445. Le *Figaro* fait un bond en avant de 535 à 585. L'*Agence Havas* recule de 1210 à 1190.

L'*Imprimerie Chaix* cote 1685 ; l'Assemblée du 4 avril a approuvé les comptes de l'exercice et

porté ainsi que nous l'avions fait prévoir, le dividende de 65 à 75 fr.

Les *Grands Travaux de Marseille* se négocient à 887 contre 882, les *Ciments Français* à 4175 contre 4193 et les *Ciments Boulonnais* à 444 contre 435.

La *Compagnie Forestière Sangha-Oubanghi* est mieux tenue à 83.50 contre 82. Les *Etablissements Bergougnan* n'ont pas varié à 1470.

Les *Tabacs des Philippines* sans marché restent inscrits à 180. Les *Tabacs du Portugal* aussi abandonnés cotent toujours 534. Les *Tabacs Ottomans*, plus vivants, se négocient à 471 contre 475. La Société vient de créer, pour l'exploitation que lui a concédée le Gouvernement hellénique du monopole des tabacs dans les provinces récemment annexées, à l'exception des îles, une filiale au capital de 5 millions de francs : la Société Hellénique de régie cointeressée des Tabacs. La répartition des bénéfices nets est la suivante : 5 0/0 au capital ; sur le reste, 88 0/0 au Gouvernement hellénique et 12 0/0 à la Société, sauf si le bénéfice dépasse 5 millions de francs, auquel cas le Gouvernement a droit à 95 0/0 du reliquat et la Société à 5 0/0. La Société filiale commencerait à fonctionner le 15/28 avril 1914.

L'action ordinaire *El Buen Tono* cote 162 contre 164 ; la privilégiée vaut 130.

Le marché du sucre reste toujours lourd : l'action ordinaire *Raffineries Say* est mieux tenue à 378 contre 374 et la privilégiée suit à 258 contre 256. L'action ordinaire *Sucreries d'Egypte* s'améliore un peu de 46 à 46.75 ; la privilégiée cote 52 contre 51.50.

Les *Etablissements Duval* reprennent vivement de 760 à 784.

L'action ordinaire du *Printemps* gagne 5 fr. à 370 tandis que l'action privilégiée reste lourde à 300 contre 301. Les *Galeries Lafayette* se négocient à 115.50 contre 111, les *Nouvelles Galeries* à 1189 contre 1181, *Paris-France* à 1206 contre 1201, les *Magasins Modernes* à 223 contre 222.

L'*Oriental Carpet* est lourd à 302 contre 303 et les *Etablissements Orosdi-Back* se négocient à 203 contre 202.

Marché Libre

TERME ET COMPTANT

Comme il fallait s'y attendre à la veille des fêtes de Pâques les négociations sont restées dépourvues d'activité durant les quatres séances de la semaine. Aussi les variations de cours, généralement restreintes, dans un sens ou dans l'autre, ne sauraient avoir de signification bien précise.

Parmi les fonds d'Etats, les rentes mexicaines ont été irrégulières, tandis que le 5 0/0 *Intérieur* revient de 32.67 à 32.50, le 3 0/0 *Intérieur* est en légère reprise de 23.13 à 23.20.

Les fonds argentins sont indécis : le 4 0/0 *or 1897-1900* se traite à 81.55, ex-coupon de 2 0/0, contre 83.45, coupon attaché ; le 5 0/0 *Intérieur* passe de 84 à 83.80 ; les *Cédules Hypothécaires 6 0/0* se retrouvent à 92.40 contre 92.70, fournissant un revenu rémunérateur.

Les rentes brésiliennes ont consolidé pour la plupart leur reprise antérieure, sur l'espérance que les négociations engagées entre les banques françaises et anglaises et le Gouvernement brésilien aboutissent : le 5 0/0 *1895* de 86.60 à 86.63, le 5 0/0 *1903* de 95.50 à 96.30, le 4 0/0 *Résction* reste à 72.45.

Les obligations des différents Etats brésiliens restent inactives : *Amazone 3 0/0* revient de 292 à 291 ; *Maranhao 3 0/0* reste faible à 264.50 ; *Para 5 0/0* accentue sa reprise de 410 à 416, *Pernambuco 5 0/0 1905* de 364 à 373 et le 5 0/0 *1909* se négocie à 355 contre 360 ; *Parana 5 0/0 1905* se traite à 386 ; le 5 0/0 *1913* reste sans négociations ; ces deux titres ont détaché le 1^{er} avril un coupon de 10 sh.

L'*Hellenique 3 0/0 1914*, émis récemment à 466.25, s'est négocié à 466.50. On trouvera plus loin l'avis de répartition pour la souscription de cet emprunt.

Le *Banco del Peru y Londres* se négocie à 460, coupon de 12 fr. 55 net représentant le solde du dividende de l'exercice 1913, fixé à 30 fr. contre 35 précédemment, détaché le 4 avril. La *Banque Industrielle du Japon* s'est traitée à 136 contre 162. La *Banque Péruvienne Mexicaine* accentue son recul de 111 à 103.

La part *Credit Mobilier Français* a peu varié aux en-

virons de 350. La Société Foncière Marocaine reste soutenue à 115.50, coupon de 6 fr. 50 contre 5 fr. 50 l'an dernier à détacher le 1^{er} mai. La part Crédit Foncier Argentin gagne 12 fr. à 326. La part Crédit Foncier du Brésil se retrouve à 90.50 contre à 92. Ainsi que nous l'avons annoncé, il sera proposé à l'Assemblée du 29 avril de fixer le dividende de ce titre à 4 fr. 16 au lieu de 2 fr. 86 précédemment.

La Banque Nationale d'Egypte réédite son cours précédent de 394. Le rapport présenté à l'Assemblée du 21 mars fait ressortir les bénéfices bruts de l'exercice 1913 à £ 409.145 contre 409.976 en 1912. En raison de la dépréciation des titres constituant le portefeuille de la Banque, le Conseil a décidé de prélever sur les bénéfices bruts la somme de £ 33.437. Déduction faite de £ 141.057 montant des dépenses courantes, de £ 9.000 part du Conseil, on obtient, avec le report de 1912, un bénéfice net de £ 242.653 contre 257.000 en 1912. Par suite de cette diminution, le Conseil a jugé prudent de ramener le dividende de 16 à 15 sh. par action, £ 17.653 ont été reportées à nouveau.

Les obligations Caisse Hypothécaire d'Egypte 4 0/0 se négocient à 355 celles de la 1^{re} série et 319 celles de la 2^{re} série. Le bénéfice réalisé en 1913 s'est élevé à 620.578 fr. 63 contre 638.102 en 1912. Le dividende a été maintenu à 12 fr. 50 pour les actions libérées de 25 0/0, 31 fr. 25 pour les actions entièrement libérées (soit 12 fr. 50 à titre de dividende, plus 18 fr. 75 pour bonifications d'intérêts) ; les parts bénéficiaires reçoivent 35 fr. 71. En outre, le compte spécial d'amortissement est doté de 230.000 fr. contre 220.000 l'année dernière, le portant ainsi à 1.800.000 fr. De plus, 10.000 fr. sont portés au compte amortissement immeuble. Le solde à reporter s'élève à 25.854 fr. 23.

L'action Chemin de fer Pirée-Athènes-Péloponèse se négocie à 1223. Les résultats de l'exercice 1913 accusent une augmentation des bénéfices, qui se sont élevés à 1.438.733 dr. contre 1.488.478 dr. en 1912. Les recettes globales de l'exploitation ont atteint 8.437.419 dr. au lieu de 7.496.346 dr. précédemment. Les charges n'ont elles-mêmes progressé que de 6.307.868 à 6.926.364 dr. Grâce à l'accroissement des bénéfices, les actions ordinaires recevront un dividende de 7 dr. 50, au lieu de 6 dr. 50 l'année dernière et 5 dr. il y a deux ans ; les actions de jouissance toucheront un dividende de 1 dr. 40. Cette répartition nécessitera un décaissement de 931.981 dr. au lieu de 806.349 dr. l'année dernière, c'est-à-dire environ la moitié du solde disponible constitué avec le report antérieur de 403.313 dr., et qui ressort à 1.842.068 dr. Le surplus sera affecté à la constitution d'un capital de roulement et de renouvellement jusqu'à concurrence de 500.000 dr. et à des amortissements.

Les obligations Chemins de fer de Porto-Rico reproduisent, à peu de chose près, leurs cours antérieurs : la 1^{re} hypothèque 3 0/0 à 315, la 2^{re} hypothèque 5 0/0 à 435, la 4 0/0 net à 345.50, l'obligation à revenu variable à 142. Voici comment se comparent les recettes des huit premières semaines de 1913 et 1914 :

	1913	1914
Du 19 au 25 fév.....	244.831	196.853 60
Du 1 ^{er} janv. au 19 fév.	1.056.965 40	1.135.894 30
Du 1 ^{er} janv. au 25 fév.	1.301.796 40	1.332.747 90
Différence en 1914	+	Fr. 30.951 50

La Compagnie fait remarquer que, l'an dernier à pareille époque, l'Exposition de San Juan procurait une source de recettes qui ne se représente pas cette année.

Les obligations Chemins de fer d'Haïti 6 0/0 reprennent de 295 à 311. En plus du coupon de 15 fr. à l'échéance de février et qui vient seulement d'être mis en paiement, les obligataires reçoivent une somme de 0 fr. 15 par coupon, à titre d'intérêts de retard.

Il n'y a aucune transaction sur les actions Union des Tramways. Les comptes de 1913 qui doivent être présentés à l'Assemblée qui doit se tenir au moment où nous paraîsons, font ressortir les bénéfices bruts, à 538.991 fr. au lieu de 1.106.885 fr. en 1912. Les bénéfices nets sont tombés à 156.110 fr. contre 691.992 francs. Aucun dividende ne sera réparti ; l'an dernier, les actions privilégiées avaient reçu 6 fr.

Les Messageries Fluviales du Congo n'ont pas de transactions et les cours de 190 pour les actions, 252 pour les parts et 48 les cinquièmes de part, remontent à la semaine précédente. Ainsi que nous l'avons annoncé, l'Assemblée du 28 mars a approuvé les comptes de l'exercice 1913, permettant de fixer les dividendes à 17 fr. 333 par action, 27 fr. 50 par part et 5 fr. 50 par cinquième de part, égaux aux précédents. Le Conseil a fait pressentir que les produits de l'année en cours seraient probablement moins importants que ceux de 1913, en raison de la continuation de l'avilissement des prix du caoutchouc au Congo et, bien que des mesures énergiques aient été prises pour essayer d'atténuer cette crise.

Les actions Messageries Françaises de Madagascar s'effritent à 9 ; les obligations 5 0/0 tombent à 298. En commentant dans notre numéro du 23 novembre 1913, les résultats du dernier exercice, nous avons fait ressortir combien précaire était l'existence de cette Société et les grosses difficultés qu'elle aurait

à surmonter pour subsister. La situation ne s'est pas améliorée depuis cette époque et le Conseil convoque pour le 29 avril une Assemblée extraordinaire qui aura à examiner la situation de l'affaire et à se prononcer éventuellement sur le dépôt du bilan de la Société.

Les Chargeurs Français se retrouvent à 1060. L'Assemblée du 8 avril a fixé le dividende à 75 fr. contre 62 fr. 50 l'an dernier. L'Assemblée extraordinaire qui devait autoriser l'augmentation du capital, a été remise à une date ultérieure, le quarum n'ayant pas été atteint.

Les actions British Motor Cab reprennent de 70 à 72 les privilégiées et de 19 à 20.50 les ordinaires.

Les valeurs métallurgiques russes ont été assez indécises. Quelques rachats de vendeurs ont suffi pour provoquer une reprise sensible sur certaines ; les autres, après une brusque liquidation de position qui a pesé sur les cours, ont repris sur les meilleures dispositions du marché de Saint-Pétersbourg.

La Hartmann se retrouve sans changement à 563. L'augmentation du capital, dont nous avons parlé et en vue de laquelle une Assemblée extraordinaire est convoquée pour le 2/15 avril, est destinée à payer l'acquisition des Fabriques Métallurgiques Noworossiisk.

La Maltzoff regagne une dizaine de francs à 704. Les comptes du dernier exercice montrent qu'en 1913 les recettes brutes ont atteint 21.600.031 rb. contre 18.260.502 rb. en 1912. Les dépenses s'étant élevées à 17.548.493 rb., le bénéfice net ressort à 4.031.538 rb. contre 3.979.124 rb. Par suite du plus grand nombre d'actions à rémunérer, le dividende sera fixé à 13,50 rb. contre 17 roubles précédemment. Cette répartition absorbant 2.160.000 rb., il sera porté 147.577 rb. aux réserves contre 198.936 rb. Les amortissements recevront 1.100.000 rb. au lieu de 950.000 rb. Une somme de 298.154 rb. sera affectée aux rétributions de la direction et du personnel.

Sensibles progrès de la Toula de 990 à 1026, les résultats de l'exercice en cours s'annoncent, nous l'avons dit, comme devant être encore très satisfaisants. Taganrog se retrouve à 583 au lieu de 585. Les Tubes et Forges de Sosnowice s'inscrivent à 713 contre 719.

L'action privilégiée Haut-Volga s'inscrit à 51 contre 46.50. Ainsi que nous l'avons annoncé, l'Assemblée extraordinaire appelée à se prononcer sur le projet de réorganisation est convoquée pour le 18 avril/1^{er} mai ; le capital sera réduit de 6.500.000 à 300.000 roubles, puis augmenté à 5 millions de roubles, ce qui ramènerait la valeur nominale de l'action privilégiée de 500 à 25 fr. Les Wagons de Saint-Pétersbourg se tassent de 289.50 à 282.

Au comptant, les Forges et Aciéries du Donetz reprennent à 1150 contre 1115. La Dniépropétroff s'inscrit à 3063 contre 3085, la Providence Russe (série A) à 344 contre 348, la Russo-Belge passe de 1795 à 1818 ; les Usines Franco-Russes se maintiennent à 725. Les grosses parts Kama, qui étaient revenues la semaine dernière à 1334, s'avancent à 1370, et les petites parts de 433 à 442.

Les parts Nicolaïeff, traitées au comptant seulement, s'échangent à 47, avec des négociations peu actives, le nombre de titres se restreignant à mesure que s'effectue leur échange contre des actions ordinaires de la Société russe.

Diétrich perd 5 fr. à 45. Le Trust Métallurgique Belge-Français est ramené de 47.50 à 45.50 l'action de capital ; l'action de dividende reste inscrite à 55.25.

Dans le groupe des valeurs françaises traitées au comptant, les Aciéries du Saut-du-Tarn se montrent soutenues à 570. La Métallurgique du Périgord a été négociée à 910.

Les Moteurs Gnôme s'échangent à 2750. Les bénéfices industriels ont atteint, en 1913, 10.640.000 fr. au lieu de 6.338.000 en 1912 ; les bénéfices nets, après déduction de toutes les charges, se sont élevés à 8.640.000 fr. contre 5.258.000 en 1912. Le dividende sera porté de 150 à 200 fr. par action. Cette répartition ne doit absorber d'ailleurs que 2.400.000 fr., soit moins de 30 0/0 des bénéfices nets. On sait que le capital est entièrement remboursé depuis 1912 et que la Société dispose de 4.620.000 fr. de réserves diverses. L'Assemblée est convoquée pour le 23 avril.

La Société d'Outillage Mécanique et d'Usinage d'Artillerie (Usines Bouhey) est calme à 96. Une Assemblée extraordinaire est convoquée pour le 15 avril à l'effet de vérifier les formalités concernant la récente augmentation du capital.

Parmi les valeurs belges, John Cockerill s'inscrit à 1710. Une Assemblée extraordinaire est convoquée pour le 25 avril. Il lui sera proposé de porter le capital de 12.500.000 fr. à 25 millions par l'émission au

pair de 25.000 actions nouvelles de 500 fr., réservées titre pour titre aux actionnaires actuels.

Le marché du cuivre continue à s'améliorer sensiblement, et les statistiques américaines, qui font ressortir pour le mois de mars une diminution de 6.000 tonnes dans les stocks, font ressortir cette situation favorable. Le métal est en légers progrès à £ 65 15/16 au comptant et £ 66 1/4 à terme contre £ 65 7/8 et £ 66 1/8 la semaine dernière. Quant aux valeurs de cuivre, elles ont été indécises.

La Cape Copper s'est alourdie de 95.25 à 92. En mars dernier, l'extraction à Ookiep et à Nababeep s'est élevée à 5.370 tonnes ayant donné 293 tonnes de cuivre fin, contre 203 en février dernier et 327 tonnes en mars 1913. Spassky reste à 73.50. Le Caucase est plus calme à 433 contre 437. Mount Elliott perd 3 fr. à 93.75 ; Corocoro est immobile à 17. Parmi les mine, pyritiques, la Tharsis est soutenue à 183, avec un coupon-dividende de 8 sh., égal au précédent, à détacher en mai. Montecatini confirme ses bonnes dispositions antérieures à 135.50 contre 135. Pena peut espérer mieux que son cours actuel de 26.25 ; San Miguel est resté à 23.

Les mines porphyriques ont fait preuve de fermeté : la Utah conserve toute sa fermeté à 294.50, la Ray à 114.50 ; la Chino se retrouve à 218.50, Miami à 121.50 contre 125.50.

La Huelva s'échange à 17 contre 16.25 ; Nallagua progresse de 55.25 à 58.50 et termine à 55 ; Chanaral a peu varié à 415. Catemou reprend de 626 à 640. San Platón, filiale de Cuivres et Pyrites, est soutenue à 154. A Londres, l'action Mason and Bary est fermée à £ 4. Le dividende est maintenu à 7 sh.

Les Mines de Cuivre du Ferrol restent à 45 les actions privilégiées. Une Assemblée extraordinaire est convoquée pour le 16 avril à l'effet de statuer sur un projet de réorganisation de la Société, qui comporte : réduction du capital, portant uniquement sur la totalité des actions ordinaires, devant être échangées, avec soultre, contre des actions privilégiées ; augmentation du capital social, en actions privilégiées destinées aux nécessités de l'échange.

Dans le groupe des valeurs de zinc, la Butte and Superior se retrouve à 189.50 contre 194. Pour la deuxième décennie de mars, la production s'est élevée à 3.336 tonnes de concentrés titrant 52,36 0/0 de zinc, et 25 onces 33 d'argent ; les résultats antérieurs avaient donné 52,06 0/0 au maximum. Il a été produit en outre 103 tonnes de concentrés de plomb.

La Vieille-Montagne se maintient à 900. On trouvera d'autre part le compte rendu de l'Assemblée du 6 avril qui a fixé le dividende à 40 fr. contre 50 fr. l'an dernier.

L'Asturienne des Mines s'inscrit à 5.410. Le Conseil proposera à la prochaine Assemblée la répartition pour l'exercice 1913 d'un dividende de 275 fr., contre 300 fr. pour l'exercice précédent.

L'action Ain-Arko se retrouve à 91.50 contre 92 et la part reste inscrite à 71.50. Le nombre des titres déposés ayant été insuffisant et le quorum, soit la moitié des actions, n'ayant pas été atteint, l'Assemblée extraordinaire du 6 avril n'a pu avoir lieu. Une nouvelle Assemblée extraordinaire est convoquée pour le 25 mai. Suivant les prescriptions de la loi du 22 novembre 1913, elle pourra valablement délibérer si elle réunit le tiers du capital, ce qui d'ores et déjà assuré, le nombre des actions déposées étant de 6.701, sur les 20.000 existantes. L'Assemblée ordinaire sera vraisemblablement convoquée pour la même date.

Le plomb se traite à £ 18 1/4. Parmi les valeurs de plomb, la Balia-Karaïdin a supporté quelques réalisations qui l'ont ramenée de 514 à 502. Le Laurium Grec perd 1 fr. à 38.

L'action Ouasta-Mesloula reste calme à 815 et la part à 530, en tenant compte des coupons de 55 fr. et 34 fr. qui ont été détachés sur ces titres le 6 avril, à titre de dividendes pour l'exercice 1913 ; pour 1912, le dividende aurait été de 40 fr. 62 pour les actions et 22 fr. 50 pour les parts.

L'action Kef-Chambi est soutenue à 113.50, la part à 37.50. L'Assemblée du 8 avril a approuvé les comptes de 1913 qui permettent, comme nous l'avons annoncé de répartir pour le premier exercice d'exploitation partielle, un dividende de 5 fr. 50, payable le 1^{er} juillet.

Sidi Bou Aouane est toujours fermé à 135 contre 134. Les bénéfices bruts de l'exercice 1913 seraient de 670.000 fr. environ contre 560.000 fr. en 1912, bien que la Centrale Electrique et la laverie n'aient pas encore été en état de fonctionner et bien que la production n'ait été encore que de 4.300 tonnes. Ces résultats sont de bon augure pour l'exercice en cours et, avec une répartition probable d'une quinzaine de francs au total, l'action Sidi Bou Aouane mérite d'attirer l'attention.

Les Mines de fer de Rowina restent inscrites à 331, semblant offrir à ce cours un certain attrait.

Les Mines et Produits Chimiques se traitent à 133 ; la souscription aux 10.000 actions nouvelles de 100 fr.,

ises à 112 fr. 50 et réservées aux porteurs actuels d'une action nouvelle pour trois anciennes, ouverte jusqu'au 30 avril; les cours actuels s'endent droit attaché.

La *Compagnie Fermière de Mines en Russie* se traite 141 l'action de capital; l'action de jouissance reste négociée. L'Assemblée est convoquée pour 7/20 mai.

Huancharca reste à 38.25, en attendant les résultats de l'Assemblée extraordinaire du 30 mai.

L'action *Ticapampa* (mines d'argent au Pérou) est dans affaires; le dernier cours de 67 remonte au 0 mars. La production des trois premiers mois de 914 s'élève à 4.350 kilos d'argent fin et 55 tonnes de galènes.

L'action *Dos Estrellas* s'est encore alourdie de 214 à 204.30, ex-coup; l'Assemblée qui devait se tenir le 31 mars n'a pu avoir lieu faute de quorum, et a été remise au 21 avril; la *Mexico Mines* reprend de 123 à 130.

Les *Phosphates Tunisiens* se retrouvent à 411. Les expéditions du mois de mars ont été de 26.814 tonnes contre 26.808 en mars 1913, ce qui porte le chiffre des expéditions du premier trimestre de l'exercice 1914 à 91.452 tonnes au lieu de 83.608 tonnes pendant la même période de 1913. Rappelez que l'Assemblée est convoquée pour le 28 avril.

Le marché du diamant est resté stationnaire bien qu'on ait accueilli favorablement la nouvelle de la vente de diamants allemands pour une période de cinq ans au Syndicat de la *De Beers*: la *De Beers* ordinaire termine à 468 contre 469.50; la privilégiée reste à 413. La *Jagersfontein* se retrouve à 116 contre 119.50.

Le *Platine* se maintient à 662, soit aux environs de son cours de compensation. L'Assemblée est convoquée pour le 20 mai.

La *Juga* reste peu traitée à 4.

La *Great Cobar* fléchit à 6.75. La réorganisation de cette Société, approuvée par les obligataires et sur laquelle les actionnaires devaient statuer prochainement, ne pourra être réalisée dans les conditions prévues. D'après une circulaire du Conseil d'administration, en effet, de graves difficultés ont été rencontrées dans les galeries inférieures et un délai de trois mois sera nécessaire pour remettre les chantiers en état, le travail étant actuellement dangereux. Un administrateur judiciaire a, du reste, été nommé cette semaine.

Parmi les charbonnages russes, *Ekaterinovka* se maintient sans grand changement à 740; *Prokhorow* a peu varié à 499, l'ordinaire gagne 4 fr. à 209. *Czeladz* (Pologne russe) est soutenu à 2400, en attendant l'Assemblée convoquée pour le 12 mai.

Gelsenkirchen se négocie à 1455. L'Assemblée tenue cette semaine a approuvé les comptes de l'exercice 1913 et la répartition d'un dividende de 11 0/0 contre 10 0/0 l'an dernier. En ce qui concerne le Syndicat charbonnier, le président a déclaré que les négociations seront reprises le 24 avril. Il reste encore de grosses difficultés à résoudre; le Conseil estime devoir arriver à un accord.

Les valeurs de pétrole ont été diversement traitées: *Bakou* revient de 1885 à 1838. Cette Société a réalisé en 1913 un bénéfice net de 4.881.423 rb. contre 3.608.076 en 1912. Le dividende sera porté de 45 à 50 rb. par action. Ainsi que nous l'avons annoncé, le Conseil proposera également d'augmenter le capital d'un million de roubles.

La *North Caucasian* consolide ses récents progrès à 62.50, *Russian Oil* reste lourde à 39.75, ainsi que la *Lianosoff* qui s'affaisse de 580 à 565. La *California Petroleum*, qui a détaché le 4 avril un coupon de 1\$75, s'inscrit à 342.

La *Spies* a montré de bonnes dispositions et s'est avancée de 30.75 à 31.50, l'entrée en production de deux nouveaux puits qui augmenteront sensiblement le rendement total de la production étant imminente.

Les *Pétroles de Grosnyi* ont encore accentué leur progrès de 2748 à 2840 les actions privilégiées et de 2670 à 2748 les ordinaires.

Les actions *Colombia* sont brusquement tombées de 1670 à 1430; la production actuelle est de 8 à 10 wagons par jour environ; l'*Omnium International de Pétroles* a fléchi de 640 à 599.

Les actions *Franco-Wyoming* se sont maintenues à 117 les privilégiées et 53 les ordinaires. Ainsi que nous l'avons montré il y a huit jours, les ventes reprennent leur marche ascendante.

C'est en nouveau progrès que se retrouve le caoutchouc de plantation. Les ventes aux enchères qui ont eu lieu cette semaine à Londres ont été très animées: le Standard crêpe y a valu de 2 sh. 8 à 2 sh. 8 3/4 d. et, à deux reprises, on touché le cours de 2 sh. 9 d.; bref, pour cette qualité, les prix sont en augmentation de 3 d.

par rapport à ceux des ventes précédentes. Finalement le caoutchouc de plantation Standard crêpe s'inscrit à 2 sh. 8 1/2 d. contre 2 sh. 7 1/2 d. il y a huit jours, alors que le Para est resté à 2 sh. 11 3/4 d. auquel il avait fléchi la semaine précédente.

Malgré cette amélioration, les valeurs de plantations influencées par la langueur générale du marché, n'ont pu conserver, qu'en partie, le bénéfice de leur récente reprise: la *Malacca* ordinaire à 133 contre 137, la privilégiée à 124 contre 126. La production du mois de mars s'est élevée à 212.200 livres contre 233.4000 livres en février. Il n'y a pas lieu de s'étonner de cette diminution, qui est générale en mars et avril pour toutes les Sociétés de plantations. La *Kuala Lumpur* se retrouve à 113 contre 114.50, avec un dividende intérimaire de 13 0/0, soit 3 sh., à déclarer prochainement. La *Gula Kalumpong* passe de 27 à 28.50.

Parmi les trusts, la *Financière des Caoutchoucs* reste à 105.50, l'*Eastern Rubber* à 16.75.

L'action de capital *Sumatra* se traite à 290 et l'action de dividende à 91. La production de mars s'est élevée à 24.200 livres contre 20.945 en février dernier et 9.493 en mars 1913. La production des neuf premiers mois de l'exercice en cours se chiffre ainsi par 153.537 livres contre 60.390 livres pour la période correspondante de l'exercice 1912-13. *Tapanoëlie* reste à 147 l'action de capital et 50 l'action de dividende. La production du mois de mars qui s'est élevée à 16.500 livres, contre 12.678 livres en février dernier et 5.741 livres en mars 1913, porte à 104.508 livres la production des neuf premiers mois de l'exercice en cours, alors que la production totale de l'exercice 1912-13 n'a été que de 63.795 livres et celle de l'exercice 1911-12 de 34.139 livres. Les actions *Siboga* restent inscrites à 24.50. La récolte, pour la première année de production qui a pris fin le 31 mars, s'est élevée à 50.456 livres.

Les *Raisins de Corinthe* se retrouvent à 164 l'action et 12 la part, sans changement. Le Parlement hellénique vient de ratifier une convention passée entre le Gouvernement et la Société qui aura pour effet de permettre à celle-ci de distribuer, pour l'exercice 1912-13, un dividende de 4 0/0, soit 10 francs par action de 250 fr. La Société est, en effet, autorisée à retenir sur la contribution qu'elle doit à l'Etat — mais seulement jusqu'à concurrence de 920.000 drachmes — la somme nécessaire pour porter à 800.000 drachmes le bénéfice distribuable dudit exercice. Comme ce bénéfice s'est élevé à 350.955 dr. 05, la Société n'aura donc à effectuer, sur la somme ainsi mise à sa disposition, qu'un prélevement de 449.044 dr. 95. En outre, afin de rendre possible à l'avenir, malgré les pertes anciennes figurant au bilan, la distribution de dividendes, cette même convention donne à la Société la faculté d'amortir ses pertes en treize années. Cette convention qui, sauf en ce dernier point, ne s'applique qu'à l'exercice 1912-13, est une première conséquence des négociations engagées pour la révision de la charte organique de la Société, révision actuellement soumise à l'examen d'une Commission parlementaire.

Les actions *Explosifs et Produits Chimiques* se traitent à 145, ex-droit de souscription aux 20.000 actions nouvelles de 100 fr. émises à 117 fr. et réservées aux porteurs actuels, titre pour titre, jusqu'au 15 avril.

Les *Affiches Gaillard* privilégiées ont eu quelques échanges aux environs de 70. La récente Assemblée extraordinaire a pris acte de l'engagement du fondateur de reprendre, soit personnellement, soit par une Société à constituer, tout l'actif de la Société actuelle.

Les *Cigarettes Bastos* se traitent à 605. Les bénéfices de 1913 ne sont que de 318.500 fr., en diminution sensible sur ceux de 1912, par suite de la pénurie de la récolte des tabacs indigènes, qui a provoqué une élévation des prix de la matière première de 20 fr. environ par 100 kilos. A l'Assemblée convoquée pour le 7 mai, le Conseil proposera un dividende de 30 fr. contre 35 l'an dernier.

Les titres *Cinéma Omnia* se négocient à 95 les actions privilégiées, 88 les ordinaires et 114 les parts. Les bénéfices nets de l'exercice 1913 se sont élevés à 650.302 fr., soit une augmentation de 143.656 fr. sur ceux de l'an dernier. Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée convoquée pour le 18 avril un dividende de 7 fr. par action et de 6 fr. 66 par parts. Le dividende, l'an dernier, a été de 6 fr. pour les actions. Une grande partie des bénéfices de l'exercice 1913 a été affectée au paiement des travaux d'agrandissement et de transformation de la salle du boulevard.

*
La *Lucette* se maintient à 120. On trouvera, d'autre part, le compte rendu de l'Assemblée du 30 mars qui a maintenu le dividende à 10 fr. par action.

La *Bellière* n'a pas varié à 234 l'action et 126 la part.

L'action privilégiée *Châtelet* a regagné le cours rond de 100, venant de 93, l'action ordinaire reprend de 87.50 à 91.

Les titres *Compagnie Occidentale de Madagascar* se traitent à 390 contre 396 l'action et 102, sans changement, la part.

**

Parmi les obligations des Sociétés qui ont des coupons en souffrance, les obligations *Chemins de fer de l'Equateur* 5 0/0 s'inscrivent à 118. Le coupon à l'échéance d'avril est resté impayé, le Gouvernement n'ayant pas fait parvenir les fonds nécessaires à son paiement.

Les obligations *Est Central Chilien* restent sans négociations. L'Assemblée des obligataires du 13 mars 1914, a décidé d'approuver la proposition de réorganisation faite par la British Construction Company. L'engagement de la British Construction Company est subordonné à deux conditions essentielles: 1^e que le délai de construction soit prorogé jusqu'en mai 1916; 2^e que le Gouvernement chilien s'engage à verser la garantie de £ 15.000 promise, aussitôt après l'achèvement de la première section et quel que soit le sort de la seconde section. Quant à la seconde section, elle ne s'engage à la construire que pour autant que la garantie d'intérêt du Gouvernement soit suffisante pour permettre l'émission des obligations de priorité nécessaires au paiement des dettes actuelles et futures, ainsi qu'au paiement du coût de la première et de la seconde section. C'est dans cet ordre d'idées que le comité a engagé immédiatement des négociations avec le Gouvernement du Chili, en attendant que la Haute Cour de justice de Londres valide la décision prise par les obligataires le 13 mars.

Les obligations *Nord du Brésil* restent à 83.50; les obligations *Nord de São Paulo* s'inscrivent à 148 contre 138.50.

Valeurs d'Assurances

Le marché des valeurs d'assurances n'accuse point de modifications bien sensibles sur la situation de la semaine précédente. Bien que le seul fait de la disparition de la Chambre, en mettant pour un temps les capitalistes à l'abri des sotises ou des menaces parlementaires, ait suffi à redonner à l'ensemble du marché une meilleure tenue et presque de bonnes dispositions, les causes d'une médiocre activité dans notre compartiment spécial sont, à cette époque de l'année, multiples: outre le calme habituel aux périodes de congé, l'approche des distributions de dividendes, surtout quant ils sont améliorés, détourne les porteurs d'une négociation de leurs titres avant l'échéance des coupons annuels. On continue, un peu de tous côtés, dans nos Compagnies, à annoncer les prochaines répartitions, assez souvent avec des augmentations, si bien qu'avec un volume très relatif les transactions conservent une allure assez ferme, sans présenter cependant, de fluctuations de grande ampleur.

Les Compagnies Incendie qui, généralement sont les plus recherchées, restent calmes aux environs des cours précédents, malgré les augmentations de coupons signalées depuis plusieurs jours déjà. A la vérité même, comme pour les autres groupes du reste, la quantité très restreinte des affaires ne permet guère de dégager une orientation bien nette du marché. *L'Abeille*, malgré l'élévation de son dividende, s'est inscrite une fois à 1780, en baisse de 20 fr. sur les dernières négociations qui remontent à deux semaines; *L'Aigle* qui n'a point, à notre connaissance, annoncé de répartition, est sans affaires; *La Confiance* a repris son cours de 640, après 625; *La Foncière* oscille autour du même cours depuis deux mois, elle reprend cette semaine à 1330 après avoir touché 1345, les dix points perdus précédemment; *La Générale*, sur l'information concernant son dividende, qui sera augmenté de 10 fr. et porté à 230 fr. (acompte de 60 fr. payé en janvier), fait un nouveau progrès à 4300 contre 4250; le 10^e d'action de *La Métropole*, dont le titre entier n'a pas de cours, est à 232 au lieu de 235; *Le Monde*, dont le coupon doit être sensiblement amélioré, fait très bonne contenance et progresse de 415 à 422 et 430; *La Nationale*, assez négociée pourtant, reste à 2150; *La Paternelle*, sans affaires cette semaine, doit donner le même dividende de 160 fr. net; *Le Phénix* conserve son avance à 3210 et *Le Soleil* accentue la sienne à 3100; *La Providence* se négocie au même cours de 1200 et *L'Urbaine* à 2505 au lieu de 2500; la *Union et Phénix Espagnol* qui ne fournit point d'indices d'amélioration, reproduit sa cote de 335 au comptant, après 339.

Pour les Compagnies Vie, où la stagnation est à peu près complète, on n'enregistre que des variations insignifiantes. Les répartitions seront cependant ou identiques à celles de l'an passé ou supérieures pour quelques-unes. Il est possible que dans l'avenir les impôts projetés ou déjà appliqués, notamment sur les

valeurs étrangères, affectent les portefeuilles de titres nécessairement importants de Sociétés qui doivent posséder d'énormes garanties représentatives de leurs réserves mathématiques.

Mais il est depuis longtemps pourvu à ces éventualités par la constitution de réserves diverses, libres, qui doivent assurer le maintien des garanties et la fixité ou même sauf événements anormaux, la progression des dividendes.

L'Aigle, qui ne modifiera point cependant son coupon, fait un bond intéressant de 20 à 165 fr.; la *Confiance* est toujours à 170, et la *Foncière* à 200; il se confirme que le dividende de la *Générale* ne sera point modifié et restera fixé à 330 fr.; la *Nationale*, qui doit éléver le sien comme on le sait, se montre très ferme et atteint 8100 après 8060 et 8077, et n'en restera sans doute pas là; elle cotait l'an dernier, à pareille époque, 8900 avec un revenu inférieur de 24 fr.; le *Phénix*, malgré son augmentation de revenu, ne peut pas quitter le cours élevé et rond de 11.000; il ne cotait il y a un an, avant détachement d'un coupon inférieur de 25 fr. que 10.500; l'*Union*, de même que la branche incendie, maintiendra son dividende au chiffre de l'année 1912, soit 350 fr.; son titre, au dernier cours de 9100 fr., est à peu près au même niveau que l'année dernière (9000); les *Urbaines*, également sans tendance bien définie, semblent s'alourdir un peu; l'action non libérée s'affaiblit à 655 contre 660.

Pour les Compagnies *Accidents*, la note est la même, en dépit des résultats annoncés et des dividendes augmentés. *L'Abeille*, qui améliorera le sien de 7 fr. 50 revient sensiblement en arrière à 1775 contre 1814; la *Compagnie des Assurances Générales* est à peu près sans transactions au cours déjà ancien de 395; la *Foncière-Transports* assez active, ne quitte guère celui de 490 fr.; la *Prévoyance* est en légère réaction à 689 contre 694; la *Provvidence*, qui a progressé de 150 fr. depuis deux mois s'arrête avec juste raison à 2200, au lieu de 2210 la semaine dernière; on précise que son dividende sera augmenté de 12 fr. 50 exactement et porté à 87 fr. 50; le *Patrimoine* aurait un solde bénéficiaire de 800.000 fr. en chiffres ronds, sur lesquels son dividende de 25 fr., quoique augmenté de 2.50, n'exigerait que 250.000 fr., le surplus pouvant être placé aux réserves; à l'*Urbaine* et la *Seine*, on annonce que l'Assemblée générale extraordinaire, qui doit statuer sur la question de libération des actions, doit également être invitée à étendre les opérations de la Société à de nouveaux risques et notamment aux assurances contre le vol; on annonce, d'autre part, que les résultats de l'exercice 1913 sont particulièrement intéressants, les primes de l'année atteignant 24 millions, soit une augmentation de près de 2 millions sur l'année précédente, les bénéfices permettant une affectation de 1.200.000 fr. à diverses réserves, et les produits de fonds placés, intérêts et divers, s'élevant à 1.767.000 fr., alors que le dividende, malgré son augmentation, n'exige que 1.128.000 fr. pour les 24.000 actions, ce qui, évidemment comporte une élasticité qui ne se rencontre sans doute pas dans toutes les Sociétés similaires. La *Préservatrice*, dont la situation nous permettra vraisemblablement, à l'examen de son prochain bilan, d'autant intéressantes constatations, est toujours sans offres. Point d'affaires non plus sur le *Soleil Sécurité* ou le *Secours*. L'*Union vol* se traiterait, toujours en hausse, vers 430 fr.

Parmi les Compagnies diverses, les négociations sont aussi peu actives que possible. Nous n'enregistrons point de cours sur la *Confiance* ou l'*Abeille Grèle*.

Derniers cours nets pratiqués.

Incendie. — Abeille 1.780 fr.; Aigle 4.002 fr.; Confiance 640 fr.; Foncière 1.330 fr.; France 1.410 fr.; Générale 4.300 fr.; Métropole 860 fr.; Monde 430 fr.; Nationale 2.150 fr.; Nord 3.500 fr.; Paternelle 3.275 fr.; Phénix 3.210 fr.; Providence 1.200 fr.; Soleil 3.100 fr.; Union 4.200 fr.; Urbaine 2.505 fr.; Union et Phénix Espagnol 335 fr.

Vie. — Abeille 1.200 fr.; Aigle 165 fr.; Caisse Paternelle 210 fr.; Confiance 170 fr.; Conservateur 3.800 fr.; Foncière 200 fr.; France 633 fr.; Générale 7.950 fr.; Monde 235 fr.; Nationale 8.100 fr.; Nord 315 fr.; Patrimoine 100 fr.; Phénix 11.000 fr.; Soleil 406 fr.; Union 9.100 fr.; Urbaine (libérée) 1.563 fr.; Urbaine (non libérée) 655 fr.

Accidents. — Abeille 1.775 fr.; C^o des Assurances Générales 395 fr.; Patrimoine 580 fr.; Préservatrice 3.000 fr.; Prévoyance 689 fr.; Providence 2.200 fr.; Secours 280 fr.; Soleil-Sécurité-Générale 345 fr.; Urbaine et Seine 1.060 fr.; Foncière-Transports 490 fr.

Grèle et Divers. — Abeille 502 fr.; Confiance 300 fr.; Réunion Française 275 fr.

Chronique des Mines d'Or

La Commission d'enquête, instituée par le Gouvernement sud-africain pour étudier la situation, les

besoins, les réformes possibles et les perspectives de l'industrie minière, a recueilli dans la dernière semaine des dépositions très intéressantes. Entre autres choses, l'ingénieur en chef des mines du Gouvernement sud-africain a déclaré qu'une réduction nouvelle des frais d'exploitation doit être prévue, non pas par suite de la diminution des salaires, mais grâce à la plus grande efficacité obtenue par l'emploi des machines perforatrices. De son côté, M. Schumacher, Président de la Rand Mines, a préconisé la fusion générale de toutes les Mines d'or du Rand, mais cette idée, tout attrayante qu'elle soit en théorie, n'est pas encore partagée par tout le monde. Il a dit, d'autre part, que les évaluations de l'Ingénieur du Gouvernement étaient exactes et qu'il en ressortait que 80 0/0 du tonnage total des minerais payants n'ont pas encore été touchés. Enfin, M. Georges Nathan, du groupe de la General Mining, a également plaidé en faveur de la concentration du Rand tout entier comme devant être aussi avantageuse pour les ouvriers que pour les actionnaires des Mines d'or. Il a proposé qu'après prélevement d'un dividende de 7 0/0, un quart des bénéfices restant devrait être affecté à l'ouverture de nouvelles mines, à la construction de chemins de fer et au développement de l'agriculture.

Le marché a été favorablement impressionné par ces déclarations. Il y a vu la preuve que les dirigeants de l'Industrie et le Gouvernement cherchaient sérieusement les moyens de redonner de l'impulsion aux Mines d'or, et les dispositions générales se sont tout d'abord améliorées, mais le marché n'a pu aller bien loin, car le volume des affaires diminue rapidement à Londres à cause de la proximité des fêtes pascals et l'avance de samedi dernier a fini par être reperdue en partie.

La production des mines d'or du Transval, pour le mois de mars, montre une augmentation de 60.540 onces, en poids, et de £ 257.160 en valeur, par rapport au mois de février dernier.

On remarquera plus bas que les rendements du mois de mars sont presque tous en progrès sensibles, mais il ne faut pas oublier que le dit mois comprenait trois jours de travail de plus que février.

Dans le groupe de la Rand Mines, la *Robinson* se retrouve à 68 fr. 50 contre 70. Sa production de mars s'est élevée à 19.819 onces contre 17.448 en février; les bénéfices sont passés de £ 39.767 à £ 47.269. La *City Deep* fait 83 fr. 50. Ses bénéfices de mars se sont élevés à £ 30.971 contre £ 22.777 en février.

La *Crown Mines* se tient à 154 fr. En mars, elle a broyé 185.000 tonnes qui ont produit 56.901 onces, contre 162.000 tonnes et 52.850 onces en février. Cependant, les bénéfices du mois dernier ne s'élèvent qu'à £ 97.887 contre £ 96.164. La diminution du rendement par tonne est due au nettoyage spécial du moulin qui a eu lieu en janvier avant les grèves. Le tonnage broyé en mars a été plus élevé, mais tout l'or produit n'a pu être recueilli. Il y a eu aussi des fluctuations dans la valeur des chantiers. Mais la situation de la main-d'œuvre s'améliore et la quantité de minéral broyé augmente régulièrement.

La *Ferreira Deep* cote 64 fr. 75. Ses bénéfices de mars se chiffrent par £ 61.039 contre £ 51.068 en février.

La *Modder B* a des demandes à 104 fr. Ses bénéfices ont passé de £ 33.910 en février à £ 36.309 en mars. La *Rose Deep* cote 56 fr. 75. Ses bénéfices de mars sont en augmentation de £ 3.120 à £ 30.425 sur ceux de février.

Enfin, la *Village Deep* se retrouve à 46 fr. 50, soutenue par le chiffre de ses bénéfices de mars qui s'élèvent à £ 25.079 contre £ 16.485 en février.

Dans le groupe de la Goldfields, la *Simmer and Jack* est toujours lourde à 13 fr. 50. Ses bénéfices de mars ne s'élèvent qu'à £ 28.322 contre £ 28.730 en février. La *Robinson Deep* n'est guère mieux tenue à 36 fr. 75. Ses bénéfices de mars s'élèvent à £ 27.606 contre £ 25.494 en février.

Parmi les mines du groupe de la General Mining, la *New Goch* fait 16 fr. 25. On fait remarquer que ses bénéfices de mars se sont élevés à £ 10.016 contre £ 7.381 en février et que c'est là le chiffre le plus élevé que la Compagnie ait obtenu depuis le mois d'août dernier. La *Van Ryn* fait preuve de fermeté à 86 fr. 50. Ses bénéfices de mars ont été de £ 20.901 contre £ 18.851 en février.

Dans le groupe de la Johannesburg Consolidated, la *Knights* cote 87 fr. 50; elle a réalisé en février £ 25.022 de bénéfices contre £ 22.495 en février. L'*Areas* (*Modderfontein*), que l'on appelle à Johannesburg la *State Mines*, fait 26 fr. 50. Par suite d'une juxtaposition de textes, le passage consacré à la durée de la *Knights* s'est trouvé, dans notre dernier numéro, inséré à la suite des renseignements publiés sur l'*Areas*.

Enfin, parmi les Mines diverses l'*East Rand* se tient à 47 fr. 25, avec £ 60.512 de bénéfices en mars contre £ 50.292 en février.

La *Village Main Reef* reste à 44 fr. Ses bénéfices de mars se chiffrent par £ 29.004 contre £ 26.015 en février.

La *Langlaagte Estate* cote 23 fr. 50. En mars, elle a fait £ 14.475 de bénéfices contre £ 13.000 en février. La *Brakpan* finit à 58 fr. 75. Elle a réalisé en mars £ 19.927 de bénéfices contre £ 16.920 en février.

La *Geduld* oscille autour de 31 fr. 25. Ses bénéfices de mars sont évalués à £ 8.253 contre £ 7.601 en février.

La *Sheba* ne bouge guère à 6 fr. 25. Sa production de mars n'a laissé que £ 4.046 de bénéfices contre £ 4.276 en février.

Compagnies territoriales, Trusts, etc.

La *Rand Mines* se retrouve à 154 fr. 50, sans grand changement.

La *Goldfields*, par contre, est plus faible à 61 fr. contre 63 fr. 25.

La *General Mining* est indécise à 14 fr. 25.

La *Randfontein Estate* est plus lourde à 30 fr.

Dans les Compagnies territoriales, la *Chartered* reste indécise à 24 fr. 25. Les deux mines d'or de la Rhodesie, cotées à Paris, la *Giant Mines* et la *Lonely*, ne donnent lieu qu'à peu d'affaires et ne sont que rarement cotées. La *Lonely* vient de publier son rapport annuel auquel est jointe une circulaire sur les travaux plus récemment exécutés. Il est à craindre que l'effet produit par cette circulaire ne sera pas très satisfaisant, car il en ressort que le développement en profondeur a été très décevant depuis la fin de l'année dernière. La *Transvaal Consolidated* a montré un instant des velléités de reprise, mais finit plus lourde à 28 fr. 75. La *Mozambique* est mieux à 18 fr.

Dans le groupe des mines étrangères, la *Golden Horse Shoe* se traite à 67.

Chronique du Centre

Lyon, 8 avril 1914.

MÉTALLURGIE. — Les velléités de reprise qui s'étaient manifestées au début de la semaine dans le comparatif des valeurs à terme, ne se sont pas étendues à celui du comptant, et, parmi les valeurs métallurgiques, on ne s'occupe presque exclusivement que des actions des Sociétés d'aluminium. Les transactions, il est vrai, sont encore fort réduites dans ce groupe, mais on peut constater que les tendances vont s'améliorant de jour en jour.

L'action *Froges*, en particulier, a été fort recherchée sur l'annonce d'une très sensible augmentation des bénéfices pour l'exercice. Ils ne seraient pas loin, assure-t-on, d'atteindre un chiffre double de ceux du précédent. Il est question d'un dividende de 70 fr. par action contre 55 fr. l'année dernière. Enfin la mise au porteur de titres et leur inscription à la cote officielle de la Bourse de Paris sont deux questions envisagées comme sur le point d'être résolues. Dernier cours : 1677.

Signalons la fermeté de *Pechiney* à 1151 et de la *Société Générale des Nitrures*, hors Bourse, à 1325. On remarque toujours de bonnes demandes sur *Keller-Leleux* à 616. La *Société du Giffre* clôture à 1015.

Les affaires ont été, pour ainsi dire, nulles dans le groupe Forges et Acieries.

Nous retrouvons la *Marine Homécourt* à 1780, le *Creusot* à 2044, *Franche-Comté* à 160 et la *Société Horme et Buire* à 189.50.

Au second Parquet, les *Ateliers du Furac* végétent, l'action ordinaire à 34 et la privilégiée à 102. Le bénéfice de l'exercice clos le 31 octobre 1913 s'élève à 117.214 fr. et le bénéfice disponible à 118.800 fr. Celui de l'exercice précédent était de 108.542 fr. La répartition est la suivante : Amortissements et réserves 96.954 fr. Dividende de 5 fr. aux actions de priorité 20.000 fr. Report à nouveau 1.845 fr.

Les valeurs d'automobiles restent faibles. On a remarqué, toutefois, quelques demandes de Genève en actions *Brasier* à 72. Le Président du Conseil dans son dernier passage à Genève a entretenu un groupe d'actionnaires importants de cette ville de la situation de la Société. Il ressort de ses communications que la diminution des bénéfices du dernier exercice est due en grande partie à des causes accidentelles, et que le Conseil a pris les mesures qu'il estime nécessaires pour que ces causes disparaissent, notamment en ce qui concerne les frais généraux. *Pilain* fléchit en clôture à 66. D'après le rapport soumis aux actionnaires à l'Assemblée générale du 4 courant, le nombre de châssis fabriqués a été inférieur de 58 à celui de l'année précédente, ramenant ainsi le chiffre d'affaires de 4.100.000 fr. à 3.800.000 fr. Bien que cette dimi-

Bulletin comparatif des recettes des Chemins de fer locaux et Tramways.

Du 26 mars au 6 avril 1914 (13^e semaine).

	RECETTES		DIFFÉRENCE		RECETTES		DIFFÉRENCE			
	de la semaine	1914	en faveur de	1914	1913	à partir du 1 ^{er} janvier	1914	en faveur de	1914	1913
Lignes de la C ^e des Omnibus et Tramways de Lyon.....	285.771 25	283.139 »	2.632 35	» »	3.176.575 85	3.095.094 15	81.481 70	» »		
Tramways de Lyon à Neuville.	6.933 70	7.364 »	» »	430 30	56.187 50	62.324 05	» »	6.136 55		
— Lyon-Cr.-Rousse à Caluire.	2.553 25	2.592 45	» »	39 20	30.149 25	30.825 45	» »	676 20		
Funiculaire de Lyon (r. Terme) à la Croix-Rousse.....	4.668 40	4.685 75	» »	17 35	58.817 35	60.065 49	» »	1.248 05		
Funic. de Lyon Croix-Paquet..	5.160 90	5.267 35	» »	106 45	64.302 60	65.913 05	» »	1.610 45		

nution ne soit pas très considérable, l'année écoulée s'est soldée par une perte de 116.000 fr., alors qu'en 1911-1912, on avait enregistré un bénéfice de 554.000 fr. Cette perte a été amortie par la réserve spéciale et le report antérieur. Il est resté un excédent de 3.476 fr. qui a été reporté à nouveau. La lourdeur s'est accentuée sur *Rochet-Schneider* à 542, ainsi que sur *Th. Schneider* à 62.

Dans le groupe des moteurs d'aviation la tendance reste également très lourde. Le *Moteur Gnôme* recule à 2716, le *Moteur Rhône* à 220 et le *Laviator* à 18.25.

Les dégagements de positions à la hausse ne semblent pas encore terminés sur les valeurs russes. L'Assemblée générale de la *Société de la Kama* est annoncée pour le 30 avril. Les parts ont regagné une fraction en clôture, la grosse part à 1368 et la petite part à 440. Ces titres méritent l'attention, tant par leur revenu élevé que par la progression continue des bénéfices de la Société, les résultats de l'exercice qui a commencé le 1^{er} octobre dernier s'annonçant comme très supérieurs à ceux du précédent. Les *Usines Franco-Russes* à 722 peuvent être classées dans la catégorie des titres momentanément et injustement dépréciés.

CHARBONNAGES. — Marché très calme mais bien tenu dans l'ensemble par suite de la continuation des perspectives favorables de l'industrie houillère dans la Loire et le Centre. Tout ce comportement a, d'autre part, été bien impressionné par l'annonce de l'augmentation du dividende de la Compagnie de la *Grand'Combe*, qui a été porté de 90 à 100 fr. par action. Il est fort regrettable que cet excellent titre qui se négocie couramment à la Bourse de Marseille n'ait à Lyon qu'un marché fort intermittent. La *Grand'Combe* est gros producteur d'agglomérés et possède deux usines d'agglomération situées, l'une à Pise, auprès des concessions, l'autre à Marseille, cette dernière travaillant principalement pour la Marine. La clientèle des Chemins de fer et de la Marine absorbe environ 36 0/0 des ventes totales, et c'est une proportion intéressante, car la plupart des entreprises du bassin n'ont que des débouchés très limités, ne pouvant placer dans la région que des quantités peu importantes. *Montrambert* est très ferme à 659, avec un coupon de 20 fr., soldé du dividende, à détacher le 16 courant. La *Loire* est sans changement à 238. *Blanzy* clôture à 673, la *Péronnière* à 472 et *St-Étienne* à 444.50. La *Bouble* s'avance à 2055.

MINES MÉTALLIQUES. — Par suite de la disparition de tout élément spéculatif ce groupe n'a présenté, cette semaine, aucun intérêt. Les mouvements tentés sur la *Compagnie Minière du Congo* n'ont pas de lendemains, la clientèle se montrant toujours récalcitrante. L'action finit à 183 et la part à 258, toutes deux en tendance lourde. Le *Caucase* est sans affaires à 430 et la *Minière de l'Orb* continue à végéter à 123.

Au second Parquet, il ne subsiste d'animation, et d'une façon fort relative, que sur les actions et parts *Suberbie* qui terminent respectivement à 395 et 102.50. On est toujours bien disposé sur la *Minas Castilla* recherchée en clôture à 487, mais on se montre beaucoup plus froid pour *Bandama* (Côte d'Ivoire) qui revient à 49. L'affaire est certainement en sérieuse voie de relèvement, mais ce n'est qu'à la fin de l'année que l'on pourra juger des progrès réalisés par la nouvelle direction.

VALEURS DIVERSES. — Signalons de bons achats de portefeuille en action du *Gaz de Lyon* jusqu'à 774, cours de clôture. La *Compagnie Électrique de la Loire et du Centre* est ferme à 369. La production a atteint pour le mois de février dernier 7.180.488 kilowatts contre 6.160.354 kilowatts en février 1913, soit une augmentation de 1.020.134 kilowatts. L'action de priorité *Force et Éclairage de la Ville de Grenoble* s'inscrit en nouvelle avance à 530.

L'Union Photographe est demandée à 181. Les bénéfices sont, dit-on, de 1.400.000 fr. et le dividende sera porté à 9 fr. Les *Brevets Lumière* clôturent à 360. Les bénéfices s'élèvent à 170.000 fr. environ, le dividende est fixé à 5 fr. et il sera remboursé 15 fr. par action.

Les pétrolières ont eu des fortunes diverses. La spéculation abandonne la *Columbia*, en forte régres-

sion à 1410, ainsi que l'*Omniump des Pétroles* à 575 pour se porter sur la valeur nouvellement inscrite à la cote, l'*Astra Romana*, laquelle bénéficie de nombreuses demandes et clôture à 985 plus haut cours.

Les *Raffineries de Soufre Réunies* sont rarement cotées sur notre marché. Le 25 courant il sera proposé aux actionnaires de réduire le capital de 2.220.000 fr. à 1.480.000 fr., en ramenant la valeur des 7.400 actions de 300 fr. à 200 fr. Les actions seraient alors divisées en deux et le capital porté à 2.500.000 fr. par la création de 10.200 titres nouveaux de 100 fr.

L'*Hélice Intégrale Chauvière* a repris de 120 à 128, avec un marché large. L'Assemblée générale est convoquée pour le 28 avril, et nous croyons savoir qu'un dividende de 10 fr. par action sera proposé. Les actionnaires seront appelés à statuer sur une augmentation de 400.000 fr. du capital de la Société. Cette mesure a pour objet l'organisation, sous forme de filiales, de certaines exploitations à l'étranger, plus spécialement en Russie.

Dans le groupe chemins de fer et tramways, signalons la reprise de l'action de la Compagnie *O. T. L.* à 705 et quelques échanges en *Funiculaire Croix-Paquet* à 661.

Chronique du Nord

Lille, 8 avril 1914.

On possède maintenant le chiffre officiel de la production houillère en 1913 pour toute la France ; elle atteint 40.922.203 tonnes, en diminution de 222.975 tonnes par rapport à 1912. La consommation française s'est élevée en 1913 à 62.028.841 tonnes, en augmentation de 3.162.133 tonnes sur celle de 1912. Comme on le voit, ce ne sont pas les houillères françaises qui profitent de cette augmentation de la consommation, mais les charbonnages étrangers, les allemands en tête. Et, pour atteindre ce résultat peu satisfaisant, nos gouvernements ne poussent-ils pas à la roue tant qu'ils peuvent, par le jeu des lois sociales votées sans études et en ne s'inquiétant que de leur répercussion électorale ? Détestable politique ! Ce sont les étrangers qui profitent ainsi de l'extension de notre industrie.

Si encore le résultat visé était atteint ! mais c'est tout juste l'inverse qui est obtenu. Les lourdes charges qui pèsent sur nos Compagnies les obligent à augmenter le prix du charbon, qui entraîne la hausse des matières facturées, et celle-ci provoque à son tour la hausse des produits de consommation... et c'est la vie chère.

D'autre part, cela n'est qu'un avantage illusoire pour les ouvriers mineurs eux-mêmes. Nous avons fait ressortir, à toute occasion, l'énorme participation que touchaient les ouvriers mineurs dans la répartition des bénéfices, et nous avons indiqué abondamment quelle était la proportion ramenée au dividende et montré que celle-ci était considérable. Si les charges augmentent, les bénéfices diminuent et par conséquent doit diminuer également la participation dont profite le personnel par suite de tous les avantages facultatifs dont il jouit. Cette politique doit fatallement, avec le temps, amener deux résultats pour les intéressés : augmentation du coût de la vie, diminution de la participation accordée par les mines.

Nous ne parlons pas de deux autres considérations qui auraient aussi leur valeur. L'arrêt dans l'augmentation de la production correspond à un arrêt de l'augmentation du nombre des ouvriers employés à la mine et qui profitent des avantages considérables obtenus par eux en comparaison avec les conditions qui leur sont faites dans d'autres industries.

Enfin, cet arrêt dans la production est un arrêt dans l'augmentation de la richesse nationale au bénéfice de celle de nos voisins, nous appauvrit donc et forcément fait sentir sa répercussion sur toutes les sources vives du pays.

Va-t-on s'arrêter en si beau chemin ? Non, puisque nos lecteurs savent que les longues coupes sont supprimées à partir de juillet prochain.

Qui instruira les électeurs de cet état de choses ?

Qui leur montrera que l'on travaille contre leurs intérêts véritables ? Qui les incitera à envoyer à la Chambre des députés décidés cette fois à instaurer une politique économique plus intelligente et aux vues plus larges ?

Alli s'inscrit à 454.

Aniche à 2870, répète son cours de la semaine précédente.

Anzin perd 40 points à 7810.

Bully-Grenay (Béthune) repart sensiblement en avant à 6155 ; plusieurs organes, et pas des moindres, s'accordent avec nous pour faire ressortir l'intérêt de cette valeur et l'occasion propice pour la mettre en portefeuille. La coupure gagne un point à 124.50.

Bruay augmente de 6 points à 1359, la coupure restant fixée à 137.

Carvin monte de 5 fr. à 780.

Clarence est bien traitée à 239.

Courrières, dans l'attente de la prochaine Assemblée générale et des importantes décisions qui peuvent être prises, se délest de 21 points à 5309.

Crespin est faible à 80.

Douchy laisse échapper 11 points à 770.

Dourges remonte de 2 1/2 points à 460.50.

Drocourt recule d'un point à 679.

Escarbelle est amoindri de 2 points à 733.

Ferfay se maintient à 310.

Flines baisse quelque peu à 6775.

Lens se voit enlever 4 points à 1416 et la coupure un demi point à 141.25.

Liévin remonte notablement à 4135 et la coupure à 139.

Ligny a un bénéfice de 4 points à 619.

Marles 30 0/0 est actif à 3165, en plus-value de 13 points, 70 0/0 a coté en dernier lieu 4622, en gain de 11 points ; le 20^e à 230 venant de 231.75.

Meurchin augmente de 20 points à 2210.

Ostricourt s'est inscrit en dernier lieu à 2700 contre 2735. Les titres seront mixtes, c'est-à-dire qu'ils conservent leur nature nominative, alors que la feuille de coupons reste au porteur.

Thivencelles est apparu à 1640 et *Vendin* à 81, sans s'inscrire aujourd'hui.

Vicqigne recule de 19 points à 1650, et le 10^e d'un point à 166 ; Assemblée le 28 avril.

Aciéries de France ne s'inscrivent pas ; dernier cours 699 ; les actionnaires sont convoqués pour le 7 courant. Ordre du jour : émission de 1.200 bons décennaux de 500 fr. à 5 0/0 pour l'achèvement de l'usine d'Isbergues, ce qui porte la dette à 25 millions ; il faut tenir compte aussi de la rémunération des 10.000 actions nouvelles. De cet état de choses, il faut rapprocher la marche satisfaisante des usines et des résultats qui ne sauraient manquer de couronner ces efforts d'ici quelques années.

Karpates s'inscrivent à 3825 et la part à 4500 ; le quorum n'a pas été atteint le 28 mars ; nouvelle Assemblée le 15 avril pour modification aux statuts et fixation du dividende.

Dabroua baisse un peu à 2636 venant de 2690 ; la part perd 20 points à 1200. Ce premier exercice a duré huit mois et s'est terminé fin décembre. Il se traduit pour la participation de 25 0/0 dans l'exploitation de la Société Galicienne des Karpates par un rendement de 5.098.631 kilogrammes pour un revenu brut de 278.751 fr. Nous donnerons prochainement un aperçu du rendement des puits.

Polo à 633. *Chantiers de France* à 509.

Chronique de Londres

Londres, 8 avril 1914.

Bien que la situation politique soit encore très obscure, bien qu'il soit très difficile à l'heure actuelle de dire de quelle façon se déroulera l'imbruglio irlandais, le monde des affaires reste optimiste ; on a l'impression que dans l'ensemble, en dépit des discours belliqueux prononcés à la tribune des Communes ou sur les pelouses d'Hyde-Park (on sait que M. Balfour n'a pas dédaigné de prendre part samedi dernier à l'une de ces manifestations), les chefs conservateurs aussi bien que libéraux ont compris à l'émotion soulevée par les récents incidents militaires qu'il serait dangereux de pousser trop loin l'insécurité. Aussi le marché des grandes valeurs anglaises, Consolidés, fonds coloniaux, chemins de fer, bien que peu actif, est-il resté ferme ; le Consolidé clôture aujourd'hui à 76 5/16.

La dépression industrielle qui sévit un peu partout, mais principalement dans l'Europe centrale depuis la crise des Balkans, n'a atteint jusqu'ici l'Angleterre qu'assez indirectement. Pendant les deux premiers mois de 1914, on avait pu constater un certain fléchissement des importations par comparaison avec la période correspondante de 1913 ; mais en

mars, le mouvement en avant reprend, comme l'indiquent les chiffres ci-dessous :

Mars 1914 Augmentation

Importations.....	Fr. 1.673.375	139.750.000
Exportations.....	1.112.950	70.701.000

Sans doute, cette augmentation est en partie due au fait que, l'année dernière, Pâques est tombé au mois de mars ; il n'en est pas moins vrai que pour le moment au moins le mouvement de recul semble enrayer.

Les statistiques du chômage sont également significatives ; tandis qu'en Allemagne la proportion des chômeurs pour le mois de janvier 1914 s'élève à 4,7 0/0 contre 3,2 0/0 en 1913, en Angleterre, pour les deux mois de janvier et février, la moyenne des chômeurs ne dépasse pas 2,4 0/0 contre 2 0/0 pour la période correspondante de l'année dernière.

Mais si la crise balkanique a amené bien des désastres, elle a fait aussi le bonheur de quelques-uns ; Armstrong et Vickers viennent de publier leurs bilans annuels, ils sont très satisfaisants ; la maison Armstrong réalise un bénéfice total de 17.225.000 fr. qui permet de distribuer aux actionnaires un dividende de 12 1/2 0/0 tout en mettant 3.325.000 fr. à la réserve. Chez Vickers, les bénéfices nets s'élèvent à 25 millions 600.000 fr. dont 7.500.000 fr. seront affectés à la réserve ; le reste permettra de porter le dividende des actionnaires de 10 0/0 à 12 1/2 0/0. Plus encore que par ces chiffres, ces bilans sont intéressants par l'esprit d'entreprise qu'ils révèlent ; au cours des dernières années, non contentes de fabriquer pour l'étranger, les grandes maisons anglaises ont compris qu'il était nécessaire d'aller fabriquer sur place ; peu à peu elles ont créé des succursales dans toutes les parties du monde ; Armstrong et Vickers, pour ne parler que des principales, ont aujourd'hui des filiales au Japon, au Brésil, en Italie, en Espagne ; ils viennent, comme on sait, de conclure un contrat extrêmement avantageux pour réorganiser conjointement les arsenaux de la Corne d'Or ; ils sont en train de créer à Montréal deux grands chantiers de constructions navales ; en Russie, ils font à nos industriels une concurrence de plus en plus active. En ce qui concerne Vickers, les intérêts que la maison possède dans les maisons similaires et ses filiales de l'étranger s'élèvent à plus de 100 millions.

Passons maintenant aux valeurs étrangères : les valeurs brésiliennes bien influencées par la nouvelle des arrangements conclus entre financiers anglais et français restent soutenues ; par contre, les valeurs mexicaines subissent un léger recul ; les dernières nouvelles de la frontière mexicaine indiquent, en effet, que bien que les rapports entre le président Huerta et Washington soient beaucoup moins mauvais qu'il y a quelques mois, il faudra sans doute attendre longtemps encore la solution définitive de la question mexicaine.

Dans les valeurs industrielles à noter cette semaine une assez sérieuse reprise des valeurs de pétrole. Les North Caucasian en particulier continuent presque sans interruption leur marche en avant ; les actions de la dite Compagnie qui étaient cotées 37.3 à la fin de février atteignent aujourd'hui 50 sh. Les New Caucasian ont également très rapidement gagné près de 5 sh. à 15 sh. Sans doute les conditions d'exploitation dans le Caucase semblent actuellement beaucoup plus favorables ; mais il ne faut pas oublier, quand il s'agit d'exploitations pétrolières, quels aléas court une Compagnie qui ne possède qu'un nombre de puits assez restreint comme justement les Compagnies que nous citons ci-dessus :

Profitant du crédit où se trouve actuellement bon nombre de valeurs exotiques, les colonies en ont profité pour lancer ces derniers jours sur le Stock Exchange un nombre important d'émissions nouvelles, dont voici les principales :

Queensland 50.000.000 fr. 4 0/0, prix d'émission 99. Ceylan 25.000.000 fr. 4 0/0, prix d'émission 99.

Colombie britanique 37.500.000 fr. 4 1/2 0/0, prix d'émission 99.

Grand Trunks 37.500.000 fr. d'obligations consolidées 4 0/0, émission à 90.

A ce sujet il peut être intéressant de rappeler à quel énorme total les émissions nouvelles se sont élevées pendant le premier trimestre 1914 ; les chiffres publiés récemment par le « Statist » sont pleins d'enseignement.

Au cours du premier trimestre 1914, les émissions nouvelles ont atteint la somme de 2.715.000.000 fr. ; en 1910, lors du grand boom du caoutchouc, les émissions nouvelles s'élevèrent, pendant le second trimestre, au chiffre de 2.085.300.000 fr. ; depuis cette époque il n'avait jamais été dépassé, ni même atteint. Comment cette précieuse manne a-t-elle été répartie ? Le plus gros morceau est destiné à l'étranger ; le Royaume-Uni n'en retient, en effet, que 450 millions

en chiffres ronds contre 2.250.000.000 pour l'étranger ; de ce dernier chiffre plus de la moitié, soit 1 milliard 175.000 va aux colonies anglaises ; le Canada reçoit 675 millions, l'Australie 325 millions. Parmi les pays étrangers l'Argentine obtient 300 millions, la Belgique 240 millions. Ce sont, pour la plupart, des emprunts de gouvernement, de municipalités ou Compagnies de chemins de fer ; à eux seul les emprunts de cette catégorie s'élèvent en chiffres ronds à 2 milliards, soit plus 70 0/0 du total.

Ces chiffres méritent qu'on s'y arrête un peu ; ils indiquent, en effet, qu'il serait un peu puéril de croire que tous les emprunts de premier ordre doivent forcément venir sur le marché de Paris ; ils nous rappellent combien sont larges les ressources de nos voisins d'Outre-Manche et combien est puissante l'attraction du marché de Londres. Il est bien clair que si le Gouvernement français persiste à croire qu'il peut taxer indéfiniment les valeurs étrangères sous forme de timbre ou d'impôt sur le coupon, les emprunteurs étrangers hésiteront de plus en plus à s'adresser à un marché où l'argent est si cher et, toutes les fois qu'il pourront le faire c'est-à-dire toutes les fois qu'ils pourront offrir de bonnes garanties, préféreront avoir recours à nos voisins.

Mercredi soir.

La nouvelle que la Commission chargée d'examiner les tarifs de chemins de fer canadiens de l'Ouest aurait recommandé une réduction importante des tarifs, a amené, cet après-midi, une brusque baisse de la Canadian Pacific et du Grand Trunk. A 5 1/4 la Canadian Pacific avait perdu environ 6 points à 206 1/4.

Chronique de Bruxelles

Bruxelles, le 8 avril 1914.

Après la petite bouffée d'air plus chaud que nous avons respirée, la température boursière s'est à nouveau un peu atiédie, Pâques approchant et le capitaliste n'étant pas encore assez préparé aux mouvements francs quand il voit la politique si méfante.

SIDÉRURGIE. — La demande en produits du fer et de l'acier n'augmentant pas, on continue à réaliser les Armes de Guerre, Baume, la Fabrique de fer, Cokerill, l'Espérance-Longdoz, Halansy, Musson, la Providence, etc., y compris l'Alliance en faveur de laquelle se fait une publicité inconsidérée.

Cokerill va porter son capital de 12 1/2 à 25 millions par création de 25.000 actions de 500 fr. qui seront émises avec droit de préférence, au pair augmenté des frais d'émission ; cela permettra de ravir au fisc l'impôt sur la prime d'émission qu'il eût fallu lui payer en émettant à 1.500 fr. par exemple. On n'explique pas bien clairement quelle est la destination des nouveaux fonds ; mais il semble que la Société veuille reconstituer un fonds de roulement qui a été un peu négligé en faveur des immobilisations antérieures.

Le bénéfice des Ateliers de Soumy est en assez forte majoration : 283.000 fr., qui seront consacrés au fonds d'amortissement et de prévision pour renouvellement d'outillage. Aux Ateliers de Savignion le résultat de 1913 équivaut à celui de 1912 et permet le maintien du coupon de 60 livres.

CHARBONNAGES. — Les reculs s'accentuent en valeurs charbonnières telles que Aiseau-Presle, Chevalières, Grande Machine, La Haye, Maurage, Nord de Charleroi, Ormont, les Réunis, le Tieu-Kaisin.

Ainsi que nous l'avions prévu, la réunion des charbonniers belges, hollandais et français a maintenu les prix pour les charbons domestiques classés destinés à la France. Cette décision a été justifiée par l'augmentation du prix de revient des charbons industriels résultant des lois nouvelles et des frais de triage et de lavage supplémentaires. Mais les boulets baissent de 3 fr. à la tonne, par suite de l'accumulation des poussières et de la plus grande production de boulets qui en résulte.

Il est question de porter le dividende du Nord de Charleroi de 130 à 150 fr. Celui des Chevalières ne sera que de 10 fr., parce que la Société désire réserver des disponibilités pour des travaux importants. L'Assemblée de La Louvière-Sars a autorisé le Conseil à émettre au mieux pour 2 millions de francs d'obligations.

Bonne-Fin change de direction par suite du décès de M. Florent Souleur. Le programme de travaux neufs à Sacré-Madame comporte une dépense de 1 1/2 million que l'on prendra sur les bénéfices, en attendant l'occasion d'émettre des obligations.

VALEURS DIVERSES. — Le marché des titres de zinc est complètement dénué d'intérêt, sauf peut-être en Asturienne à 5315. Celui des glacières se raffermit un peu ; les verreries restent, au contraire, discutées.

Des acheteurs se portent sur l'Auxiliaire d'Entreprises Électriques, l'Eclairage de Saint-Pétersbourg, l'Électricité de Sofia. Beaucoup d'indécision aux coloniales, notamment en ce qui concerne la Compagnie du Congo, la Katanga, le Haut-Congo, l'Union Minière.

La Lys accusera un bénéfice de 1.904.000 fr. contre 1.514.286 fr., et le dividende sera porté de 140 fr. à 165 fr. L'augmentation de capital du Gaz Belge portera sur 10.000 actions qui seront offertes à 925 fr. pour deux tiers aux porteurs d'actions et pour un tiers aux détenteurs de parts de fondateur ; il s'agit principalement de réorganiser le Gaz de Lisbonne.

En attendant que les Centrales Électriques arrivent à leurs fins à Moscou, voici les dividendes probables des filiales : Electricité du Midi de la Russie 12 fr. et 7 fr., Las Palmas 30 et 3, Biskra 30, Ténériffe 15 pesetas, Roumaine 12 leis et 2 leis.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

Les actionnaires du Crédit Foncier de France se sont réunis le 4 avril en Assemblées ordinaire et extraordinaire, sous la présidence de M. Morel, gouverneur de cet établissement. A titre ordinaire, l'Assemblée a approuvé les comptes du dernier exercice et fixé le dividende à 37 fr. brut contre 33 pour l'exercice 1912, 32 fr. en 1911 et 1910 et contre 30 fr. les trois années précédentes. Un acompte de 17 fr. ayant été payé le 1er janvier aux 450.000 actions anciennes, il restera à payer le 1er juillet un solde de 20 fr., qui sera réparti indistinctement aux 500.000 actions tant anciennes que nouvelles composant le capital social.

Avant de comparer les résultats des années 1912 et 1913, il convient de signaler les deux grandes opérations effectuées au cours du dernier exercice. La première a consisté dans l'augmentation du capital, réalisée en octobre 1913. Cette opération a fourni au Crédit Foncier les moyens de développer, en même temps que le montant de ses prêts, la circulation de ses obligations foncières et communales. L'article 4 des statuts a limité, en effet, la circulation des obligations à une somme qui ne doit pas dépasser vingt fois le montant du capital nominal des actions. Cette limite étant bien près d'être atteinte, le Crédit Foncier était obligé de procéder à une augmentation de son capital, s'il voulait acquérir le droit de créer des obligations nouvelles. Cette opération a été effectuée du 23 octobre au 10 novembre dernier. Il a été émis 50.000 actions nouvelles, offertes à 800 fr. aux anciens actionnaires, de sorte que le capital a été porté de 225 à 250 millions.

La seconde opération financière réalisée à la fin de l'année dernière est l'émission d'obligations foncières 4 0/0 sans lots. Les circonstances étant peu favorables à un emprunt important, le Crédit Foncier a dû recourir à une opération relativement modeste. Il a été émis 300.000 obligations 4 0/0 sans lots de 500 fr. Ces obligations, émises à 480 fr., ont été souscrites en totalité dès le premier jour de la souscription.

Voici comment se comparent les résultats des exercices 1912 et 1913 :

	1912	1913
Produits.	—	—
Prêts fonciers... Fr. 10.991.859 56	11.309.344 84	
— communaux... 4.499.315 34	5.217.380 74	
Produits du capital social et des réserves et divers..... 20.038.856 58	21.591.978 74	
Total... Fr. 35.530.031 48	38.118.704 29	
Dont il faut déduire:		
Les provisions pour l'amortissement des emprunts :		
Provision ordinaire.. 6.777.929 83	6.872.947 22	
— extraordinaire.. 3.000.000 »	3.000.000 »	
Pertes et provisions diverses	1.533.454 46	951.657 19
Réserve immobilière	»	1.500.000 »
Provision pour risques des prêts.... 1.500.000 »	1.000.000 »	
Taxes fiscales, allocations aux Caisses de retraites et de prévoyance et divers..... 1.656.610 19	1.637.103 67	
Total... Fr. 14.467.994 48	14.961.708 28	
Rappel des produits: 35.530.031 48	38.118.704 29	
Bénéfices de l'exercice après prélèvements 21.062.037 »	23.156.996 21	
A déduire : frais généraux..... 5.094.323 69	5.232.927 36	
Bénéfice de l'exercice 15.967 713 31	17.924.068 85	

Report de l'exercice précédent.....	213.877 18	195.704 82
Total disponible. Fr.	16.181.590 49	18.119.773 67
<i>Répartition.</i>		
Réserve	235.885 67	333.703 44
Dividende.....	15.750.000 »	17.650.000 »
A nouveau.....	195.704 82	136.070 23
Total égal..Fr.	16.185.590 49	18.119.773 67

Le Crédit Foncier de France traverse depuis quelques années une période prospère comme il n'en avait pas connu depuis 1882. Pendant l'année dernière, les prêts hypothécaires ont encore notablement progressé ; les prêts communaux ont été sensiblement inférieurs à ceux de l'année précédente, à cause des deux opérations exceptionnelles effectuées en 1912 : 1^o l'avance de 100 millions consentie à la Ville de Paris et 2^o le prêt de 72 millions 350.000 fr. au Protectorat tunisien. Il n'empêche que le solde des prêts communaux, en 1913, est encore notablement supérieur au chiffre constaté pour chacune des années 1897 à 1911. Le bénéfice brut du dernier exercice s'élève à 38.418.704 fr. 21 contre 35.530.051 fr. 48 en augmentation de 2.588.000 fr. sur celui de l'année précédente. Déduction faite des frais généraux qui ont à peine augmenté et des provisions habituelles, y compris une provision de 1.000.000 de francs qui a été attribuée à une réserve créée pour le risque des prêts et une provision de 1.500.000 fr. pour reconstruction des immeubles du siège social, le bénéfice net est de 17.924.068 fr. 85 contre 15.967.713 fr. 31 en 1912, en augmentation de près de 2.000.000 de francs en chiffres ronds. La répartition du dividende a absorbé 17.650.000 fr.

Ainsi qu'il a été dit plus haut, il faut remonter jusqu'en 1882 pour retrouver un chiffre de prêts hypothécaires aussi élevé que celui consenti l'année dernière par le Crédit Foncier. Le tableau qui suit permet de comparer les trois derniers exercices, en ce qui concerne le mouvement des opérations :

Prêts hypothécaires :	1911	1912	1913
Nombre des prêts consentis.....	—	—	—
Montant des prêts consentis.....	7.374	8.208	9.505
Montant des prêts consentis.....	Fr. 186.905.998	235.201.809	295.520.856
Remboursements anticipés.....	75.049.757	75.137.809	59.771.517
Excédent des prêts sur les remboursements anticipés.....	111.856.242	160.154.000	235.749.338
Prêts communaux :			
Nombre des prêts consentis.....	2.597	3.025	2.593
Montant des prêts consentis.....	Fr. 151.852.944	317.725.672	153.117.535
Remboursements anticipés.....	44.067.341	20.905.383	27.061.188
Excédent des prêts sur les remboursements anticipés.....	107.785.603	296.820.289	126.056.347

Depuis 1910 à la fin de l'année dernière, c'est-à-dire en trois ans, le total des prêts hypothécaires consentis a exactement doublé : il s'est élevé à 295.500.000 fr., supérieur de 60 millions à celui de l'année précédente. Si l'on déduit les remboursements anticipés, qui n'ont atteint que 59 millions contre 75 millions l'année précédente — il faut remonter à 1886 pour retrouver un chiffre aussi faible — et les amortissements semestriels compris dans les annuités s'élèvent à 31 millions, on constate que les sommes prêtées en 1913 dépassent de 204 millions les remboursements et les amortissements normaux.

Il convient de remarquer que, par suite du renchérissement de l'argent, le taux des prêts hypothécaires, qui avait été élevé à 4.50 0/0 à partir du 11 novembre 1912, a passé successivement cette année à 4.65 0/0, depuis le 6 juillet 1913, et à 4.85 0/0 à partir du 16 novembre 1913.

Le solde des prêts hypothécaires, au 31 décembre 1913, était de 2.572.944.717 fr. 06 contre 2.368 millions 224.918 fr. 10 à fin 1912. En y ajoutant les prêts à court terme réalisés avec la garantie du Sous-Comptoir des Entrepreneurs, soit 246.246.200 fr., ainsi que les prêts en réalisation et à l'état d'actes conditionnels, soit 36.620.150 fr., on arrive à un total de 2.855.844.067 fr. 06 contre 2.560

millions 044.268 fr. 46 fin 1912. Le montant des annuités arrriérées s'élevait, à la fin de l'exercice, à 24.458.250 fr. 54 contre 24.433.459 fr. 78 fin 1912. Au 28 février 1914, les semestres ne s'élèvent plus qu'à 17.563.945 fr. 14, montant dans lequel ne figurent que pour 1.279.195 fr. 06 les semestres échus antérieurement à l'exercice 1913 qui seuls constituent un véritable arriéré.

Par suite de deux emprunts d'une importance exceptionnelle, qui ont grossi exceptionnellement le chiffre des prêts communaux en 1912, celui des prêts en 1913 se présente en forte réduction ; il ne s'est élevé qu'à 153.117.000 fr. contre 317 millions 725.672 fr. en 1912.

Le montant des remboursements anticipés a été de 27 millions pour 1913 contre 21 millions en 1912 ; ajoutés à l'amortissement normal semestriel des prêts communaux qui a atteint 54.017.000 francs, ils donnent un total de 81.079.000 fr. de remboursements. Au 31 décembre 1913, le solde des prêts communaux s'élevait à 2.312.328.929 fr. 35 c. contre 2.295.376.406 fr. 36 au 31 décembre précédent. Le taux d'intérêt des prêts aux départements, qui avait été élevé à 4.15 0/0 à partir du 28 janvier 1913, a été porté à 4.30 0/0 à partir du 1^{er} novembre dernier.

La liquidation des prêts faits aux fabriques se poursuit dans des conditions satisfaisantes. L'ensemble des créances du Crédit Foncier, qui se montait à 9.332.000 fr. en 1907, se trouve réduit, sans avoir occasionné aucune perte, à 241.000 fr., dont le remboursement paraît prochain. La liquidation des prêts consentis aux congrégations dissoutes est plus laborieuse. Au 31 décembre 1913, il restait encore 48 prêts pour 5.854.000 fr. ; au 31 janvier dernier, il restait encore 42 prêts pour 4.614.000 fr.

Le domaine du Crédit Foncier, acquis à la suite d'expropriations, continue à décroître. Le nombre des domaines est descendu de 80 à 68 et le chiffre pour lequel ils figurent à l'actif s'est abaissé de 9.064.000 fr. à 7.404.000 fr. Son revenu a été de 233.204 fr. 21. Ce revenu étant faible, le Crédit Foncier a constitué une provision spéciale pour faire face à l'excédent des créances hypothécaires sur la valeur estimative des immeubles acquis par la Société : elle s'élève à 3.800.000 fr. contre 4.720.000 fr. par suite de l'imputation à ce compte des pertes réalisées sur immeubles vendus. Quant aux immeubles sociaux, ils s'élèvent à 22 millions 170.709 fr. 25, sans changement, couverts jusqu'à concurrence de 5.388.707 fr. par une réserve spéciale.

Les opérations de banque en 1913 ont été influencées par la nécessité de pourvoir aux besoins de trésorerie occasionnés par le mouvement exceptionnel des prêts ; mais, grâce à l'élévation du taux de l'escompte, leur produit a été supérieur à celui de l'année précédente : 21.592.000 fr. contre 20 millions en 1912 et 17.247.000 fr. en 1911. Le portefeuille-effets a augmenté de 140 millions 644.030 fr. 45. Par contre, le portefeuille-titres a augmenté d'une vingtaine de millions ; il se décompose ainsi : valeurs sur l'Etat français, 63 millions 655.372 fr. 49 ; valeurs garanties par l'Etat français, 17.726.551 fr. 88 ; obligations du Crédit Foncier, 37.462.359 fr. 41 ; actions et obligations diverses, 6.414.555 fr. 70. Cette dernière catégorie comprend notamment des actions de la Société des Immeubles de France, de la Compagnie Foncière de France, de la Société Immobilière de Paris et des Sociétés de Constructions du Quartier Marbeuf, qui entrent au bilan pour le prix établi en prenant pour base le capital amorti au 31 décembre 1902 sur les prêts consentis à ces Sociétés par le Crédit Foncier. Une provision égale à la différence entre la somme déboursée par le Crédit Foncier et le prix d'évaluation de ces actions figure, d'ailleurs, au passif parmi les réserves sans affectation.

Certaines modifications ont été apportées cette année dans la situation des réserves. Voici, d'ailleurs, la comparaison des différentes provisions et réserves d'une année à l'autre :

	31 décembre	
	1912	1913
Réserve obligatoire.	20.539.706 29	20.775.591 96
Provisions pour l'amortissement des emprunts :		
Provision ordinaire.....	134.124.153 55	138.709.354 62
Provision extra-ordinaire.....	128.072.911 52	119.828.963 16

Réserve pour l'amortissement des immeubles du siège social.....	5.388.707 »	5.388.707 »
Réserve spéciale provenant de la Banque hypothécaire.	133.574 86	133.574 86
Réserve sans affectation.....	3.213.121 86	3.320.635 75
Provision pour faire face à l'excédent des créances hypothécaires sur la valeur estimative des immeubles acquis.....	4.720.000 »	3.800.000 »
Provision pour créances douteuses..	6.061.442 13	6.073.548 43
Provision pour le risque des prêts..	6.000.000 »	7.000.000 »
Totaux... Fr.	302.253.617 21	305.030.375 84

D'un bilan à l'autre, l'augmentation des réserves a été de 2.800.000 fr. Il a été porté aux Provisions pour l'amortissement des emprunts une somme de 24.872.942 fr. 22, dont 15 millions représentant la prime de 300 fr. versée par les souscripteurs des 50.000 actions nouvelles. Par contre, les mêmes provisions ont subi des prélevements se montant à 28.531.694 fr. 51 pour l'amortissement de la prime payée par anticipation sur les Foncières 1883 retirées de la circulation. Le Conseil a jugé opportun, en effet, de supprimer à l'actif du bilan le poste « Obligations retirées de la circulation », composé presque exclusivement de Foncières 1883, l'emprunt le plus onéreux que le Crédit Foncier ait contracté. Ce poste figurait au bilan précédent pour 418.495.351 fr. En même temps, le chapitre des Obligations en circulation, au Passif, a été diminué de 90 millions, prix net d'émission de ces titres. La différence, soit 28 millions, représentant la prime payée par anticipation, a été amortie par un prélevement d'égale somme sur les Provisions pour l'amortissement des emprunts, ainsi qu'il vient d'être expliqué ci-dessus.

Après la lecture des rapports, un actionnaire, arguant des beaux bénéfices de la Société, qui atteignent ceux de 1882, les plus beaux qu'elle ait jamais réalisés, a critiqué la parcimonie du Conseil et exprimé l'espérance de revoir les dividendes de 60 à 63 fr. distribués il y a trente ans. Le Gouverneur a rappelé que la distribution d'aussi gros dividendes avaient eu de fâcheux lendemains, particulièrement vers 1894 et 1895. Il n'a pas eu de peine à démontrer que le Crédit Foncier était dans les meilleures conditions possibles et qu'une gestion donnant des résultats aussi satisfaisants. était bonne.

A l'issue de l'Assemblée ordinaire, les actionnaires se sont réunis en Assemblée extraordinaire à l'effet d'approuver une augmentation du capital social. Celui-ci serait porté de 250 millions, son chiffre actuel, à 300 millions, en une ou deux fois. Questionné au sujet de la date de cette opération, M. Morel a déclaré que cette opération était subordonnée aux demandes de prêts et à l'état de la trésorerie de la Société, qu'elle ne serait probablement pas réalisée avant la fin de l'année et qu'elle serait effectuée en plusieurs fois. Les actionnaires ont également approuvé la proposition du Conseil d'étendre au Maroc les opérations du Crédit Foncier, dans les conditions où elles ont été étendues à l'Algérie en 1860 et à la Tunisie en 1909, et après autorisation expresse des pouvoirs publics et de l'administration du protectorat du Maroc.

Au sujet de ces prêts au Maroc, le Gouverneur a eu soin de déclarer expressément que ces opérations ne seraient entamées que lorsque le Maroc serait dans des conditions donnant toute sécurité, quand les terrains auraient été cadastrés, de manière que le Crédit Foncier puisse établir sur eux une hypothèque certaine et qu'il n'eût aucun risque à courir. M. Morel a ajouté que le Crédit Foncier ne consentira de prêts, de même qu'en Algérie et en Tunisie, qu'autant que le Crédit Foncier d'Algérie aurait donné sa caution.

Nouvelles et Informations

LE TAUX D'INTÉRÊT DES BONS DU TRÉSOR

Par décision du ministre des Finances en date du 4 avril 1914, l'intérêt attaché aux bons du Trésor a été fixé, à partir du 7 avril 1914, inclusivement :

A 1 0/0 pour les bons de un mois à moins de trois mois ;

A 2 1/2 0/0 pour les bons de trois mois à moins de six mois;
A 1 0/0 pour les bons de six mois à un an au lieu de 1 0/0 d'un mois à un an.

Par décision du ministre des Finances en date du 7 avril, l'intérêt attaché aux bons du Trésor a été fixé, à partir du 8 avril inclus, à 1 0/0 pour les bons du Trésor de un mois à un an.

EMPRUNT HELLENIQUE 3 0/0 1914

Avis de répartition.

Les souscripteurs de 1 et 2 obligations reçoivent l'attribution intégrale.
De 3 à 6 obligations, 3 obligations.
De 7 à 39 — 4 —
De 40 à 100 — 5 —
Au delà de 100 obligations, 5 0/0 des demandes, toute fraction donnant droit à un titre.

Assemblées et Dividendes

Société Nancéienne de Crédit Industriel et de Dépôts.

L'Assemblée de la Société Nancéienne de Crédit Industriel et de Dépôts s'est tenue à Nancy, le 4 avril, sous la présidence de M. J. Buffet; elle a approuvé les comptes du dernier exercice et voté un dividende de 10 0/0, soit 12 fr. 50 ou 12 francs, par action de 500 fr. libérée du quart. Ce dividende s'applique cette année indistinctement aux 200.000 actions tant nouvelles qu'anciennes composant le capital social. Ce dividende sera payable le 1^{er} mai, sous déduction de l'acompte de 2 fr. 50 réparti en novembre dernier.

Les bénéfices du dernier exercice s'élèvent, après amortissements et dépréciations, à 2.687.018 fr. 90 contre 2.344.124 fr. 07 pour l'exercice précédent, en augmentation de 342.894 fr. 83. Voici quelle a été la répartition :

	1912	1913
Bénéfices nets..... Fr.	2.344.124 07	2.687.018 90
Report précédent.....	283.597 44	293.309 11
Bénéfices disponibles.	2.627.721 51	2.980.328 01

Répartition.

Dividende des actions anciennes..... Fr.	1.500.000	2.500.000
Dividende des actions nouvelles.....	500.000	»
Provision pour risques.	200.000	200.000
Tantièmes.....	134.412 40	148.701 89
Report à nouveau.....	293.309 11	131.626 12
Totaux comme ci-dessus	2.627.721 51	2.980.328 01

Eu égard aux circonstances politiques défavorables et au malaise financier qu'elles ont engendré, les résultats obtenus par la Société Nancéienne pendant le dernier exercice sont satisfaisants : ils se traduisent par une augmentation des bénéfices de 350.000 fr. sur ceux de l'exercice précédent.

Toutefois, la prudence que commandaient au Conseil les incertitudes politiques n'a pas été jusqu'à le détourner de son rôle et de ses devoirs vis-à-vis de l'industrie régionale : La Société a continué à fournir à celle-ci les ressources nécessaires pour parer aux difficultés de l'heure. Le rapport analyse ainsi les postes de l'actif du bilan :

Le montant des engagements de notre clientèle vis-à-vis de nous-mêmes n'a pas sensiblement varié. Si les comptes courants débiteurs, qui représentent des avances pour la plupart immédiatement exigibles ou mobilisables et ont leur contre-partie dans les bilans des Sociétés débitrices sous la forme de valeurs et marchandises réalisables, ont augmenté, par rapport à l'exercice précédent, de 5 millions environ, par contre, le total des comptes garantis, y compris les avances sur titres, s'est atténué d'un chiffre à peu près égal. Nous avons tenu, en effet, dès le début de la crise, à nous abstenir, dans la mesure du possible, de toute opération susceptible de créer une immobilisation de plus ou moins longue durée, quand elle ne présentait pas un réel intérêt.

Le chapitre des « Comptes divers » fait ressortir une augmentation de 8 millions en chiffres ronds. Il comporte, en dehors des opérations d'ordre proprement dites et de participations non encore régies, un chiffre important de titres à l'émission, tous de premier ordre et d'une valeur intrinsèque indiscutable, mais dont la modification que les circonstances ont produites dans le loyer de l'argent, a contribué à différer le placement.

Le total des réserves atteint 16 millions y compris le report à nouveau, soit bien près des deux tiers du capital versé. C'est une proportion importante qui a permis à la Société Nancéienne de traverser avec moins de souci, déclare le rapport,

l'année difficile que vient de vivre l'industrie bancaire.

En raison de la situation générale du marché, la Société Nancéenne s'est montrée très circonspecte en matière d'émissions nouvelles. Néanmoins, elle a prêté son concours aux émissions suivantes :

Obligations 5 0/0 de la Société Générale des Eaux Minérales de Vittel;

Obligations 5 0/0 de la Société d'Impression des Vosges et de Normandie;

Obligations 4 1/2 0/0 de la Société des Aciéries de Dieulouard;

Obligations 4 0/0 de la Société des Hauts Fourneaux et Fonderies de Pont-à-Mousson;

Obligations 5 0/0 de la Société Pyrénéeenne d'Énergie Electrique.

Pendant l'année dernière, la Société Nancéenne a poursuivi l'extension de son champ d'action : elle avait repris en août 1912 la suite des affaires de la Banque Chardot, à Cirey, conclu une entente avec la Maison de banque F. Le Conte et fils pour prendre pied à Châlons et à Vitry-le-François, elle s'était établie à Reims à la fin du dernier exercice. Au cours de 1913, elle a repris la suite des opérations d'une firme de banque des plus honorables et des plus sérieusement connues à Nancy, MM. Lévy Bettinger et Cie (Comptoir d'Escompte de Nancy). Le rapport exprime l'espérance que cette adjonction apportera un appont d'affaires et de bénéfices très intéressant, d'autant que M. Bettinger, qui entre au Conseil comme administrateur, continuera à diriger sa maison, devenue l'agence de la rue des Dominicains de la Société Nancéenne.

En définitive, la Société Nancéenne continue à jouer un rôle de premier ordre dans le développement industriel de la Lorraine. N'étaient les mesures fiscales, déclare le rapport « on pourrait envisager l'avenir avec un certain optimisme. L'optimisme nous est peut-être permis plus qu'ailleurs dans cette région de l'Est où la grande industrie, en dépit de la crise de confiance, dont il lui faut subir le contre-coup, se trouve dans une situation forte et saine et peut, après la disparition de certains nuages, entrevoir un renouveau prochain d'activité et de prospérité dont la banque ne saurait manquer de tirer profit et pour lequel elle doit dès à présent s'armer et se tenir prête. »

Chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée.

L'Assemblée de la Compagnie des Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée s'est tenue le 3 avril. Elle a voté pour l'exercice 1913 un dividende de 57 fr. en diminution d'un franc sur le précédent. Ce dividende est payable à partir du 1^{er} mai, sous déduction de l'acompte de 20 fr. réparti le 1^{er} novembre dernier. Le dividende des actions de jouissance, sur lequel un acompte de 10 fr. a été distribué en novembre, est ainsi de 37 fr.

La liquidation de l'exercice 1913 s'établit comme suit, par comparaison avec 1912 :

	1912	1913
Produit net des lignes au compte d'exploitation....	255.410.552	256.577.049 21
A déduire le déficit des exploitations annexes.....	956.888	736.345 12
Produit net. Fr.	254.453.664	255.840.704 09
<i>A déduire :</i>		
Charges suivant conventions de 1883 et de 1905	194.060.445	255.840.704 09
Charges suivant convention du 17 mai 1897	6.660.489	6.617.899 61
Charges des obligations émises pour dépenses de rétro-activité des retraites.....		115.189
Somme réservée aux actionnaires.....	44.000.000	44.000.000
Fr.	244.720.934	247.387.682 65
Solde disponible.	9.732.730	8.453.021 44

Par comparaison avec l'exercice précédent, les recettes brutes du trafic ont atteint 588.850.000 fr. en augmentation de 9 millions en chiffres ronds, due jusqu'à concurrence de 8 millions au trafic voyageurs. Le trafic de la petite vitesse a été affecté défavorablement par la mauvaise récolte des vins; la récolte de 1913 a été inférieure à la précédente, notamment dans les départements du Midi et, en outre, les transactions ont été restreintes.

L'accroissement des charges financières a absorbé et au delà la légère augmentation du produit net : le solde disponible est ainsi de 8 millions 453.021 fr. 44 au lieu de 7.732.730 fr. C'est au dessus du chiffre de 40 millions qu'a lieu le partage avec l'Etat à raison de deux tiers pour celui-ci et un tiers pour la Compagnie.

Le total des sommes revenant aux actionnaires s'établit comme suit :

	1912	1913
Dividende réservé. Fr.	44.000.000	44.000.000
Bénéfices disponibles de l'exercice.....	9.732.730	8.453.021 44
Produits particuliers appartenant aux actionnaires.....	1.522.556	1.180.141 33
Report de l'exercice précédent.....	205.023	233.110 33
Fr.	55.460.309	53.866.273 30

	1912	1913
Répartition.		
Déficit de la section suisse de la Plaine à Genève.....	427.199	—
Allocation à la caisse des retraites.....	6.000.000	6.000.000
Intérêts des actions amorties versées au fonds d'amortissement des actions....	651.860	798.280
Dividende	45.748.140	44.801.720
Réserve des actionnaires	2.400.000	1.600.000
Report à nouveau	233.110	666.273 30
Fr.	55.460.309	53.866.273 30

Chemin de fer d'Orléans.

Ainsi que nous l'avons annoncé il y a huit jours, l'Assemblée de la Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans, tenue le 31 mars, a voté, comme les années précédentes, un dividende de 59 fr. aux actions de capital et de 44 fr. aux actions de jouissance. Ce dividende comprend toujours, en sus du minimum garanti, un supplément de 3 fr. fourni par les revenus du domaine privé.

Un acompte de 20 fr. par action de capital et de 5 fr. par action de jouissance ayant été réparti en octobre 1913, le solde de 39 fr. est payable à l'une comme à l'autre depuis le 1^{er} avril.

Complétons les renseignements déjà publiés il y a huit jours au sujet des résultats du dernier exercice comparés à ceux du précédent.

Les recettes d'exploitation se sont élevées à 306.875.734 fr. 23, en augmentation de 7.075.876 francs sur celles de l'exercice précédent. Cette augmentation se décompose comme suit :

Voyageurs.....	Fr. 4.286.992
Messageries, denrées et accessoires de la grande vitesse.....	625.535
Marchandises à petite vitesse.....	1.802.920
Recettes accessoires de la petite vitesse et transports en service.....	360.429
Ensemble.....	Fr. 7.075.876

La progression des recettes a été de 2,36 0/0 ; elle s'était élevée à 7.16 0/0 en 1912, mais elle n'avait été que de 0,12 0/0 en 1911. Elle est due, dans une proportion de 60 0/0, aux transports des voyageurs. Le faible accroissement des autres transports à grande vitesse et de ceux à petite vitesse est la conséquence de la médiocrité de la récolte de fruits.

La plus-value des recettes a été absorbée et au delà par l'accroissement des dépenses, qui n'est pas inférieur à 13.400.000 fr. Trois éléments de dépenses ont pesé, en effet, sur les résultats du dernier exercice : le régime des retraites, le combustible et l'entretien du matériel roulant. En premier lieu, la nouvelle législation sur les retraites a notablement accru les charges sociales, non seulement parce qu'elle a augmenté l'importance des versements annuels de la Compagnie, mais encore parce qu'elle a abaissé l'âge et la durée d'affiliation qui étaient exigés pour l'obtention d'une pension de retraite, en dehors des cas d'invalidité. D'autre part, la hausse considérable que le prix des charbons a subie, à la suite des grèves anglaises et des événements d'Orient, a persisté pendant toute la durée de l'année 1913. Enfin, l'important effectif de machines puissantes qu'il a fallu construire de 1901 à 1907 est entré aujourd'hui dans la période des grosses réparations, d'où il suit que le chapitre de l'entretien du matériel se trouve, de ce chef, fortement grevée.

Les résultats nets d'exploitation se présentent ainsi en diminution, d'une année à l'autre, de 6 1/2 millions. Comme les charges financières sont en augmentation de 3 millions, en chiffres ronds,

d'un exercice à l'autre, contre 4 millions en moyenne pendant les deux années précédentes, le résultat final se traduit par une insuffisance supérieure de 8.256.000 fr. à celle de l'année précédente. Cette insuffisance s'élevant à 17.468.999 fr. 70 c. nécessite un appel d'égale somme à la garantie de l'Etat.

Voici les variations de la garantie d'intérêt à demander à l'Etat pour chacun des exercices depuis sept ans :

	Excédent versé à l'Etat	Avances de l'Etat	Insuffisance au 31 déc.
1906, ...	9.726.671	»	221.518.632
1907, ...	2.764.152	»	218.659.748
1908, ...	1.215.220	»	222.254.217
1909, ...	1.218.066	»	227.509.417
1910, ...	»	6.023.670	233.203.470
1911, ...	»	14.613.554	239.318.895
1912, ...	»	9.213.326	264.813.658
1913, ...	»	17.469.000	?

Le capital réalisé en 1913 pour subvenir aux travaux complémentaires, à l'établissement des lignes neuves, à l'augmentation du matériel roulant et aux charges des pensions de retraites, s'est élevé à 64.409.466 fr. 23. Il a été obtenu par émissions d'obligations 3 0/0 et 2 1/2 0/0. Le prix des obligations 3 0/0 est inférieur de 3 fr. 22 et celui des obligations 2 1/2 0/0 inférieur de 5 fr. 60 aux prix d'émission de 1912. L'année dernière, la Compagnie a remboursé un capital nominal de 39.513.000 fr. d'obligations.

Avant de présenter aux actionnaires les résultats du dernier exercice, le Conseil leur avait soumis, pour ratification, deux conventions intervenues avec l'Etat et qui avaient été déclinées par la Compagnie tant que n'était pas réglée la question de la durée de la garantie d'intérêt. Depuis l'arrêt du Conseil d'Etat rendu le 26 juillet 1912, cette question est enfin réglée; la garantie d'intérêt a une durée égale à celle de la concession : elle expirera en 1956. La première convention est afférente à la concession à la Compagnie de neuf lignes projetées dans diverses régions qu'elle desservira et qui présenteront un développement total de 550 kilomètres, dont 300 kilomètres à voie normale et 250 kilomètres à voie étroite. L'autre convention a été passée avec le département d'Indre-et-Loire pour l'exploitation de la ligne de Sainte-Maure P. O. à Sainte-Maure-Ville. Ces deux conventions ont été ratifiées par les actionnaires.

Compagnie Générale Française de Tramways.

L'Assemblée de la Compagnie Générale Française de Tramways, tenue le 3 avril, a décidé la répartition d'un dividende de 28 fr. 75 par action contre 27 fr. 50 pour les deux exercices précédents : ce dividende est payable à partir du 4^{er} mai sous déduction de l'acompte de 12 fr. 50 déjà réparti en novembre.

Voici les comptes comparés des deux derniers exercices :

BILAN AU 31 DÉCEMBRE

	1912	1913
<i>Passif.</i>	—	—
Capital (100.000 actions)	50.000.000 »	50.000.000 »
Obligations 4 0/0 (1897-1931) ...	56.429.900 »	56.057.800 »
Obligations 3 0/0 ...	1.002.500 »	993.000 »
Cautionnements ...	180.200 75	183.083 75
Créditeurs divers ...	1.035.404 59	1.118.624 26
Obligations à rembourser ...	237.657 75	261.663 35
Coupons à payer ...	1.254.471 24	1.252.120 32
Reserve légale ...	5.000.000 »	5.000.000 »
Provision pour accidents ...	2.122.145 71	1.852.882 02
Amortissement d'obligations ...	1.643.100 »	2.024.200 »
Reconstitution du capital ...	839.707 90	926.754 94
Reliquat antérieur ...	46.073 11	91.663 11
Bénéfices de l'exercice	3.497.344 79	4.013.489 »
	Fr. 123.288.502 84	123.775.780 75

Actif.

Voies et usines ...	Fr. 77.020.658 69	76.501.205 43
Terrains et bâtiments ...	11.172.366 69	11.788.418 34
Matériel roulant ...	16.911.686 48	17.793.594 37
Outillage, mobilier ...	2.726.694 70	3.430.641 84
Dépenses sur travaux en cours ...	42.477 59	154.619 30
Cautionnements ...	153.497 40	153.497 40
Approvisionnements ...	1.746.193 70	2.216.762 18
Valeurs mobilières ...	5.840.000 »	5.646.358 22
Caisse et banquiers ...	4.712.583 39	3.422.737 30

Fonds de reconstitution du capital ...	839.707 90	926.754 94
Débiteurs divers ...	771.949 77	394.931 13
Impôts à récupérer ...	100.686 53	96.260 30
Acumpte de dividende ...	1.250.000 »	1.250.000 »
	Fr. 123.288.502 84	123.775.780 75

COMPTES DE PROFITS ET PERTES

Credit.

Recettes d'exploitation ...	Fr. 16.333.515 96	17.205.997 33
Recettes diverses ...	86.416 40	79.206 68
Intérêts divers ...	442.978 30	305.043 28
	Fr. 16.862.910 66	17.590.247 29

Débit.

Dépenses d'exploitation ...	Fr. 10.620.582 37	10.821.713 64
Intérêts :		
Obligations 4 0/0 ...	2.345.800 »	2.331.200 »
— 3 0/0 ...	30.186 50	29.844 65
Obligations 4 0/0 amorties ...	360.000 »	385.000 »
Obligations 3 0/0 amorties ...	9.000 »	9.000 »
	Fr. 13.365.568 87	13.576.758 29
Rappel du crédit.	16.862.910 66	17.590.247 29

Bénéfices de l'exercice	3.497.341 79	4.013.489 »
Report antérieur ...	46.073 11	91.663 11
	Fr. 3.543.414 90	4.015.152 11

Repartition.

Fonds de reconstitution ...	Fr. 50.000 »	50.000 »
Provision pour accidents et renouvellements ...	577.854 29	950.000 »
Dividende ...	2.750.000 »	2.875.000 »
Tantièmes ...	73.897 50	102.697 80
Report à nouveau ...	91.663 11	127.454 31
	Fr. 3.543.414 90	4.015.152 11

L'exercice 1913 marque un nouveau et très réel progrès. Non seulement les recettes ont progressé de près d'un million, mais surtout le coefficient d'exploitation a été à nouveau et sensiblement abaissé. Il est maintenant de 62 0/0 contre 65 0/0 en 1912 et 67 0/0 pour les trois exercices précédents. Le résultat immédiat a été un accroissement proportionnellement très rapide des bénéfices nets par rapport à la progression des recettes. La Société a réalisé en effet, en 1913, 4.013.489 fr. de bénéfices nets, soit environ 500.000 fr. de plus qu'en 1912, ce qui a permis à l'Assemblée de porter le dividende de 27 fr. à 28 fr. 75, tout en dotant encore plus largement que précédemment les fonds de prévoyance.

Le trafic des trois principaux réseaux : Marseille, Le Havre et Nancy a progressé rapidement en ces dernières années; de 1910 à 1913, le nombre de voyageurs transportés est passé de 426 millions à 457, et la Société espère pour 1916, année où se tiendra à Marseille l'exposition coloniale, une nouvelle augmentation. Cette progression du trafic va exiger de nouvelles voitures: de plus, bien que les réseaux d'extension de la Société ou de ses filiales soient maintenant à peu près terminés comme lignes, certaines améliorations sont à faire, du matériel à changer ou à augmenter, et enfin à Nancy et au Havre, où le développement a été plus rapide que la Société ne l'espérait, l'agrandissement des remises et des ateliers est indispensable. Tous ces travaux vont exiger de nouvelles dépenses. C'est pourquoi les actionnaires ont autorisé le Conseil à émettre 20.000 obligations nouvelles de 500 fr. du type 4 0/0 actuellement en circulation.

La situation financière de la Société est d'ailleurs, bonne: les immobilisations se sont accrues, pendant l'exercice, de 1.974.593 fr. 13, à cause des travaux neufs exécutés, mais il est prélevé sur les bénéfices 1 million de francs pour les fonds de prévoyance. Le portefeuille s'élève à 5.646.358 fr. 22, soit environ 200.000 fr. de moins que l'année dernière, en partie au moins par suite d'amortissement. Il est resté composé d'actions de la Compagnie des Tramways de Tunis, de la Société des Chemins de fer et Tramways du Var et du Gard, de la Compagnie des Tramways de Cambrai et de Saint-Quentin, et par un certain nombre d'obligations de ces deux dernières filiales.

Le rapport, dont on trouvera plus loin la publication *in extenso*, donne des renseignements sur les différents réseaux de la Société : Orléans, Nancy, Le Havre et Marseille, et sur ceux de ses filiales; les résultats des exploitations sont partout en progression.

Nous avons réuni dans le tableau suivant, pour les dix derniers exercices, les chiffres caractéristiques de l'activité sociale et les résultats obtenus :

	Exploitation				
	Produits bruts	Produits nets	Coefficient	Bénéfices nets	Dividende
1904.	10.369.960	3.353.329	68 0/0	1.992.967	27 50
1905*	11.183.847	3.659.943	67 0/0	2.380.528	27 50
1906.	12.554.606	4.189.643	67 0/0	3.001.814	30 »
1907**	12.520.616	4.100.664	67 0/0	3.023.644	30 »
1908.	13.709.972	4.651.530	66 0/0	3.472.243	30 »
1909.	14.418.213	4.696.362	67 0/0	3.354.805	30 »
1910.	14.807.409	4.878.800	67 0/0	3.195.022	30 »
1911***	15.655.679	5.180.311	67 0/0	3.102.078	27 50
1912.	16.419.932	5.799.350	65 0/0	3.497.342	27 50
1913.	17.205.997	6.463.490	62 0/0	4.013.489	28 75

* Capital porté de 32 à

12 Avril 1914

Débit.	
Avances non recouvrables.....	Fr. 24.211 94
Solde débiteur de la Caisse de secours.....	» 24.647 29
Intérêts, commissions et arrérages.....	188.203 30
Intérêt et amortissement des obligations.....	315.000 » 775.190 »
Provision pour réfection des voies et du matériel.....	600.000 » 300.000 »
Total du débit.....	Fr. 1.427.415 24
Rappel du crédit.....	3.114.138 11
Bénéfices nets. Fr.	1.986.722 87
Report précédent.....	2.740 33
	Fr. 1.989.463 20
Répartition.	
Réserve légale.....	Fr. 99.446 15
Actions de priorité.....	733.062 50
Actions ordinaires.....	999.470 »
Amortissement des actions de priorité.....	116.500 »
Report à nouveau.....	41.094 55
	Fr. 1.989.463 20
1.980.137 28	

Pendant l'exercice, le développement du trafic s'est accentué, le nombre des voyageurs transportés ayant dépassé de 4.737.547 celui de l'exercice précédent.

Voici, d'ailleurs, un tableau qui donne une idée de ce développement depuis 1900 :

Années	Voyageurs	
	—	—
1900.....	44.889.625	
1902.....	64.322.105	
1904.....	70.475.373	
1906.....	75.351.056	
1908.....	81.658.649	
1910.....	84.440.597	
1911.....	81.656.983	
1912.....	87.462.864	
1913.....	89.200.411	

Parallèlement, les recettes d'exploitation sont passées, de 1912 à 1913, de 9.893.379 fr. 55 à 10.038.527 fr. 45. Dans ces chiffres, la ligne d'Arcueil-Cachan-Châtelet, ouverte à l'exploitation le 18 octobre, compte pour 625.029 voyageurs et 68.146 fr. 75 de recettes. Les recettes provenant de l'exploitation à forfait pour la Compagnie Générale des Omnibus de la partie intra-muros de la ligne Vanves-Saint-Philippe du Roule n'ont été que de 238.854 fr. 87 contre 350.165 fr. 97, cette exploitation ayant cessé au cours de l'exercice par suite de la transformation de la ligne. Les recettes de la Société ont ainsi été, y compris les recettes hors trafic, de 10.537.060 fr. 43 contre 10 millions 622.017 fr. 24.

Le nombre des kilomètres parcourus s'est élevé à 12.787.144 contre 12.441.878 en 1912, 12.329.340 en 1911, 11.146.091 en 1910 et 11.013.016 en 1909. La recette par kilomètre, qui était de 0 fr. 791 en 1911 et de 0 fr. 823 en 1912, ressort pour 1913 à 0 fr. 804. Malgré l'accroissement du nombre des kilomètres, les dépenses générales d'exploitation ont diminué de 9.678 fr. 72. Le prix du kilomètre parcouru s'est ainsi abaissé de 0 fr. 584 à 0 fr. 567 et le rapport de la dépense à la recette a été de 73 0/0 contre 73,3 0/0 en 1912.

Voici les résultats obtenus depuis l'inauguration des travaux d'équipement électrique du réseau :

Recettes brutes	Produit net	Comptes de l'exploitation	Bénéfices nets de prévoyance	
			—	—
1901... 6.903.233	1.487.530	1.456.590	»	
1902... 7.617.744	1.292.582	962.351	»	
1903... 8.194.650	1.737.286	1.144.781	225.000	
1904... 8.310.319	1.841.442	1.216.096	225.000	
1905... 8.682.715	1.912.267	1.113.619	375.000	
1906... 8.517.210	1.816.147	1.231.305	150.000	
1907... 7.084.693	881.902	633.025	»	
1908... 8.615.539	1.933.947	1.445.190	150.000	
1909... 9.438.083	2.517.923	1.931.537	150.000	
1910... 9.074.665	1.828.579	832.877	560.090	
1911... 9.233.416	2.850.858	1.936.926	500.000	
1912... 9.893.379	3.114.138	1.986.723	600.000	
1913... 10.038.527	3.038.880	1.939.042	300.000	

(*) Grève. Dividende de 7 fr. 50.

(*) Traction électrique sur les lignes du Châtelet.

Création des actions privilégiées.

(*) Inondations. Dividende des actions ordinaires supprimé.

Le produit net de l'exploitation a été inférieur à celui de l'exercice précédent parce que les recettes hors trafics grossies, l'année dernière, par des règlements de comptes importants ont sensiblement diminué cette année. Le compte de réfection des voies a été augmenté pendant l'exer-

cice de 521.978 fr. 16 par suite de la continuation des travaux ; mais la Société y a appliqué un amortissement de 282.633 fr. 24 par prélèvement sur le compte de provision prévu pour cette réfection. Ce compte qui avait été doté de 600.000 francs l'année dernière ne reçoit cette année que 300.000 fr. Les travaux extraordinaires sont d'ailleurs maintenant à peu près terminés.

Pendant l'exercice, les travaux de construction des lignes du nouveau réseau ont été poursuivis :

Les travaux de la ligne d'Arcueil-Cachan-Châtelet ont été terminés, sauf le terminus de la rue de la Coutellerie, qui lui-même est actuellement prêt et la ligne a été ouverte à l'exploitation le 18 octobre 1913. La ligne de Clamart-Saint-Germain-des-Prés a été prolongée jusqu'à un terminus provisoire aux abords du Châtelet. L'équipement en caniveau souterrain des voies de la ligne de Malakoff-les Halles a été effectué jusqu'au Châtelet.

La déviation du tracé de la ligne de Petit-Ivry-les Halles a été faite et l'itinéraire est devenu commun intra-muros avec celui de la ligne de Porte d'Ivry-les Halles, dont la Société a assuré le service en traction électrique, fait jusqu'à présent pour son compte par la Compagnie Générale des Omnibus au moyen de voitures à vapeur.

Les dépenses relatives à ces divers travaux, ainsi que les intérêts intercalaires qui y correspondent, ont été portés aux comptes de Premier établissement qui ont supporté également les insuffisances d'exploitation des lignes de Malakoff-les Halles et de Porte d'Ivry-les Halles, dont la transformation est en cours.

Les principales opérations qui restent encore à faire pour accomplir le programme de travaux, qui résulte de concessions de 1910, sont les suivantes : construction d'un nouveau terminus avenue Victoria, aux abords de la place de l'Hôtel-de-Ville ; prolongement de la ligne de Fontenay-aux-Roses depuis la place Saint-Germain-des-Prés jusqu'à ce terminus de l'Hôtel-de-Ville ; achèvement de la ligne Malakoff-les Halles, entre le Châtelet et les Halles (Bourse du Commerce) ; prolongement de la ligne Petit-Ivry-les Halles depuis le Châtelet jusqu'à la place des Victoires, enfin prolongement extra-muros de Choisy à Thiais. Il y aura aussi à exécuter le prolongement d'Arcueil-Cachan à l'Hay, qui est demandé par l'administration au lieu et place du prolongement prévu au contrat de concession, de Villejuif à l'Hay.

La Société espère pouvoir terminer ces travaux au cours de 1914, qui sera ainsi encore une année de réorganisation. Le rapport signale qu'en 1913 le trafic a été gêné par les chantiers de toute sorte qui ont été ouverts dans Paris pour la réfection des voies ferrées, mais elle compte que déjà pour l'exercice en cours la gêne sera beaucoup moins grande.

Société Versaillaise de Tramways et de Distribution d'Énergie.

L'Assemblée de la Société Versaillaise de Tramways et de Distribution d'Énergie, filiale de la Thomson-Houston, tenue le 14 mars, a voté, comme les trois années précédentes, des dividendes de 37 fr. 50 pour les actions de priorité, 32 fr. 50 pour les actions de capital et 7 fr. 50 pour les actions de jouissance, payables le 1^{er} avril.

Voici les comptes comparés des deux derniers exercices :

BILAN AU 31 DÉCEMBRE		
1912		1913
Passif.	—	—
Capital non amorti :		
Actions ordinaires. Fr.	2.789.000 »	2.785.500 »
Actions de priorité...	184.000 »	179.500 »
Obligations 4 0/0...	2.507.500 »	2.487.000 »
Réserve statutaire.....	74.085 37	89.885 45
Amortissement du capital.....	27.000 »	35.000 »
Amortissement par remboursement d'obligations.....	74.820 »	92.450 »
Fonds de prévoyance...	128.544 06	170.874 73
Créanciers divers.....	335.254 70	370.588 65
Profits et pertes.....	332.989 70	390.243 58
	Fr. 6.453.193 83	6.601.042 41

Actif.

Immobilisations :		
Terrains.....	Fr. 25.000 »	25.500 »
Usine.....	1.863.873 28	1.888.783 38
Dépôts rue de Béthune et kiosques.....	141.544 73	143.353 41
Matériel roulant.....	530.178 20	530.178 20
Ligne aérienne et ferrées.....	335.022 84	335.022 84

Voies ferrées.....	959.533 03	959.533 03
Saint-Cyr.....	396.373 75	396.373 75
Eclairage.....	1.347.371 54	1.513.297 71
Dépôts et cautions.....	51.000 »	51.000 »
Approvisionnements en magasin.....	245.110 17	181.944 17
Débiteurs divers.....	75.716 01	95.659 03
Caisse et banques.....	141.285 28	142.581 89
Prime de remboursement sur obligations.....	340.685 »	337.815 »
	Fr. 6.453.193 83	6.601.042 41

COMPTE DE PROFITS ET PERTES		
Recettes tramways.....	650.000 20	673.062 19
Recettes d'éclairage et force motrice.....	579.636 38	621.403 72
Total.....	1.229.636 58	1.294.465 91
Dépenses d'exploitation	803.090 78	797.838 12
Bénéfices d'exploitation	426.545 80	496.627 79
Quote-part du dividende des nouvelles actions.	11.614 75	»
	Fr. 438.160 55	496.627 79
A déduire :		
Intérêts et divers.....	1.859 03	4.126 75
Service des obligations.....	120.300 »	119.980 »
Bénéfice net.....	316.001 51	372.521 04
Reliquat antérieur.....	16.988 19	17.722 54
Salde disponible...	332.989 70	390.243 58

||
||
||

Caisse de retraites..	817 420 20	851 022 72
Amortissement sur usines.....	8.554.497 51	10.054.592 32
Dividende et intérêts à payer.	1.319.031 14	1.299.666 14
Obligation à rembourser.....	1.263.900 »	1.333.900 »
Créditeurs divers...	13.030.229 35	12.867.882 44
Fonds d'amortissement des actions.	551 769 72	1.282.982 19
Bénéfices à répartir	3 385 412 49	3.134.754 29
Fr.	172.795.049 07	178.697.598 76

Actif.		
Usines et immeubles.....	Fr. 132.901.063 74	141.546.695 04
Caisse et banques.	7.676.282 80	6.875.112 64
Portefeuille et représentation de la réserve.....	10.875.440 90	10.842.211 29
Débiteurs divers...	20.817.271 63	18.908.579 79
Acompte de dividende.....	525 000 »	525.000 »
Fr.	172.795.049 07	178.697.598 76

COMPTE DE PROFITS ET PERTES		
	1912	1913
Charges.	—	—
Frais généraux ... Fr.	475 272 95	418.628 86
Intérêt des obligations	2.423.100 »	2.376.950 »
Remboursement des obligations.....	1.250.000 »	1.295.000 »
Total des charges.	4 148.372 95	4.090.578 86
Produits.		
Recettes brutes.....	24.823.755 10	25.127.608 38
Dépenses d'exploitation.....	12.529.969 66	13.202.275 23
Produits bruts.... Fr.	12.233.785 44	11.925.333 15
Rappel des charges.....	4.148.372 35	4.090.578 86
Bénéfices.. Fr.	8.085.412 49	7.834.754 29
A déduire:		
Fonds de dépréciation et d'amortissement.	4.000.000 »	4.000.000 »
Caisse de retraite....	700.000 »	700.000 »
Bénéfices à répartir.	3.385.412 49	3.134.754 29

Répartition.		
A la Gérance Fr.	502.082 50	451.950 85
Au Conseil de surveillance.....	84.635 30	78.368 85
Dividende aux actions	2.100.000 »	2.100.000 »
Fonds d'amortissement des actions.....	698.694 69	504.434 59
Fr.	3.385.412 49	3.134.754 29

Les résultats obtenus des dix dernières années se comparent ainsi :

	Ventes de gaz et d'élect.	Bénéfices bruts	Charges	Bénéfices sociaux	Prélèvement de nets	Prélevement de prévoyance
(en milliers de francs)						
1904	15.555	7.566	3.373	1.193	2.000	
1905	16.750	8.562	3.402	5.160	2.000	
1906	19.262	9.971	3.430	6.480	3.000	
1907*	20.971	10.757	3.503	7.255	3.500	
1908*	21.153	10.848	4.090	6.758	3.500	
1909	21.853	11.280	4.092	7.188	3.500	
1910	22.819	11.745	4.119	7.626	3.500	
1911	23.625	12.165	4.125	8.039	4.700	
1912	24.824	12.234	4.143	8.541	4.700	
1913*	25.127	11.925	4.090	7.834	4.700	

* Remboursement de 50 fr. par action en sus du dividende.

Les recettes brutes sont en nouvelle progression de 293.792 fr. 76, et ce, malgré la cession en juillet 1911, de la Centrale Electrique de Barcelone qui avait fourni pendant le premier semestre de l'exercice précédent un appoint de recettes de 315.064 fr. 84 ; les bénéfices nets ont eux, au contraire, diminué d'environ 250.000 fr. par suite de la hausse du charbon pendant l'exercice ; la Société en consomme en effet des quantités considérables tant pour les onze concessions de villes qu'elle possède en France que pour celles d'Alger, Blida et Oran en Algérie, d'Alexandrie, le Caire et Port-Saïd en Egypte et pour les dix situées en Espagne, dont celles de Santander, Valence, Murcie, Almérie, Grenade, Cadix.

Pendant l'exercice, la Société a signé un traité pour le gaz avec la commune de Paramé voisine de Saint-Malo, traité qui prendra fin le 28 février 1933. Elle a fait également des contrats d'éclairage par le gaz et l'électricité des villes de Murcie et d'Almérie en Espagne. On trouvera plus loin la publication du rapport qui donne des renseignements à ce sujet.

La situation financière de la Société reste très bonne et la trésorerie très à l'aise. La répartition des bénéfices de l'exercice a affecté, ainsi que nous

l'avons dit plus haut, 504.434 fr. 59 au fonds d'amortissement des actions qui s'est trouvé ainsi porté à 1.787.416 fr. 78, somme suffisante pour effectuer un troisième remboursement de 50 fr. par action exigeant 1.750.000 fr. ; c'est ce troisième remboursement qui vient d'être effectué en même temps que le paiement du solde du dividende.

Pour l'exercice en cours, les recettes continuent à progresser. C'est ainsi que pour janvier 1914, les ventes de gaz et d'électricité ont atteint 2 millions 766.942 fr. 45 en augmentation de 204.214 fr. 81 c. sur celles de janvier 1913.

Mines de Cuivre de Rio-Tinto.

L'Assemblée de la Compagnie de Rio-Tinto s'est tenue le 4 avril. Elle a approuvé les comptes publiés dans le numéro du 29 mars et qui se traduisent par la distribution d'un dividende de 75 sh. bruts, contre 90 sh. pour l'exercice 1912. Le dividende des actions privilégiées reste comme d'ordinaire fixé à 5 sh.

Dans l'allocation qu'il a prononcée après la lecture du rapport, M. Fielding, président du Conseil, a déclaré que les résultats du dernier exercice eussent été entièrement satisfaisants sans les grèves qui ont advertement affecté les bénéfices. L'extraction du mineraï a diminué considérablement. S'il a été possible de servir les consommateurs de pyrites, fabricants d'acide sulfurique, qui eussent été contraints, sans matière première, de fermer leurs usines, par contre, la Compagnie n'a pu accroître ses stocks de mineraï en vue du traitement local, ni approvisionner ses fonderies d'autant de mineraï que pendant les années précédentes. Par suite des grèves et de la rareté des pluies, la production de cuivre a diminué de 4.500 tonnes par rapport à celle de l'année dernière. Toutefois le Conseil espère qu'une partie de la réduction de la production sera récupérée pendant l'année courante et la prochaine.

Il y eut deux grèves : la première en automne, qui dura six semaines ; les ouvriers reprirent le travail vers le milieu de novembre ; la seconde en janvier, qui éclata au sujet de l'interprétation des termes de l'accord qui avait mis fin à la première grève. Sur l'invitation du Gouvernement, la Compagnie et les ouvriers acceptèrent l'arbitrage qui termina ce conflit d'une durée de trois semaines.

Au sujet des risques de grèves dans l'avenir, le président a déclaré que, livrés à eux-mêmes, les ouvriers, pour la plupart, sont satisfaits de leurs salaires.

Mais il y a toujours, a continué le président, le danger d'intervention extérieure qui peut se renouveler, et comme le monde entier semble à présent souffrir d'épidémies ouvrières, la Compagnie peut n'en être pas aussi affranchie dans l'avenir qu'elle ne l'a été pendant les quarante dernières années. Nous pouvons seulement faire en sorte que nos hommes continuent à être bien et généreusement traités et résister avec fermeté à toutes les exigences excessives.

Sous réserve de ces remarques, les affaires générales de la Compagnie sont toujours dans un état satisfaisant.

Nous avons passé, signale le président, des contrats de vente de longue durée en Angleterre comme en Amérique, pour des quantités très importantes de soufre contenu dans nos mineraux, et avons maintenu nos anciens prix. Nous avons également traité à des conditions favorables pour d'importantes ventes de fer, et aussitôt que tous les contrats seront en vigueur, ils fourniront une source de ressources supplémentaires.

Le président a confirmé et accentué les déclarations optimistes du rapport au sujet des perspectives d'avenir du cuivre :

Bien que le commerce mondial ait été quelque peu bouleversé par la guerre et les incertitudes politiques et que, par conséquent, la consommation du cuivre ne soit pas ce qu'elle eût été en temps de boom, les besoins restent cependant importants et les stocks sont très bas, en comparaison avec l'énorme production. Les autorités les plus compétentes ne voient pas de quelle source pourraient venir des approvisionnements supplémentaires durant les prochaines années.

Il est raisonnable de s'attendre à ce que le cuivre soit, dans l'avenir, à des cours moyens quelque peu supérieurs à ceux du passé, parce que le coût de la production augmente en raison de la dépense plus forte pour la main-d'œuvre et le combustible, et en raison aussi de l'augmentation des frais d'exploitation de celles des mines qui ne sont plus dans les beaux jours de leur existence.

Un prix moyen supérieur de vente doit être maintenu, si les actionnaires des plus anciennes mines des autres pays sont appelés à recevoir un juste intérêt

de leur argent et à recouvrer avant l'épuisement de leur bloc de mineraï les capitaux qu'ils ont placés. Nous devons, par conséquent, compter obtenir en moyenne des prix meilleurs pour le cuivre dans l'avenir que ceux qui ont prévalu en 1910 et en 1911.

Mines et Fonderies de Zinc de la Vieille-Montagne.

L'Assemblée de la Société des Mines et Fonderies de zinc de la Vieille-Montagne s'est tenue à Angleterre le 6 avril. Elle a approuvé les comptes de 1913 et fixé le dividende, par dixième d'action, à 40 fr. contre 50 fr. en 1912. Ce dividende est payable par moitié les 10 mai et 10 novembre.

Voici les comptes du dernier exercices comparés à ceux du précédent :

BILAN AU 31 DÉCEMBRE		
Actif.	1912	1913
Immeubles, matériel et concessions .. Fr.	3.369.732 40	3.105.286 94
Approvisionnements ..	4.973.199 07	4.892.823 86
Minéraux, zincs et blanc de zinc.....	18.423.552 84	16.251.392 51
Caisse, portefeuille et banquiers.....	14.670.528 26	16.720.463 66
Placements	7.846.353 08	7.773.060 65
Comptes courants débiteurs	11.995.402 82	11.169.399 30
Fr.	61.278.768 47	59.912.426 92

Passif.		
Capital	Fr. 9.000.000 »	9.000.000 »
Obligations	5.611.500 »	5.213.000 »
Créditeurs divers.....	16.455.216 62	16.341.164 20
Caisse d'épargne	6.963.993 95	7.359.337 08
— de prévoyance.	2.906.682 »	3.106.443 »
— de retraite	2.936.194 17	3.105.302 90
Compte d'assurances	495.714 30	510.078 49
Réserve statutaire.....	9.000.000 »	9.000.000 »
Profits et pertes :		
Report précédent	34.429 76	21.956 13
Bénéfices de l'exercice précédent.....	7.825.037 67	6.255.145 12
Fr.	61.278.768 47	59.912.426 92

Voici maintenant les résultats comparés des deux derniers exercices :

	1912	1913
Bénéfices d'exploitation et divers	9.362.500 52	7.641.134 »
Frais généraux, pâtes et divers	1.537.462 85	1.

des conditions d'exploitation pendant l'exercice écoulé ont fait que le bénéfice total n'a fléchi que de 1.600.000 fr. par rapport aux résultats de l'exercice 1912.

Au sujet de la situation commerciale du zinc, le rapport signale que la production totale, en Europe, s'est élevée en 1913 à 671.460 tonnes anglaises, en augmentation de 20.490 tonnes sur l'exercice précédent. Les Etats-Unis ont porté leur production de 309.560 tonnes en 1912 à 315.240 tonnes, en augmentation de 5.680 tonnes seulement. En définitive, la production universelle, en 1913, a été de 990.063 tonnes, en augmentation de 27.573 tonnes. Malgré cette très légère augmentation, la consommation, ainsi qu'il a été mentionné plus haut, est restée en arrière de la production, ce qui ne s'était pas vu depuis longtemps.

Les beaux résultats obtenus par la Vieille-Montagne démontrent que son Conseil a été bien avisé en consacrant avec persévérance au perfectionnement de l'outillage de la Société et au développement de ses usines des sommes importantes prélevées sur les bénéfices annuels. D'importants travaux ont été entrepris cette année pour maintenir l'outillage au niveau des progrès de l'industrie du zinc. Au surplus, le Conseil recherche des concessions charbonnières et espère pouvoir, à peu de chose près, produire tout le combustible nécessaire à la consommation de la Société.

Charbonnages de Puertollano.

Les actionnaires de la Société des Charbonnages de Puertollano, filiale de Penarroya, se sont réunis le 28 mars en Assemblée ordinaire suivie d'une Assemblée extraordinaire. A titre ordinaire, ils ont voté un dividende de 15 fr. brut par action de 250 fr., payable le 15 juillet, contre 12 fr. 50 pour l'exercice précédent ; à titre extraordinaire, ils ont approuvé l'absorption de leur Société par la Société Minière et Métallurgique de Penarroya.

Voici les comptes comparés des deux derniers exercices :

BILAN AU 31 DÉCEMBRE

	1912	1913
<i>Passif.</i>		
Capital social (25.000 actions de 250 fr.)	Fr. 6.250.000	» 6.250.000
Réserve statutaire	11.359 93	69.975 99
Intérêts et dividendes	7.459 93	13.375 69
Comptes divers créditeurs	162.711 62	230.091 13
Profits et pertes :		
Report précédent	»	37.084 64
Bénéfice de l'exercice	372.321 21	370.403 11
Fr.	6.843.852 69	6.970.930 56
<i>Actif.</i>		
Concessions et terrains	5.000.055	» 4.800.000
Travaux préparatoires	160.222 66	1
Constructions et mobilier	56.124 15	10.006
Matériel et outillage	304.854 68	164.029
Chemin de fer minier	»	22.806 63
Approvisionnements	136.801 36	205.874 63
Stocks	15.474 92	26.932 20
Caisse et banques	480.995 50	1.098.951 50
Débiteurs divers	689.324 02	642.329 60
Fr.	6.843.852 69	6.970.930 56

COMPTES DE PROFITS ET PERTES

<i>Débit.</i>		
Abonnement au timbre en France	Fr. 3.750	» 3.750
Frais généraux d'administration et charges diverses	268.499 65	316.654 84
Total du débit	Fr. 272.249 65	320.404 84
<i>Credit.</i>		

Bénéfices d'exploitation du charbonnage	637.853 94	651.335 99
Produits divers	6.716 62	39.471 96
Total du crédit	Fr. 644.570 76	690.807 95
Rappel du débit	272.249 65	320.404 84
Bénéfice net	Fr. 372.321 21	370.403 11
Report précédent	»	37.084 64
Bénéfice disponible	Fr. 372.321 21	407.487 75
<i>Répartition.</i>		

Voici les résultats des cinq exercices écoulés depuis la réorganisation de l'affaire :

	Bénéfices bruts	Bénéfices nets	Amortissements	Dividende
1909....	809.405 85	564.965 60	169.070 95	20 »
1910....	549.727 20	316.709 01	91.422 65	12.50
1911....	252.769 05	145.524 98	152.991 97	»
1912....	637.853 94	372.321 21	21 »	12 »
1913....	651.335 99	370.403 11	15 »	»

* Après inventaire.

** Amortissements compris dans les frais généraux.

Les résultats de l'exercice apparaissent au bilan presque identiques à ceux de l'exercice précédent. Mais il faut tenir compte de ce que la Société fait supporter pendant l'exercice, au prix de revient et aux frais généraux, les amortissements qu'elle juge nécessaires. Le bilan en fait apparaître une partie ; il montre, en effet, qu'il a été effectué un amortissement d'environ 200.000 fr. sur les concessions et terrains, que le compte Travaux préparatoires a été ramené de 160.222 fr. 66 à 1 fr., le compte Bâtiments de 56.424 fr. 45 à 10.000 fr., et le compte matériel et outillage de 304.854 fr. 68 à 164.029 fr., ce qui représente environ 550.000 fr., auxquels il faut ajouter 172.000 fr. environ de travaux neufs exécutés pendant l'exercice et passés également par profits et pertes. L'année dernière, les prélevements correspondants s'étaient élevés à environ 300.000 fr.

Contrairement à ses prédécesseurs, l'exercice 1913 s'est déroulé dans le plus grand calme. La Société a pu maintenir son chiffre de ventes, qu'elle avait développé l'année dernière grâce à la grève des mineurs anglais ; c'est ainsi qu'elle a vendu 220.729 tonnes, soit 5.560 tonnes de plus qu'en 1912.

Les prix de revient et de vente n'ont pas sensiblement varié. Mais, en présence de la concurrence de mines mieux placées du même bassin de Puertollano, la Société a reconnu la nécessité de tout faire pour améliorer la qualité de ses charbons et pour diminuer son prix de revient. C'est pourquoi elle a commandé deux grosses locomotives compound pour son chemin de fer minier et des locomotives au benzol pour les roulages au fond. L'emploi de la perforation mécanique a été développé et au criblage les machines à vapeur ont été remplacées par des moteurs électriques. Un troisième lavoir, type Commentry, a été installé et la Société a terminé les études d'un nouveau lavoir, aussitôt mis en construction.

Toutes ces améliorations vont amener des immobilisations nouvelles, et, d'autre part, le développement même de la Société a amené la découverte d'autres gisements de charbon dans le bassin, découvertes qui ont donné lieu à des concessions nouvelles. Pour empêcher une concurrence qui serait désastreuse, car les mines sont loin de la mer, 600 kil. environ, et la consommation de région est limitée, la Société, d'accord avec Penarroya, s'est assuré la possibilité d'avoir ces concessions nouvelles. Penarroya les a dans ce but achetées, ce que la Société ne pouvait faire faute de capitaux, et a donné option à Puertollano. Pour lever cette option, Puertollano serait conduit à augmenter son capital. Le Conseil et les actionnaires ont trouvé plus avantageux de fusionner avec Penarroya, qui possède déjà 14.500 actions Puertollano sur 25.000. C'est pourquoi l'Assemblée extraordinaire a décidé l'absorption de la Société par Penarroya. Cette absorption se ferait moyennant apport par Penarroya, aux 10.500 actions autres que les siennes, de 3.500 actions nouvelles Penarroya de 250 fr. à créer jouissance 1^{er} janvier 1914, qui seraient par suite complètement assimilées aux 94.000 anciennes après paiement du dividende de 1913. Dans ces conditions, les porteurs d'actions Puertollano recevraient une action Penarroya nouvelle pour trois actions Puertollano.

Mines de la Lucette.

L'Assemblée de la Société Nouvelle des Mines de la Lucette, tenue le 30 mars, a approuvé les comptes de l'exercice 1913, et voté un dividende de 40 fr., payable le 15 mai, égal au précédent.

Voici les comptes comparés des deux derniers exercices :

BILAN AU 31 DÉCEMBRE

	1912	1913
<i>Passif.</i>		
Capital	Fr. 3.150.000	» 3.150.000
Réserve légale	315.000	» 315.000
Réserve spéciale	237.954 35	»
Fonds de prévoyance	1.061.510 80	1.139.975 10
Créditeurs divers	269.517 43	103.952 88
Profits et pertes :		
Reliquantérieur	12.412 12	2.679 91
Bénéfice de l'exercice	392.321 54	401.426 25
Fr.	5.438.416 24	5.113.034 14

	Actif.
Droit d'exploitation et installations générales	443.547 65
Immeubles et terrains	276.421 05
Installations industrielles	1.625.424 28
Matériel et mobilier	69.865 37
Loyer d'avance et dépôts	5.162 40
Caisse et Banques	1.281.638 45
Portefeuille	346.148 55
Effets à recevoir	3.628 80
Magasins	205.811 90
Minerais et produits fabriqués	429.364 45
Débiteurs	198.748 65
Droits avancés à l'enregistrement	92.654 69
Fr.	5.438.416 24
	5.113.034 14

COMPTES DE PROFITS ET PERTES

	Produits.
Minerais et produits antimonieux	Fr. 1.528.817 81
Or et produits aurifères	2.495.732 41
Intérêts et divers	24.493 07
Revenus des propriétés	4.927 50
Total des produits	Fr. 4.053.970 29

	Charges.
Dépenses industrielles	2.374.941 84
Assurances et institutions ouvrières	62.319 19
Frais généraux	62.465 20
Reprise du Stock	461.431 65
Amortissements	699.783 21
Locations et divers	707 65
Total des charges	Fr. 3.661.648 75

	Rappel des produits
Bénéfice net	392.321 54
Report précédent	12.412 12
Total disponible	Fr. 404.433 66

	Répartition.
Fonds de prévoyance	Fr. 78.464 30
Dividende	315.000 »
Tantièmes	8.289 45
A reporter	2.679 91
Fr.	404.433 66

Les résultats des derniers exercices se parent ainsi :

	Ventes	

poussés : leur développement et le gîte reconnu sont suffisants pour justifier, dit le rapport, une prochaine demande en concession. Les travaux ont mis à la vue au 31 décembre, un tonnage de 1.500 tonnes de minerai de première qualité. Après examen des recherches faites au Colombier, dans le Puy-de-Dôme, sur des filons d'antimoine légèrement aurifères, une entente a été conclue pour l'obtention de la concession. La demande en a été faite au nom de la Société du Colombier et le Conseil attend, d'une semaine à l'autre, le décret accordant la concession. Mentionnons que la Lucette possède 2.430 actions ordinaires, 1.370 actions d'apport et 1.600 parts de fondateur de la Société du Colombier et que, par suite d'un accord conclu avec l'apporteur, elle va recevoir encore 1.615 actions, ce qui portera le total de sa participation à 3.115 actions.

Les usines d'antimoine ont travaillé régulièrement pendant l'exercice, alimentées, comme nous l'avons dit, en partie par l'extraction, en partie par les stocks et enfin par des achats de minerais. Le Conseil espère pouvoir continuer à alimenter l'usine avec des minerais venant de Bretagne, du Colombier ou de l'étranger. L'exploitation du contrat de traitement a façonné passé avec l'usine d'antimoine de Barcelone s'est poursuivie régulièrement ; il a été surtout produit des oxydes de première qualité et d'importants stocks de minerais se trouvent sur le carreau de cette usine.

Le chiffre des ventes d'or, est en diminution importante sur celui de l'année précédente, conséquence de l'épuisement de la mine dont les quartz ont été en constante diminution de teneur et dont la production a complètement cessé en fin d'exercice. Les installations ne vont donc plus traiter que des produits d'une valeur réduite, dont on ne peut attendre que des rendements très inférieurs. Leur stock permettra, d'après le Conseil, de maintenir en activité le moulin à or pendant environ la durée de l'exercice 1914.

L'avenir de la Société ne semble donc plus dépendre maintenant que de la recherche d'une nouvelle mine. Dans le courant de l'exercice, le Conseil a examiné un grand nombre d'affaires minières en France et aux Colonies sans en retenir aucune en dehors de celles que nous avons mentionnées.

La mise au point des affaires du Colombier et de Bretagne commencera par absorber une partie des disponibilités ; néanmoins, le Conseil peut continuer à étudier les affaires qui lui sembleraient intéressantes. La situation de trésorerie de la Société le lui permet : les disponibilités liquides au 31 décembre s'élevaient, en effet, à 2 millions 185.761 fr. 41, contre un passif exigible de 103.952 fr. 88 seulement.

Une Assemblée extraordinaire devait se tenir à l'issue de la précédente pour modifier les termes des statuts afin de permettre éventuellement à la Société de s'intéresser à des affaires situées à l'étranger, les statuts actuels limitant l'activité sociale à la France et aux Colonies. Le quorum n'ayant pas été atteint, cette Assemblée n'a pu être tenue et a été remise au 8 juin.

Compagnie Internationale des Wagons-Lits.

L'Assemblée de la Compagnie Internationale des Wagons-Lits se tiendra le 21 avril. Il lui sera proposé, comme l'année dernière, la répartition d'un dividende de 20 francs payable, net d'impôts, le 1^{er} juin, par action ordinaire et privilégiée de 230 fr., contre 19 fr. en 1911 et 1910.

Voici les comptes comparés des deux derniers exercices :

BILAN AU 31 DÉCEMBRE

	1912	1913
<i>Passif.</i>	—	—
Capital :		
Actions privilégiées	15.000.000 »	15.000.000 »
Actions ordinaires..	53.750.000 »	53.750.000 »
Réserve statutaire....	6.875.000 »	6.875.000 »
Fonds de réserve extraordinaire.....	3.254.072 16	3.254.072 16
Fournisseurs.....	11.422.437 87	10.821.155 58
Coupons à payer et obligations à rembourser.....	1.293.371 25	1.387.342 45
Partie du coupon échu	962.789 35	1.198.993 »
Administration de chemins de fer et créanciers divers.....	13.927.276 23	10.626.063 »
Obligations.....	60.632.500 »	70.192.000 »
Créanciers hypothécaires.....	3.500.000 »	3.500.000 »
Cautionnements en espèces.....	1.708.455 77	1.828.455 67

Cautionnements en titres.....	495.289 30	516.289 30
Bénéfice	7.185.841 30	7.322.671 07
Fr. 180.007.033 23	186.272.042 23	

<i>Actif.</i>		
Voitures en service...	104.876.766 08	120.253.164 99
— en construction	12.390.367 78	8.051.777 57
Immeubles :		
Hôtels et terrains	6.258.032 29	6.292.877 86
Bureaux et agences...	4.464.063 04	4.843.447 04
Ateliers divers.....	8.049.199 67	9.467.594 72
Mobilier et agencements.....	2.096.333 15	2.335.300 83
Frais d'émission des obligations.....	1.899.397 51	2.848.849 51
Linge en service.....	1.256.457 35	1.500.636 49
Débiteurs divers.....	6.896.461 08	3.783.424 76
Cautionnements divers	605.268 78	642.261 96
Caisse et banques....	9.476.711 55	13.786.612 36
Valeurs en portefeuille	9.719.417 92	9.358.918 92
Billets de chemins de fer appartenant à la Compagnie.....	1.821.531 01	1.987.211 14
Caisse de dépôts de titres de cautionnements	495.289 30	516.289 30
Marchandises en magasins et pièces de rechange.....	8.006.308 57	8.344.218 02
Vins et liqueurs.....	1.695.428 15	1.720.011 94
Fr. 180.007.033 23	186.272.042 23	

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Recettes nettes de voitures et indemnités kilométriques...Fr.	34.854.125 98	35.963.223 »
Recettes hors trafic...	2.242.239 27	2.280.844 61
Fr. 37.096.365 25	38.244.067 61	

<i>A déduire :</i>		
Frais d'exploitation...	9.563.029 25	9.963.396 47
Entretien du matériel roulant.....	7.519.726 34	7.629.144 09
Frais généraux.....	4.283.055 90	4.483.607 16
Fr. 21.365.811 49	22.076.147 72	

<i>Reste :</i>		
Bénéfice d'exploitation	15.730.553 76	16.167.920 89
A ajouter :		
Loyer et bénéfice d'exploitation des hôtels et des buffets	707.097 46	713.752 84
Produit du portefeuille	660.463 60	684.368 07
Intérêts divers.....	807.194 91	967.902 15
Fr. 17.905.309 73	18.533.942 95	

<i>A déduire :</i>		
Intérêts sur les obligations.....Fr.	2.456.821 35	2.852.056 15
Location de matériel..	380.398 13	417.272 13
Amortissements.....	8.831.917 34	9.460.555 18
Fr. 11.669.436 82	12.729.883 46	
Bénéfice net..Fr.	6.236.472 91	5.804.059 49
Report précédent.....	949.668 30	1.518.611 58
Bénéfices disponibles.	7.185.841 30	7.322.671 07
<i>Répartition.</i>		
Premier dividende de 12 fr. 50 par action privilégiée.....Fr.	750.000 »	750.000 »
Premier dividende de 12 fr. 50 par action ordinaire.....	2.687.500 »	2.687.500 »
Tantièmes du Conseil	167.229 72	167.229 72
Deuxième dividende à toutes les actions...	2.062.500 »	2.062.500 »
Solde à reporter à nouveau.....	1.518.611 58	1.655.441 35
Fr. 7.185.841 30	7.322.671 07	

Les recettes de l'exercice sont en nouveaux progrès d'un peu plus d'un million, mais les frais d'exploitation ont également progressé et le coefficient d'exploitation a peu varié, 57,72 0/0 contre 57,60 0/0. Le bénéfice d'exploitation est de 16 millions 167.920 fr. 89 qui, joint aux produits divers, forme un total de 18.533.942 fr. 95 contre 17 millions 905.309 fr. 73 pour 1912. Malgré cela, le bénéfice net ne ressort qu'à 5.804.039 fr. 49 contre 6.236.472 fr. 91, parce que le service de la dette obligataire a grossi et qu'il a été affecté aux amortissements environ 600.000 fr. de plus qu'en 1912.

Voici les résultats comparés des dix derniers exercices :

	Produits accessoires		Wagons-Lits		Amortissements	Dividendes
	Hôtels	Portefeuille et buff.	Recettes brutes	duits nets		
1904.	587	1.275	16.540	6.498	2.641	15 »
1905.	313	1.213	18.485	7.269	5.230	15 »

en milliers de francs.

1906*	191	2.333	20.373	8.002	4.207	16	25
1907.	208	1.208	22.272	8.514	4.015	17	»
1908**	509	965	24.580	9.458	4.513	17	»
1909.	468	967	26.936	10.762	5.249	18	»
1910.	552	843	30.892	12.656	6.744	19	»
1911.	568	732	34.065	13.813	7.830	19	»
1912***	660	707	37.096	15.730	8.832	20	»
1913.	684	713	38.244	16.167	9.460	20	»

* Emission de 25.000 actions ordinaires à 320 fr.

** Emission de 25.000 actions ordinaires à 325 fr.

*** Emission de 50.000 actions ordinaires à 420 fr.

En dehors de l'approbation des comptes il sera demandé à l'Assemblée de renouveler l'autorisation donnée au Conseil, par l'Assemblée du 6 octobre 1911, d'émettre 25.000 actions nouvelles de 250 fr. Cette émission portera le capital de 68 millions 750.000 fr. à 75 millions.

Imprimerie Chaix.

L'Assemblée de la Société de l'Imprimerie Chaix, Imprimerie et Librairie centrales des Chemins de fer, a eu lieu le 4 avril courant. Elle a approuvé les

Faillites et Liquidations

Treasury Gold Mines Limited. — Une première répartition de 5 sh. par action est mise en paiement depuis le 2 avril au Crédit Mobilier Français, à Paris, 30 et 32, rue Taitbout.

Banque Française Commerciale et Agricole d'Egypte. — Cinquième répartition de 7 fr. par action, à Paris, 68, rue de la Chaussée-d'Antin.

Bilans

Banque de France.

ACTIF	3 avril'	9 avril
En caisse :		
Or.....	Fr. 3.615.634.494	3.627.295.515
Argent.....	626.807.222	622.687.516
Ensemble.....	Fr. 4.242.441.716	4.249.983.031
Portefeuille :		
Paris, effets sur place.....	Fr. 544.144.972	526.585.228
Succursales	1.099.333.846	903.415.563
Ensemble.....	Fr. 1.633.748.818	1.430.000.791
Avances sur titres :		
Paris	Fr. 216.425.359	199.568.917
Succursales	523.132.708	536.808.981
Ensemble.....	Fr. 739.558.067	736.377.898
PASSIF		
Circulation.....	Fr. 5.950.388.400	5.943.261.280
Compte courant du Trésor.....	Fr. 158.551.773	182.809.618
Comptes courants particuliers :		
Paris	477.900.342	463.928.349
Succursales	140.828.022	83.286.271
Ensemble.....	Fr. 777.280.137	730.024.238
Escompte et intérêts div. (bén.)	19.154.546	20.739.310
COMPARAISON DES DEUX BILANS		
Augmentation		Diminution
Encaisse métallique.....	Fr. 7.541.315	»
Portefeuille commercial.....	»	213.748.027
Avances totales sr nantissements	»	3.180.169
Billets en circulation	»	7.127.120
Compte courant du Trésor.....	24.257.845	»
Comptes courants particuliers	»	71.513.744
Escompte et intérêts divers.....	1.584.764	»

AVIS, INSERTIONS ET RÉCLAMES

CRÉDIT LYONNAIS

EXTRAITS DU RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION à l'Assemblée générale du 23 mars 1914.

Messieurs,

Nous venons vous présenter le compte rendu annuel des affaires de votre Société.

Les résultats satisfaisants de l'exercice 1913 nous permettent de vous proposer, comme pour 1912, la distribution d'un dividende de 65 fr. par action.

L'année qui vient de s'écouler a cependant souffert, ainsi que la précédente, de la situation troublée dont la guerre entre la Turquie et les Etats balkaniques a été la cause.

Si un certain nombre de problèmes importants et délicats soulevés à cette occasion sont aujourd'hui résolus ou en voie de solution, d'autres restent à régler, et l'on ne saurait considérer que, dans son ensemble, la situation soit redevenue complètement normale.

Les opérations de banque proprement dites, qui demeurent toujours la base de la prospérité de votre établissement, ont bénéficié, cette année encore, des conditions favorables auxquelles se sont employés les capitaux.

Toutefois, nous constatons qu'une tendance vers la baisse a commencé à se dessiner dès le milieu de 1913. Depuis lors elle n'a cessé d'accentuer.

Cette réduction générale, qui est l'un des principaux indices de la situation économique, annoncerait-elle que le mouvement de prospérité exceptionnelle dont notre commerce et notre industrie ont bénéficié depuis quelques années commencerait à se ralentir ?

Vous savez que, pendant les périodes d'activité, le portefeuille de la Banque de France augmente. Or, il est facile de constater qu'il semble avoir atteint le point le plus élevé de sa courbe en janvier 1913.

D'autre part, le montant des effets présentés à la Chambre de compensation, qui avait continué de s'accroître légèrement pendant le premier semestre de 1913, s'est trouvé réduit pendant le second, à 18 milliards 51 millions de francs, contre 19 milliards 76 millions en 1912.

Quant aux recettes brutes de nos sept grands réseaux de chemins de fer, elles ont dépassé, pendant le premier semestre de 1913, de 40 millions de francs, le total qu'elles avaient atteint l'an dernier au cours de la même période. Au contraire, pendant le second semestre, elles sont demeurées inférieures de 1 million au montant de 1912.

En résumé, l'année 1913 qui a été fructueuse pour votre Société ne nous a ménagé cependant ni les avertissements, ni les conseils de prudence.

Les habitudes de la clientèle se sont profondément modifiées depuis quelques années. Sollicitée de tous côtés par une concurrence sur l'activité de laquelle nous avons déjà attiré l'an dernier votre attention, elle considère de plus en plus, comme un avantage essentiel, de ne pas avoir, pour ainsi dire, à se déranger.

Le nombre des sièges ou des agences que les banques, de toutes catégories et de toutes importances, ont établis dans notre pays, dépasse sensiblement le total de 6.000, soit un siège par 6.700 habitants environ, c'est-à-dire par 1.600 à 1.800 ménages. Et, comme nous compsons en France un commerçant ou un industriel pour 23 habitants, il existe donc un guichet de banque par 300 patentés, déduction faite des professions libérales.

Votre Société ne peut pas se désintéresser d'un tel état de choses qui lui commande d'adapter ses installations anciennes aux besoins nouveaux, et de créer des installations nouvelles partout où la nécessité l'impose.

Au total, votre Société possède aujourd'hui 415 sièges, agences, sous-agences et bureaux, alors qu'en 1901 elle n'en comptait encore que 234 ; c'est une augmentation de 181 en 13 ans.

Des améliorations d'importance inégale, mais dont quelques-unes sont considérables, ont été faites, en 1914, sur un grand nombre de points.

Des travaux ont été effectués, notamment à Paris, aux agences H, N, Z, SD et SM ; en province, à Chalon-sur-Saône, Marseille, Romans, Limoges, Nantes et Saint-Quentin ; à l'étranger, à St-Pétersbourg et à Bruxelles.

Nous nous sommes rendus acquéreurs d'immeubles à Paris (43, rue de Rivoli et 89, boulevard Sébastopol), à Melun, à Cannes, à Montbrison, à Nîmes et au Havre.

Toutes les dépenses d'achats, de constructions, d'agrandissements, de remaniements, d'améliorations diverses ont été intégralement amorties, suivant les principes posés par notre fondateur, et que vous avez, à maintes reprises, sanctionnées de votre approbation.

Nous considérons cette manière d'agir comme un grand avantage, parce qu'elle assure à votre actif ce caractère de liquidité exceptionnelle qui doit être l'apanage des banques de dépôts.

Ces dépenses qui se renouvellent sans cesse, sur des points différents, il est vrai, ont pour but de maintenir votre outillage au même degré de perfection que nous imposent la concurrence et le développement des affaires. Elles correspondent donc à ces travaux neufs ou de grand entretien que tous les industriels considèrent comme une charge normale du compte d'exploitation.

Dans quelques semaines s'ouvrira l'exposition de Lyon. C'est une occasion naturelle de faire un retour sur notre propre histoire, qui est aussi beaucoup la vôtre, car c'est à Lyon que M. Henri Germain fonda votre établissement, il y a cinquante ans. C'était une banque locale. Depuis lors, quel chemin parcouru !

Devant les résultats acquis, n'avons-nous pas le devoir de rappeler ce que votre Société doit à son fondateur ?

Penser sans repos et, pour vérifier les conceptions de sa pensée, maintenir son esprit en contact avec les faits ; les analyser soigneusement ; en dégager la ligne directrice de sa conduite ; agir enfin ; tel fut, pendant plus de quarante ans, au service de votre institution, le laïeur d'un homme pour qui la vie n'avait tout son prix que par la pensée et par l'action.

Un cinquantenaire est la fête du souvenir et de la durée.

Nous nous sommes inspirés de cette idée dans la répartition des allocations exceptionnelles dont nous avons été heureux de faire bénéficier votre personnel à cette occasion.

Nous ne pouvions pas oublier vos anciens employés que l'âge a forcés au repos et qui pendant de longues années nous ont donné un concours dévoué.

Enfin, vous savez qu'il existe, auprès de votre établissement, un certain nombre de fondations qui se recommandent à votre bienveillance par leur but utile et élevé. Nombre d'entre elles ont été créées par vos employés qui ont participé à l'organisation de certaines autres. L'une intéressera spécialement le personnel féminin. Une autre s'occupe des orphelins. Toutes ont, pour principe d'action, la bonne camaraderie, l'aide mutuelle ou la bienfaisance.

Nous avons pensé qu'elles méritaient également d'être encouragées par des dons.

Nous devons maintenant vous entretenir du règlement de votre inventaire.

Comme les années précédentes, toutes les créances pouvant présenter le moindre aléa ont été comptées pour 1 franc.

D'autre part, toutes les dépenses faites ou engagées dans l'année 1913 ont été intégralement amorties.

Les règles les plus prudentes et les plus sévères ont, comme toujours, présidé à l'établissement de votre inventaire.

Les bénéfices de l'exercice 1913, après déduction de tous frais généraux, charges, provisions, amortissements, dépenses de premier établissement et attributions statutaires, s'élèvent à..... Fr. 41.659.248 31

Nous vous proposons la distribution d'un dividende de 65 fr. par action, soit au total

32.500.000 »

Reste une somme de..... 9.159.248 31 qui, ajoutée au solde de Profits et Pertes des exercices antérieurs..... 5.337.202 82 forme un ensemble de..... 14.496.551 13

sur lequel nous vous demandons de prélever en faveur de la réserve..... 10.000.000 »

Le solde reporté s'établira alors à..... 4.496.551 13

C'est surtout à la fin d'une année favorable, quand semble s'annoncer déjà, par certains signes précurseurs, une période moins fructueuse, qu'il importe de fortifier de plus en plus la situation de votre établissement. Vous avez toujours suivi, en pareil cas, la même ligne de conduite et les résultats n'ont pas trompé vos espérances.

Si vous adoptez le règlement d'inventaire que nous vous engageons à voter, le dividende sera payé comme suit :

La première moitié, soit..... Fr. 32 50 le 25 mars 1914.

La seconde moitié, soit..... 32 50 le 25 septembre prochain.

Ensemble..... 65 » moins les impôts.

Les administrateurs qui doivent sortir cette année sont MM. le baron Brinard, Madinier et Gillet. Ils sont rééligibles.

Depuis votre dernière réunion, nous avons perdu M. E. des Vallières, qui a rempli pendant plus de trente-quatre ans le rôle de commissaire des comptes de votre Société. Vous garderez le souvenir de sa sollicitude pour vos intérêts, de la haute conscience qu'il avait de ses devoirs et des services qu'il vous a rendus. Vous partagerez la pénible émotion que sa mort nous a causée, ainsi qu'à ses collègues.

Le mandat de vos commissaires est expiré. Ils sont rééligibles.

Résolutions votées par l'Assemblée générale.

Première résolution.

L'Assemblée générale, conformément au rapport du Conseil d'administration, et après avoir entendu le rapport des commissaires, approuve les comptes de l'exercice 1913 arrêtés au 31 décembre et le règlement de l'inventaire, tels qu'ils ont été présentés.

Elle fixe le dividende à 65 fr. pour l'exercice 1913. Cette somme sera répartie en deux termes : 32 fr. 50 payables le 25 mars 1914, et 32 fr. 50 payables le 25 septembre 1914, moins les impôts.

Deuxième Résolution.

L'Assemblée générale réélit MM. le baron Brinard, Madinier et Gillet, administrateurs sortants.

Troisième Résolution.

L'Assemblée générale nomme commissaires pour un an MM. Le Myre de Vilers, Théodore Vautier, Pierre Tresca et de Trégomain.

COMPAGNIE GÉNÉRALE FRANÇAISE

DE TRAMWAYS

Assemblée Générale Ordinaire du 3 Avril 1914

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION pour l'Exercice 1913

Messieurs,

Les recettes de nos divers réseaux ont suivi, en 1913, une progression supérieure à celle de l'année précédente. Elles ont atteint au total : 17.285.204 fr. 01, contre 16.419.932 fr. 36 en 1912, présentant ainsi un accroissement de 865.271 fr. 65.

Les résultats d'exploitation sont en amélioration très sensible ; ils s'élèvent à 6.463.490 fr. 37 contre 5 millions 799.349 fr. 99 en 1912, soit, en plus, 664.140 fr. 38.

Quant aux intérêts et produits divers, leur chiffre est inférieur à celui de 1912 : 305.043 fr. 28 contre 442.978 fr. 30 ; la décroissance tient à la diminution des capitaux que nous avons eus à notre disposition pendant l'année.

Au total, les résultats de l'exercice atteignent 6 millions 768.533 fr. 65, alors qu'ils étaient, l'an passé, de 6.242.328 fr. 29.

Après prélevement de la charge des obligations, qui s'élève à 2.755.044 fr. 65, il reste comme produits de l'exercice 4.013.489 fr., chiffre supérieur de 516.147 fr. 21 à celui correspondant de 1912.

Cet accroissement important nous permet de poursuivre le renforcement de nos réserves, conformément au programme arrêté en 1912, et de vous proposer une augmentation du dividende de l'année dernière.

Si vous voulez bien donner votre adhésion à la répartition que nous allons vous soumettre, il sera affecté au compte « Reconstitution du capital social », une dotation de 50.000 fr., égale à celle des années précédentes, et à la « Provision pour accidents et renouvellements », une allocation de 950.000 fr. Le montant de ce dernier poste se trouvera ainsi porté à 2.802.882 fr. 02 c., en augmentation de 102.882 fr. 02 sur le chiffre de 1912.

Déduction faite de ces diverses imputations, le chiffre des bénéfices à répartir sera de 3.013.489 fr. ; la distribution d'un dividende de 28 fr. 75, supérieur de 1 fr. 25

à celui de 1912, absorbera 2.875.000 fr. et le report à nouveau s'élèvera à 127.454 fr. 31.

Nous allons maintenant vous donner des renseignements sur la situation de nos réseaux et de nos filiales.

Réseau d'Orléans. — Les pourparlers engagés avec la Municipalité, pour la modification des tarifs en vigueur et l'établissement éventuel d'une nouvelle ligne, ont abouti à la fin de l'année 1913; en conséquence, les accords intervenus en 1911 ont été mis sous une forme définitive; ils vont être soumis à l'examen de l'Administration supérieure.

Réseau de Nancy. — Conformément à nos prévisions, une partie importante du Circulaire a été ouverte à l'exploitation, en 1913, dans le faubourg des Trois-Maisons; toutefois, cette ligne n'a pu être achevée, les opérations de voirie à la charge de la Ville, dans la rue d'Auxonne, n'ayant pas encore été réalisées.

Nous avons, d'accord avec la Municipalité, construit un embranchement particulier destiné à relier l'établissement des Colonies scolaires au terminus de la ligne de Saint-Mansuy.

Réseau du Havre. — La création d'un raccordement avec les Etablissements Schneider, dont nous vous avions entretenus en 1913, sera prochainement un fait acquis; il en résultera, pour la ligne de Montivilliers, un appoint de recettes intéressant.

Réseau de Marseille. — Les lignes de la Calade, de Saint-Barnabé aux Caillols et de Saint-Julien aux Quatre-Chemins sont actuellement en cours d'exécution; elles pourront être mises en exploitation dans le deuxième trimestre de 1914.

L'instruction réglementaire du nouvel avenant passé avec la Ville de Marseille s'est poursuivie au cours de l'année dernière; nous pensons qu'une solution ne tardera pas à intervenir.

Le Conseil général des Bouches-du-Rhône a adopté, en principe, les propositions que nous lui avions soumises pour l'établissement de diverses lignes suburbaines, à construire avec participation du Département et à exploiter avec subvention de l'Etat.

Société des Chemins de fer et Tramways du Var et du Gard. — Sur la demande du Conseil général du Var, la Société a révisé et mis sous une forme légèrement différente, l'accord relatif à l'exploitation du réseau d'Hyères, qui avait été conclu en 1912.

Les bénéfices réalisés au cours de l'exercice écoulé ont permis de maintenir le dividende de 9 fr. mis en distribution les années précédentes.

Compagnie des Tramways de Tunis. — Les recettes sont en progression marquée, tant sur le chemin de fer électrique Tunis-Goulette-Marsa que sur le réseau urbain; les ventes d'énergie électrique ont également bénéficié d'un accroissement intéressant, et il est à prévoir que dans un avenir prochain ce mouvement s'affirmera, par suite de l'installation de divers ateliers importants dans la banlieue de Tunis.

Les concessions du chemin de fer électrique de Tunis à Hammam-Lif et du tramway de Djebel-Djelloud, ont été définitivement accordées à la Compagnie, à la fin de l'année 1913.

Ces extensions nécessiteront une augmentation de deux millions du capital social, augmentation à laquelle nous comptons participer dans la mesure des intérêts que notre Société a dans cette affaire.

Les résultats de l'exercice sont d'ailleurs très satisfaisants; l'Assemblée générale du 3 mars 1914 a fixé le dividende au chiffre de 6 fr. net au lieu de 5 fr. 50 distribués pour l'année précédente.

Compagnie des Tramways de Cambrai et Saint-Quentin. — L'avenant conclu en 1911 avec la ville de Cambrai n'a pas encore été définitivement sanctionné par l'Administration supérieure.

La Société a tenu, le 19 février, son Assemblée générale ordinaire; les bénéfices disponibles seront affectés, comme l'année dernière, à l'amortissement du capital social.

**

Le détail du compte de Profits et Pertes de l'année écoulée se présente de la manière suivante :

Les recettes des divers réseaux se sont élevées, en 1913, à Fr. 17.285.204 01 (contre 16.419.932 fr. 36 en 1912).

Les dépenses d'exploitation étant de 10.821.713 64

Les résultats d'exploitation ressortent à Fr. 6.463.490 37 (contre 5.799.349 fr. 99 en 1912).

Les intérêts et produits divers s'étant élevés à 305.043 28 (contre 442.978 fr. 30 en 1912),

le total de l'exercice est de Fr. 6.768.533 65

La charge pour intérêts et amortissement des obligations 3 0/0 et 4 0/0 étant de 2.755.044 65 (contre 2.744.986 fr. 50 en 1912),

les produits de l'exercice ressortent à (contre 3.497.341 fr. 79 en 1912).

Les comptes Reconstitution du capital et « Provision pour accidents et renouvellements » étant dotés respectivement :

Le premier de Fr. 50.000 »

Le second de 950.000 »

1.000.000 »

Il restera Fr. 3.013.489 »

Conformément à l'article 48 des Statuts, il y a lieu de prélever de ce montant la somme nécessaire pour donner 5 0/0 aux 100.000 actions 2.500.000 »

Le surplus est, par suite, de Fr. sur lequel le tantème du Conseil d'administration est de 513.489 » 102.697 80

Reste Fr. En y ajoutant le montant des bénéfices reportés au 31 décembre 1912, Fr. 410.791 20 91.663 41

Le total des bénéfices disponibles sera ainsi de Fr. 502.454 31

La mise en distribution d'un dividende complémentaire de 3 fr. 75 par titre absorbera pour les 100.000 actions 375.000 »

Laissant un report à nouveau de Fr. 127.454 31

Le dividende total de l'année 1913 sera ainsi de 28 fr. 75 par action; un acompte de 12 fr. 50 ayant été payé le 1^{er} novembre 1913, le solde de 16 fr. 25 sera mis en distribution, à partir du 1^{er} mai 1914, sous déduction des impôts de finances, contre présentation du coupon n° 25.

Le parachèvement des réseaux de Marseille et de Nancy doit entraîner diverses dépenses au cours des années prochaines; nous avons, de plus, à nous préoccuper d'augmenter notre matériel roulant dans une proportion importante, de manière à le mettre en rapport avec les besoins du trafic; cette nécessité s'affirmera notamment à Marseille, où l'Exposition coloniale de 1916 déterminera, pendant plusieurs mois, un accroissement de circulation considérable. Enfin, dans nos divers réseaux, les installations des dépôts et ateliers doivent être développées pour être mises en rapport avec les effectifs actuels d'automotrices et de remorques.

Nous comptons réaliser ce programme au moyen d'une émission de 20.000 obligations nouvelles du type 4 0/0 actuellement en circulation, et nous avons, en conséquence, saisi l'Administration des Travaux publics de la demande prévue par la loi du 31 juillet 1913.

Le produit à attendre, tant des nouvelles lignes que du développement de nos moyens d'action et du parachèvement de nos réseaux, doit, d'après nos prévisions, couvrir aisément la charge des obligations à émettre.

Lors de votre dernière Assemblée générale ordinaire, vous avez donné à ceux de MM. les Administrateurs, qui font en même temps partie d'autres maisons ou Sociétés, l'autorisation spéciale que prévoit l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867.

Les affaires ainsi traitées durant l'exercice écoulé, pendant lequel nous avons continué à nos filiales notre concours habituel, se rapportent à des services de banque ou de titres et à des commandes courantes de fourniture de matériel.

Une résolution vous est soumise aux fins de renouveler l'autorisation dont il est question ci-dessus.

Les pouvoirs d'un de nos collègues, M. G. Pavie, viennent à expiration cette année; nous vous proposons le renouvellement de son mandat d'administrateur.

Enfin, vous avez à pourvoir à la nomination des commissaires des comptes pour l'exercice 1914; MM. J. Charton et D. Monnier ont rempli ces fonctions en 1913; ils sont rééligibles.

RÉSOLUTIONS

Première Résolution.

L'Assemblée générale, après avoir entendu les rapports du Conseil d'administration et des Commissaires, approuve, dans toutes leurs parties, le rapport du Conseil d'administration, le bilan et les comptes de l'exercice 1913, tels qu'ils lui sont présentés.

Deuxième Résolution.

L'Assemblée générale, adoptant la répartition des bénéfices et les diverses attributions proposées par le Conseil d'administration, fixe le dividende de l'exercice 1913 à 28 fr. 75 par action, et approuve le report à nouveau de la somme de 127.454 fr. 31.

Les intérêts statutaires de 5 0/0, soit 12 fr. 50 jusqu'au 30 juin 1913, ayant été payés à titre d'acompte (coupon n° 24) le 1^{er} novembre dernier, le solde, soit 16 fr. 20, sera mis en distribution, sous déduction des impôts de finances, à partir du 1^{er} mai prochain, contre présentation du coupon n° 25.

Troisième Résolution.

L'Assemblée générale autorise le Conseil à procéder à l'émission d'obligations de 500 fr. du type 4 0/0 actuellement en circulation, au fur et à mesure des besoins de la Société, jusqu'à concurrence de 20.000 obligations.

Elle lui donne tous pouvoirs pour :

1^o Faire les démarches nécessaires vis-à-vis des Pouvoirs publics et obtenir d'eux toutes autorisations utiles;

2^o Fixer les dates et conditions d'émission, ainsi que l'emploi des fonds en provenance au mieux des intérêts de la Société.

Quatrième Résolution.

L'Assemblée générale donne acte au Conseil d'administration qu'il lui a été rendu compte, conformément à l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867, des marchés ou entreprises passés avec des Sociétés dans lesquels certains administrateurs de la Compagnie peuvent avoir des intérêts directs ou indirects. Elle renouvelle au Conseil d'administration, pour l'exercice 1914, l'autorisation prévue par la loi précitée.

Cinquième Résolution.

L'Assemblée générale réélit comme administrateur, pour six ans, M. G. Pavie, qui déclare accepter.

Sixième Résolution.

L'Assemblée générale nomme aux fonctions de commissaires des comptes, pour l'exercice 1914, M. l'ingénieur J. Charton et M. l'ingénieur D. Monnier, avec faculté d'agir ensemble ou séparément; elle fixe leur rémunération à la somme de 1.000 fr. pour chacun d'eux.

COMPAGNIE CENTRALE D'ÉCLAIRAGE PAR LE GAZ

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS

Capital social émis 17.500.000 francs

RAPPORT DE LA GÉRANCE SUR L'EXERCICE 1913

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

Nous venons vous rendre compte des résultats de l'exploitation de l'ensemble des établissements de notre Société pendant l'exercice 1913.

Dans le cours de l'année 1913, nous avons signé les traités suivants :

1^o Le 18 avril 1913: Traité pour le gaz avec la commune de Paramé, voisine de Saint-Malo. Ce traité prendra fin le 28 février 1945.

2^o Le 12 août 1913: Contrat d'éclairage public par le gaz avec la ville d'Almeria, pour prendre fin le 28 février 1939.

3^o Le 30 août 1913: Contrat d'éclairage public par le gaz et l'électricité avec la ville de Murcie pour prendre fin le 31 décembre 1948.

4^o Le 1^{er} septembre 1913: Contrat d'éclairage public par l'électricité avec la ville d'Almeria pour prendre fin le 28 février 1929.

La moyenne des cours de change des piécettes en francs, qui était de 6,58 0/0 en janvier 1913, est montée progressivement à 8,01 0/0 en juin pour redescendre progressivement à 5,68 0/0 en octobre, remonter à 5,86 0/0 en novembre et redescendre enfin à 5,44 0/0 en décembre.

La moyenne de l'exercice 1913 a été de 6,92 0/0 au lieu de 6,14 0/0 en 1912.

Comme nous vous le disions l'an dernier, par suite de la cession de nos droits dans la station centrale d'électricité de Barcelone, la moitié des recettes de cette station qui figurait dans nos recettes mensuelles, a cessé de nous appartenir à partir du 1^{er} juillet 1912.

Les ventes brutes de gaz et d'électricité de la Compagnie après charges déduites ont été de :

Pour le premier semestre.

En 1913 Fr. 12.434.767 85

En 1912 (non compris les recettes Barcelone électricité) 12.109.642 49

donnant une augmentation de Fr. 325.125 36

Les recettes électricité de Barcelone ayant figuré aux recettes du premier semestre de 1912 étant de 315.064 84

l'augmentation se réduit à Fr. 10.060 52

Pour le deuxième semestre.

En 1913 Fr. 12.692.840 53

En 1912 12.399.047 77

donnant une augmentation de Fr. 293.792 76

L'augmentation en résultant pour 1913 est donc de Fr. 303.853 28

Les ventes brutes de gaz et d'électricité de Janvier 1914 sont de 2.766.942 fr. 45 c., ce qui donne une augmentation de 204.214 fr. 81 c.

Le bilan des opérations de la Société au 31 décembre 1913 montre que pour cet exercice 1913, les bénéfices provenant de nos divers établissements ont été de Fr. 11.925.333 15 ceux de l'exercice 1912 ayant été de 12.233.785 44

la diminution pour 1913 a été de Fr. 308.452 29 diminution due à la hausse des charbons.

Le nombre des actions de notre Société est resté de 35.000. Nous avons eu à servir pendant cet exercice l'intérêt d'un an de 90.460 obligations de 500 fr. 4 0/0 réduites à 88.650 depuis l'annulation de 1.810 de ces titres, puis l'intérêt d'un an de 37.850 obligations de 500 fr. 3 0/0 réduites à 37.070 depuis l'annulation de 780 de ces titres. Ces annulations d'obligations de 500 fr. 4 0/0 et 3 0/0 se sont produites au 31 décembre 1913 par suite du tirage au sort du 25 octobre 1913.

Le relevé des comptes de 1913 porte qu'au cours de cet exercice, le résultat des opérations de la Société s'est élevé à Fr. 11.925.333 15

De ce produit brut, il y a d'abord à déduire les charges ordinaires suivantes :

1^o Frais généraux Fr. 418.628 86

2^o Intérêts d'un an 1913 sur :

90.460 obligations de 500 fr. 4 0/0 1.809.200 »

37.850 obligations de 500 fr. 3 0/0 567.750 »

3^o Remboursement à 500 fr. l'une de :

1.810 obligations de 500 fr. 4 0/0 905.000 »

780 obligations de 500 fr. 3 0/0 390.000 »

1.295.000 »

12 Avril 1914

à quoi il y a lieu d'ajouter pour l'amortissement de l'actif industriel	4.000.000 »
Total des charges sociales .Fr. laissant disponible.....	8.090.578 86
pour faire un total égal de ..Fr.	3.834.754 29
Sur cette somme disponible de...Fr. nous sommes d'avis d'attribuer à la Caisse des retraites créée en 1906 pour le personnel employé et ouvrier de la Compagnie, pour neuvième allocation. 700.000 »	11.925.333 45
Par suite il reste à répartir.....Fr.	3.134.755 29
Sur cette somme à répartir de...Fr. il y a statutairement lieu d'attribuer comme suit:	3.134.754 29
1° A la gérance:	
10 0/0 sur 1.750.000 fr. 175.000 »	
20 0/0 sur 1.384.754 fr. 29 c.....	276.950 85
	451.950 85
2° Au Conseil de surveillance et aux divers Comités, 2 1/2 0/0 du tout.....	78.368 85
3° Aux actions le solde disponible de pour faire un total égal de.....Fr.	2.604.434 59
Cette dernière somme disponible de... permet :	3.134.754 29
1° D'attribuer un dividende de 60 fr. à chaque action, soit.....Fr. sur lequel il a été payé aux 35.000 actions pour l'acompte de 15 fr. d'octobre 1913.....Fr.	2.400.000 »
ce qui laisse encore à leur distribuer.. soit 45 fr. pour solde dividende de 1913.	525.000 »
2° De verser au Fonds spécial d'amortissement des actions le restant disponible, soit.....Fr.	504.434 59
Le montant de ce fonds était l'an dernier, après approbation des comptes de 1912, de..... 1.250.464 41	
Le produit des placements en 1913 a été de ..	32.517 78
	1.282.982 19
ce qui en portera le total à ce jour à ..	1.787.416 78

Outre l'approbation des comptes proposés d'autre part et la décharge à en donner à votre gérance, nous vous proposons donc de voter :

1° Le dividende à répartir pour l'exercice 1913 à 60 fr. par action, soit une distribution à nouveau de 45 francs;

2° L'attribution au fonds spécial d'amortissement des actions de 504.434 fr. 59 c.

Dans ces conditions, le remboursement, conformément à l'article 15 des statuts, d'un dixième du capital nominal de chaque action, soit 50 fr. par action, pourra s'effectuer en même temps que le paiement du dividende de 1913.

Cette opération nécessitera une somme de 1.750.000 francs à prélever sur le fonds d'amortissement des actions en laissant à reporter à ce compte la somme de 37.416 fr. 78 c.

La Gérance :
LEBON ET C^{ie}.

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR L'EXERCICE 1913

Mesdames et Messieurs les Actionnaires, Conformément aux termes de la loi et des statuts de notre Société, nous avons procédé dans nos séances mensuelles de 1913 aux vérifications des livres de la caisse, du portefeuille et des valeurs de la Société. Notre mission nous a été grandement facilitée par les explications que votre Gérance nous a données.

Depuis la clôture de l'exercice 1913 nous avons de même examiné les comptes et inventaires de cet exercice.

Nous nous plaisons à reconnaître que toutes les écritures tenues avec le plus grand soin sont toujours très claires.

Les comptes et inventaires sont réguliers et en parfaite concordance avec les écritures qui proviennent de chacun des établissements de notre Société.

Les bénéfices nets en résultant sont absolument justifiés et nous ne voyons aucune objection à formuler contre les propositions qui vous sont faites par la Gérance pour la répartition des bénéfices. Nous approuvons complètement les attributions à faire à l'amortissement de l'actif industriel et à la Caisse des retraites.

Nous sommes donc d'avis que vous pouvez accepter les comptes de l'exercice 1913, tels qu'ils vous sont présentés et autoriser :

1° La répartition d'un dividende de 60 fr. à chaque action pour l'exercice écoulé;

2° L'attribution au fonds spécial d'amortissement des actions de l'excédent des bénéfices, soit de 504.434 fr. 59 c., ce qui permet de rembourser un dixième du capital nominal de chaque action en laissant à reporter au fonds d'amortissement des actions une somme de 37.416 fr. 78 c.

Les Membres du Conseil de surveillance :

G. Visinet, Président;
M. Herbette, Secrétaire;
Janson de Couët, L. Masson, A. Charrière,
Membres.

Bilan au 31 décembre 1913

	ACTIF
Apports :	
Usines et concessions d'éclairage et travaux supplémentaires	Fr. 140.529.695 04
Immeuble social et Propriété de la Compagnie à Paris	1.017.000 »
Caisse: espèces en caisse et en banque Portefeuille et représentation de la réserve:	141.546.695 04
Titres et valeurs diverses de la Compagnie.....	6.875.112 64
Débiteurs divers :	
Comptes divers	2.325.283 46
Comptes courant des usines.....	16.583.296 33
Dividende payé en octobre	18.908.579 79
	52.000 »
	Fr. 178.697.598 76
	PASSIF
Capital :	
Actions de 500 fr. (dont 2/10 ^e , soit 3.500.000 fr. remboursées).....	17.500.000 »
Oblig.de 500 fr. 4 0/0 à amortir.....	43.034.509 90
Oblig.de 500 fr. 3 0/0 à amortir.....	16.856.478 50
	76.856.478 50
Amortissement et dépréciation de l'actif industriel	69.516.320 16
Réserve statutaire.....	146.372.798 66
Fonds de prévoyance.....	1.000.000 »
Caisse de retraites.....	500.000 »
Amortissements divers dans les usines	851.022 72
Dividendes et intérêts restant à payer:	10.054.592 32
Sur actions.....	66.088 64
Sur obligations	1.233.577 50
Obligations à rembourser.....	1.299.666 14
Créditeurs divers :	
Comptes courants	1.866.793 75
Comptes divers et réserve sur change	11.001.088 69
	12.867.882 44
Fonds spécial d'amortissement des actions.....	1.282.982 19
Profits et pertes: Bénéfice de 1913 à répartir	3.134.754 29
	Fr. 178.697.598 79

Inventaire des usines au 31 décembre 1913.

	DÉBITS
Charbons.....	Fr. 2.126.989 96
Sous-produits.....	334.557 32
Caisse.....	1.290.987 64
Marchandises et Mobilier.....	4.381.781 43
Débiteurs divers.....	12.483.498 77
	Fr. 20.617.815 12

Assemblée générale ordinaire du 27 mars 1913.

RÉSOLUTIONS

Première Résolution.

L'Assemblée générale, après avoir entendu le rapport de la Gérance et celui du Conseil de surveillance, approuve les comptes de l'exercice 1913 tels qu'ils lui ont été présentés et en donne décharge à la Gérance.

Deuxième Résolution.

L'Assemblée générale fixe à 60 fr. par action le dividende à répartir aux actionnaires pour l'exercice 1913 et autorise :

Premièrement. — La distribution à faire, à partir du lundi 6 avril 1914, d'une somme de 45 fr. devant compléter ce dividende avec l'acompte de 15 fr. payé en octobre 1913;

Deuxièmement. — L'attribution au fonds spécial d'amortissement des actions du solde des bénéfices, soit : 504.434 fr. 59 c.

Troisième Résolution.

L'Assemblée générale nomme au Conseil de surveillance, pour cinq ans, M. Charrière, membre sortant.

Assemblée générale extraordinaire du 27 mars.

RÉSOLUTION

ARTICLE 3.

Les deux premiers alinéas sont modifiés et remplacés ainsi qu'il suit :

La Société est en nom collectif à l'égard de M. Alfred Lebon, ingénieur des Arts et Manufactures, M. Léon

Bergès, ingénieur, M. Pierre Lebon, ingénieur des Arts et Manufactures et M. Marcel Lebon, ingénieur des Arts et Manufactures, tous personnellement et solidai- rement responsables, et en commandite à l'égard des autres actionnaires.

Elle est gérée et administrée par MM. Alfred Lebon, Bergès, Pierre Lebon et Marcel Lebon susnommés, lesquels ont tous quatre la signature sociale dont ils peuvent faire usage ensemble ou séparément, mais seulement pour les affaires de la Société.

Le dernier alinéa du même article est modifié et remplacé ainsi qu'il suit :

A titre de mesure intérieure, ne concernant pas les tiers, il est stipulé qu'en cas de désaccord entre les gérants sur un acte à réaliser ou sur une mesure à prendre, les décisions seront prises à la majorité et qu'en cas de partage ou s'il n'y a plus que deux gérants, l'avis du gérant, dont la nomination sera la plus ancienne, sera prépondérant.

Coupons

A L'ÉCHÉANCE D'AVRIL 1914

Quatrième liste.

Échéance	Nominatif	Porteur
1 Agence Fournier de Lyon :	—	—
Obl. 2 ^e série, c. 15.....	» »	2 50
Obl. 4 ^e série, c. 10.....	» »	2 »
15 Ardoisières de l'Anjou :		
Act., c. 18.....	14 40	13 95
1/20 de part, c. 7.....	» »	58 42
15 Assurances Normandes (Sté Générale des), parts, c. 5.....	» »	» 75
1 Banque Commerciale Italienne :		
Act. de 100 lires, c. 19.....	lires	45 »
Act. de 2.500 lires, c. 16.....	lires	225 »
1 Banque Hongroise des Rentes et du Crédit Agricole, act., c. 18...	» »	31 50
1 Banque Marseillaise de Crédit, act. c. 7.....	» »	2 »
1 Banque Privée, act., c. 29.....	9 60	9 »
1 Bingham Central Railway Cy, obl. 6 0/0 hyp., c. 12.....	» »	13 95
1 Brasserie Champenoise :		
Act. de 1 à 420, c. 65.....	6 25	» »
Act. de 421 à 1.200.....	5 3125	» »
1 Buen Tono, act. ord. nouvelles, c. 30.....	» »	6 »
1 Cafés de Toulouse (Grands) :		
Act. de capital, c. 28.....	» »	15 »
Act. de jouissance, c. 13.....	» »	5 »
1 California Petroleum Corporation, act. de préf. 7 0/0 cumul, c. 6.....	» »	8 30
5 Casinos de Nice (Sté Ferm. des) :		
Act., c. 11.....	» »	30 »
Parts, c. 7.....	» »	6 »
3 Chalets de Nécessité :		
Act. de capital, c. 91.....	21 95	21 10
Act. de jouissance, c. 54.....	21 65	21 01
1 Ch. de fer de la Côte, act., c. 19.....	14 40	14 15
Ch. de fer des Côtes-du-Nord :		
Act. ord., c. 14.....	4 »	4 »
15 Act. de priorité, c. 14.....	4 »	4 »
1 Obl., c. 13.....	9 60	9 »
1 Ch. de fer d'Enghien à Montmorency :		
Act. de capital.....	35 »	» »
Act. de jouissance, c. 10.....	10 »	» »
1 Ch. de fer de l'Équateur, obl., c. 10.....	» »	11 472
1 Ch. de fer Indo-Chine et Yunnan, obl. 3 0/0, c. 25.....	7 20	6 70
1 Ch. de fer d'intérêt local de l'Anjou, obl. c. 24.....	9 60	9 »
1 Ch. de fer Madrid-Cacérès-Portugal, obl. à rev. var., c. 26.....	» »	9 »
1 Ch. de fer de Porto-Rico, obl. 2 ^e hypothèque 5 0/0, c. 37.....	» »	11 40
1 Ch. de fer Sud du Brésil :		
Obl. 1 ^e série 1 à 15.000, c. 8.....	» »	12 50
Obl. 2 ^e série 15.000 à 40.000, c. 7.....	» »	12 50
1 Compagnie Electrique de la Loire, obl. 2 ^e série, c. 10.....	10 80	10 23
10 Compteurs à Gaz et autres appareils (C ^o Contin.), act., c. 77.....	38 40	37 15
1 Comptoir d'Escompte de Lyon, act.	» »	7 20
6 Comptoir d'Escompte de Tournus, act., exercice 1913.....	9 60	» »
15 Crédit Foncier de l'Uruguay, obl. 5 0/0 série A, c. 7.....	12 »	11 397
1 Crédit Hyérois, act., c. 7.....	57 60	55 60
20 Dautreville et Lebas (Etabliss.) :		
Act. anc. 1 à 10.000, c. 2.....	7 70	6 95
Act. nouv. 10.001 à 11.000.....	3 10	2 80
Parts de fondateur, c. 7.....	» »	50 25

Crédit Foncier de France.*Tirages du 6 avril 1914.***Obligations Communales de 500 fr. et de 100 fr. 2,60 0/0 1879.**

917800	100.000	fr.
613742	25.000	fr.
57427.	180935	546003
5.000	fr.	637149
27099	64667	81705
181867	185777	190115
287763	294140	303692
377397	383748	391256
490335	506261	525071
627622	649191	770647
855806	870387	882181
960629	963506	902416
	997741	910460
	1.000	fr.
50.000	fr.	954261
256237	100.000	fr.
437027	25.000	fr.
29805	200848	225840
5.000	fr.	311102
8217	22211	56042
139731	141778	174391
205851	210828	229527
298657	418057	433755
471128	482840	496765
566359	602235	649981
829158	844435	853599
946977	949875	954814

Obligations Communales de 500 fr. 3 0/0 1880.

256237	100.000	fr.
437027	25.000	fr.
29805	200848	225840
5.000	fr.	311102
8217	22211	56042
139731	141778	174391
205851	210828	229527
298657	418057	433755
471128	482840	496765
566359	602235	649981
829158	844435	853599
946977	949875	954814

Obligations Communales de 400 fr. 3 0/0 1891.

552514	100.000	fr.
391576	10.000	fr.
19591	5.000	fr.
19515	121657	134779
443546	522648	522751
694999	703600	824225
914736	937679	1.000

Obligations Communales de 500 fr. 2,60 0/0 1899.

167249	100.000	fr.
20699	25.000	fr.
93939	5.000	fr.
12751	19489	28950
103871	135947	154630
206163	222322	230374
267999	269952	270693
337948	348657	362948
376257	379800	385910
412958	414854	439596
480592	483160	488059

Obligations Foncières de 250 fr. 3 0/0 1909.

497582	100.000	fr.
280629	10.000	fr.
22302	341619	478512
739369	1114987	1228282
257463	264983	277354

397211	450170	451803	469422	469857	471827
526420	526948	542012	571775	595009	605530
631058	696296	701745	708964	715722	726640
765673	819216	826959	844071	907243	1009690
1048232	1054145	1060504	1083634	1115588	1116054
1135655	1154762	1163968	1258759	1265451	1322260
1330644	1357689	1367826	1380238	1389655	1391004
500	fr.				

Ville de Paris 1896.*Tirage du 6 avril 1914.*

113849	100.000	fr.
344937	20.000	fr.
320562	373680	10.000
49738	263214	404514
80923	109538	136997
252578	254572	309326
388606	396320	1.000

Ville de Paris 1912.*Tirage du 6 avril 1914.*

141399	50.000	fr.
641612	10.000	fr.
18010	176167	550699
14738	37802	64168
146321	149966	187191
272647	289181	289408
390883	398467	407800
459931	496152	500235
572004	581821	622352
		678563
		691066
500	fr.	

A VENDRE par adj^{on}, sur 1^{re} ench^{ere}, M^e POUPEL, not. à Flers (Orne), 22 avril 1914, **140 ACT.** de la C^{ie} Coloniale d'Exportation (siège à Paris, 58, rue Taitbout), au cap. nom. de 500 fr. ent. versés, en 14 lots de 10 act. chacun. — Mise à pr. de ch. lot : 7.000 fr. — Dividende moyen annuel depuis 11 ans : 65 fr. 45.

S'adresser au siège de la Société, à Paris, ou au notaire. (6566)

SOCIÉTÉ CIVILE D'AMORTISSEMENT DES OBLIGATIONS DU

CANAL DE PANAMA

Émission de mars 1888

Avec responsabilité limitée à la mise sociale.

Assemblée générale extraordinaire du 4 avril 1914.

Le Conseil des mandataires informe MM. les Sociétaires que, conformément à la résolution de l'Assemblée générale extraordinaire du 4 avril 1914, la réduction du capital social sera opérée par voie de remboursement aux obligataires qui en feront la demande dans un délai de deux mois, à partir du 10 avril 1914 jusqu'au 10 juin 1914 inclus.

Il est rappelé que, par décision de la même Assemblée générale, les obligataires qui réclameront le remboursement de leur part proportionnelle dans l'actif social recevront le produit de la réalisation de 4 fr. 6270 de rente 3/0/0 perpétuelle, sous réduction de leur quote-part dans les frais occasionnés par l'étude et la réalisation de l'opération.

Au produit ainsi déterminé, il y aura lieu d'ajouter la part proportionnelle de chaque obligation dans les ressources nettes disponibles à la date fixée pour le remboursement.

Il reste entendu que le nombre de titres restant en Société devra ne pas être inférieur à 1442, chiffre minimum nécessaire pour assurer le fonctionnement régulier de la Société.

Les obligataires qui désireront continuer à bénéficier, par suite des tirages annuels, du remboursement de leurs titres à 1.000 fr. dans les délais et conditions prévus par les statuts n'auront, pour rester dans la dite Société, aucune formalité à remplir, ni aucun avis à donner.

Tout obligataire demandant le remboursement anticipé de ses obligations devra déposer ses titres, dans le délai ci-dessus, à la Succursale du Comptoir National d'Escompte de Paris, 2, place de l'Opéra, et les remboursements seront opérés à partir du 6 juillet par les soins de cet établissement qui retiendra les titres remboursés.

Le Président du Conseil des mandataires, E. MANEUVRIER.
(6564)

COMPAGNIE GÉNÉRALE PARISIENNE DE TRAMWAYS

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 45.000.000 de francs.

L'Assemblée générale des actionnaires, tenue le 4 avril 1914, a fixé ainsi qu'il suit le dividende de l'exercice 1913 :

12 fr. 50 par action de priorité (coupon n° 6);

10 fr. par action de capital ordinaire (coupon n° 14).

Ce dividende sera payé à partir du 1^{er} mai prochain, net d'impôts, à raison de :

Actions de priorité :

12 fr. par titre nominatif;

11 fr. 40 par titre au porteur.

Actions de capital ordinaires :

9 fr. 60 par titre nominatif;

9 fr. 14 par titre au porteur,

aux caisses du Comptoir National d'Escompte de Paris, 14, rue Bergère, de la Société Générale pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France,

54 et 56, rue de Provence, à Paris,

de leurs bureaux de quartier à Paris et agences en province.

(6363) *Le Conseil d'administration.***SOCIÉTÉ ANONYME DES****MINES DE LA LOIRE**

Capital : 8 millions de francs.

L'Assemblée générale des actionnaires a fixé à 8 francs le dividende de l'exercice 1913 qui sera payé à

partir du 1^{er} juillet 1914, net d'impôts, à raison de :

7 fr. 68 pour les nominatifs, et 7 fr. 08 pour les porteurs;

A Paris, au siège social, 96, rue de la Victoire :

BOURSE DE LONDRES

Fonds d'Etat.

Consolidé Anglais 2 1/2	76 3/16
Emprunt Transvaal 3 0/0	92 ..
India Rupee 3 1/2 0/0	63 3/4
Cap of Good Hope 3 0/0	82 ..
Natal 3 0/0	92 ..
Victoria 3 1/2 0/0	103 ..
Argentine 5 0/0 1886	103 ..
— 4 0/0	81 ..
Bulgare 6 0/0 1892	101 ..
Chiffre 4 1/2 0/0 1906	89 1/2
— 5 0/0 1896	96 ..
Chinois 5 0/0 Gold	101 ..
Allemand 3 0/0	77 ..
Japon 5 0/0	96 1/4
— 4 0/0 1899	77 44
— 4 1/2 0/0 1905, 1 ^{re} émission	91 3/4
— 4 1/2 0/0 1905, 2 ^{re} émission	50 0/0 libérées
— 4 0/0 1905	92 ..
Mexicain intern.	81 1/4
— 5 0/0	81 ..
Péruvien C Préférence	41 3/4
— Ordinaire	7 5/8
— Débenture	102 1/4
Vénézuéla	55 3/4

Banques.

Agricultural Bank of Egypt	5 ..
Lond. and Westminster B.	21 7/8
Lond. Joint Stock	27 3/4
National Bank of Egypt	15 1/8

Mines.

Anaconda Copper	7 9/16
Nundydroog	9 1/8
Premier Diamond ordinaires	9 1/8

Ch. de fer Américains.

Atchison, Topeka and Santa-Fé Sh.	99 7/8
— New Preference	103 1/4
Baltimore and Ohio Shares	92 3/4
Canadian Pacific Shares	206 3/8
Erie Ordinary Shares	30 5/8
— New Preference	47 3/4
— New General Lien	—
Illinois Central Shares	114 1/2
Louisville and Nashville Shares	141 1/4
New-York Central Shares	92 1/4
Norfolk 4 0/0 Pref. Shares	82 1/2
Northern Pacific	116 1/2
— 3 0/0	—
Buenos-Ayres Great South. Ordin.	117 1/4
Central Argentin.	105 1/2
Cordoba Central 5 0/0, 1 ^{re} débenture	47 3/4
Grand Trunk of Canada Ordinary	20 3/4
— 2nd —	105 ..
— 3rd —	93 ..
Mexican Railway Ordinary	48 ..
— 1 ^{re} Preference	35 3/4
— 1nd —	115 ..
— 70	70 ..

BOURSE DE BERLIN

Fonds d'Etat.

3 1/2 Allemand	87 10
3 0/0 —	78 60
3 1/2 Prussien	87 10
3 0/0 —	78 40
4 1/2 Japonais	89 90
5 0/0 Mexicain	—
4 0/0 Russe 1902	90 ..
4 1/2 — 1905	98 30

Chemins de fer.

Prince Henri, act.	157 50
Beira-Baixa	65 40
Portugais 4 1/2 0/0 1889	87 23

Banques.

Berliner Handels-Gesellschaft	153 75
Darmstädter Bank	117 30
Deutsche Bank	248 10
Diskont-Kom.	186 30
Dresdner Bank	151 30
Oest-Ung. Bank	122 ..
Reichsbank	135 20
Schaaffhausen Bankverein	103 20

Métallurgie.

Bochumer	226 ..
Dortmund	398 ..
Laurahütte	151 50
Zincs de Silesie	—

Charbonnages.

Concordia Bergbau	367 70
Consolidation	826 75
Deutsch Luxemb. Bergw. u. Hütten	131 50
Gelsenkirchen	183 10
Harpener	184 ..

Électricité.

Allg. Elektrizität (Soc. G ^e d'Electr.)	247 50
Schuckert	149 ..
Siemens et Halske	218 ..

Industries diverses.

Dynamite Nobel	174 25
Hambourg Packetfahrt	131 20

BOURSE DE BRUXELLES

Fonds d'Etat.

Belge 3 0/0	76 50
Argentine 4 1/2 0/0 1888	471 ..
Espagnol Intérieur	75 ..
Chinois 5 % 1913 (Ch. de f. Lung-Hai)	442 ..

Banques.

Banque d'Anvers, lib.	1626 ..
— de Bruxelles	1080 ..
— de Credit Comm. d'Anvers	580 ..
— de Flandre	1406 ..
— Nationale	3810 ..

Tramways et Chemins de fer.

Anvers (Compagnie Générale)	176 ..
Auxiliaire Ch. de fer au Brésil, priv.	561 50
— divid.	532 50
Barcelone	207 ..
Bologne	565 ..
Chem. de fer et Travaux publ. (C ^e G ^e)	60 ..
Congo ordinaire	1090 ..
— parts de fondateur	2500 ..
Bruxellois ordinaire	603 ..
— divid.	1125 ..
Buenos-Ayres (C ^e G ^e de Tram.)	122 50
Caire, privilégiées	515 ..
— parts	550 ..
Économiques	620 ..
Florentins	218 ..
Kharkoff	85 ..
Lille	112 50
Oran à Hammam-Bou-Adjar (c. pr.)	100 ..
Railways et Electricité, jouissance	392 50
Rotterdam	92 50
Secondaires	505 ..
Union Anversoise de Tramways	93 ..
Varsovie	524 75
Vicinias Belges	58 ..
— parts de fondateur	71 ..

Métallurgie.

Alliance (Forges de l')	703 ..
Acieries d'Angleterre	965 ..
Armes de Guerre (Fab. Nat.)	2925 ..
Ateliers de Constructions de Boussu	735 ..
— de la Meuse	1649 ..
Hauts Fourneaux d'Althus	774 ..
Aumetz-la-Paix	781 ..
Baume et Marpent, act.	1630 ..
La Bruxoise	262 50
Cockerill	1710 ..
Chatelet (Laminoirs du)	125 ..
Esperance Longdoz à Liège, ordin.	437 50
Forges et Téleries Liégeoises	800 ..
Grivegnée	—
Haine-Saint-Pierre (Forges, Usines, Fonderies), parts de fondateur	1450 ..
Halanzy (Hauts Fourneaux et Mines)	1015 ..
Hemixen (Usines à cuivre), cap.	72 50
— ord.	—
La Louvière (Usines, Boulonnneries), Metallurgique de Couillet	670 ..
Metallurgie du Hainaut	165 ..
Metall. d'Estamp. du Doneitz, priv.	168 50
— cap.	122 50
— ord.	150 ..
Musson (Hauts Fourneaux, Fonderies, Mines)	1220 ..
Ougree	1285 ..
Outils (Saint-Léonard)	725 ..
Providence (Forges de la)	2590 ..
Providence Russe	350 ..
Tambow, priv.	200 ..
— cap.	167 ..
— ord.	41 ..
Forges de Sarrebruck	2475 ..
Thy-le-Château (Hauts Fourneaux et Forges)	550 ..
Tôleries de Constantinovka	355 ..
Usines de Kolomna	355 ..

Charbonnages.

<